



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Police cantonale POL
Kantonspolizei POL

Statistique policière de la criminalité (SPC)

Rapport annuel Fribourg 2016



Table des matières

1	Aperçu.....	6
1.1	Infractions selon la loi.....	6
1.1.1	Répartition des infractions selon la loi.....	6
1.1.2	Élucidations et évolution des infractions selon la loi.....	7
1.2	Infractions du Code pénal (CP).....	8
1.2.1	Répartition selon les titres du Code pénal (CP).....	8
1.2.2	Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions.....	9
1.2.3	Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes).....	10
1.3	Infractions selon la répartition géographique.....	11
1.3.1	Code pénal (CP).....	11
1.3.1.1	Fréquence (‰) par district.....	11
1.3.1.2	Fréquence (‰) et évolution par district.....	12
1.3.1.3	Fréquence (‰) par commune.....	12
1.3.1.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	13
1.3.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	14
1.3.2.1	Fréquence (‰) par district.....	14
1.3.2.2	Fréquence (‰) et évolution par district.....	15
1.3.2.3	Fréquence (‰) par commune.....	15
1.3.2.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	16
1.3.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	17
1.3.3.1	Fréquence (‰) par district.....	17
1.3.3.2	Fréquence (‰) et évolution par district.....	18
1.3.3.3	Fréquence (‰) par commune.....	18
1.3.3.4	Fréquence (‰) et évolution par commune.....	19
1.4	Prévenus selon la loi.....	20
1.4.1	Prévenus selon la loi, le groupe d'âge et le sexe.....	20
1.4.2	Répartition de l'âge et du sexe selon la loi.....	20
1.4.2.1	Code pénal (CP).....	20
1.4.2.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	21
1.4.2.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	21
1.4.3	Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour).....	22
1.4.4	Nationalité selon la loi et le statut de séjour.....	23
1.4.4.1	Code pénal (CP).....	23
1.4.4.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	24
1.4.4.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	24
1.4.5	Nombre d'infractions dans une année civile par prévenu.....	25
1.4.5.1	Code pénal (CP).....	25
1.4.5.2	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	25
1.4.5.3	Loi sur les étrangers (LEtr).....	26
1.4.6	Nombre de prévenus par infraction au Code pénal (CP).....	26
2	Partie détaillée.....	27
2.1	Infractions de violence.....	27
2.1.1	Infractions de violence: répartition selon le type de violence.....	27
2.1.2	Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions.....	28
2.1.3	Infractions de violence selon l'endroit.....	29
2.1.3.1	Infractions de violence selon l'endroit: public-privé.....	29

2.1.3.2	Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées	29
2.1.4	Infractions de violence selon l'instrument.....	30
2.1.4.1	Homicides, y c. tentatives	30
2.1.4.2	Lésions corporelles graves	30
2.1.5	Prévenus d'infractions de violence selon l'âge, le sexe et la nationalité.....	31
2.1.6	Lésés d'infractions de violence selon l'âge et le sexe	32
2.2	Violences domestiques.....	33
2.2.1	Violences domestiques: répartition selon l'infraction.....	33
2.2.2	Violences domestiques: évolution des infractions.....	34
2.2.3	Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu	35
2.3	Infractions contre l'intégrité sexuelle.....	36
2.3.1	Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction	36
2.3.2	Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions	36
2.3.3	Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit	37
2.4	Infractions contre le patrimoine.....	38
2.4.1	Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction	38
2.4.2	Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions	39
2.5	Brigandage	40
2.5.1	Brigandage selon l'instrument	40
2.5.2	Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions	40
2.6	Vol	41
2.6.1	Répartition selon le type de vol	41
2.6.2	Type de vol: élucidations et évolution des infractions	41
2.6.3	Vol par effraction selon l'endroit	42
2.6.3.1	Vol par effraction selon l'endroit: public-privé	42
2.6.3.2	Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées	43
2.7	Vol de véhicule.....	44
2.7.1	Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule.....	44
2.7.2	Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions	44
2.8	Dommmages à la propriété.....	45
2.8.1	Dommmages à la propriété: répartition selon le contexte	45
2.8.2	Dommmages à la propriété selon le contexte: élucidations et évolution des infractions	45
2.8.3	Vandalisme selon le mode opératoire	46
2.8.4	Vandalisme selon l'endroit.....	47
2.9	Loi sur les stupéfiants (LStup).....	48
2.9.1	Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction.....	48
2.9.2	Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions	49
2.9.3	Loi sur les stupéfiants: substances selon la forme d'infraction	50
2.9.3.1	Consommation par substances	50
2.9.3.2	Trafic par substances	51
2.9.4	Loi sur les stupéfiants: prévenus	51
2.9.4.1	Consommation selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus	51
2.9.4.2	Trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus	52
2.9.4.3	Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile.....	52
2.9.5	Décès dus à la drogue: évolution	53
2.9.6	Loi sur les stupéfiants: saisies de substances	54
2.10	Loi sur les étrangers (LEtr).....	55

2.10.1	Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction	55
2.10.2	Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions	56
3	Évolution.....	57
3.1	Tableaux	57
3.1.1	Infractions selon la loi	57
3.1.2	Titres du Code pénal et sélection d'infractions	58
3.1.3	Code pénal: infractions par district	59
3.1.4	Code pénal: infractions par commune	60
3.1.5	Infractions à la loi sur les stupéfiants.....	61
3.1.6	Loi sur les stupéfiants: infractions par district.....	61
3.1.7	Loi sur les stupéfiants: infractions par commune	62
3.1.8	Infractions à la loi sur les étrangers.....	63
3.1.9	Loi sur les étrangers: infractions par district.....	64
3.1.10	Loi sur les étrangers: infractions par commune	65
3.1.11	Infractions de violence	66
3.1.12	Infractions de violence domestique	67
3.1.13	Infractions contre le patrimoine	68
3.2	Graphiques.....	69
3.2.1	Infractions selon la loi	69
3.2.2	Code pénal: sélection de titres	70
3.2.3	Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	70
3.2.4	Infractions contre l'intégrité sexuelle	71
3.2.5	Infractions contre le patrimoine	71
3.2.6	Infractions à la loi sur les stupéfiants.....	72
4	Suppléments cantonaux.....	73
4.1	En un coup d'œil.....	73
4.1.1	Fréquences flashes 2016	73
4.1.2	Chiffres-clés.....	74
4.1.3	Activités	75
4.1.4	Le travail au quotidien	75
4.2	Incendies	76
4.2.1	Incendies : cause et évolution	76
4.2.2	Incendies : répartition selon la cause	76
4.3	Levées de corps.....	77
4.3.1	Levées de corps : tendance et origine des décès	77
4.4	Suicides et tentatives de suicides	78
4.4.1	Suicides et tentatives de suicides : évolution	78
4.4.2	Suicides et tentatives de suicides : répartition	78
4.4.3	Suicides : modes opératoires	79
4.4.4	Tentatives de suicides : modes opératoires	79
4.5	Sécurité publique.....	80
4.5.1	Personnes disparues : évolution	80
4.5.2	Personnes en difficulté : évolution.....	80
4.5.3	Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté	81
4.5.4	Climat social : évolution.....	81
4.5.5	Interventions à risque : évolution.....	82

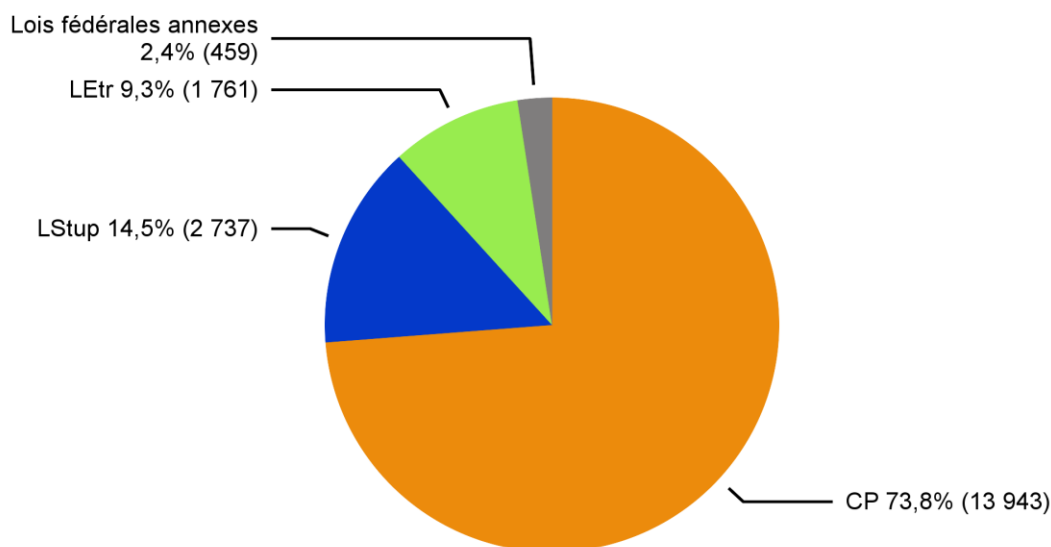
4.6	Activités	83
4.6.1	Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution	83
4.6.2	ADN : prélèvements sur les personnes	83
4.6.3	Réquisitions administratives : genre et évolution	84
4.7	Ordre et sécurité publique	85
4.7.1	Maintien de l'ordre (MO et SO).....	85
4.8	Transports de détenus	86
4.8.1	Transports de détenus : évolution	86
4.9	Gens du voyage	87
4.9.1	Gens du voyage : évolution	87
4.9.2	Gens du voyage : répartition géographique	87
4.10	Rapatriements par voie aérienne	88
4.10.1	Rapatriements par voie aérienne	88
5	Glossaire méthodologique	89
5.1	Introduction	89
5.2	Définitions	89
5.2.1	Le cas/l'affaire.....	89
5.2.2	L'infraction.....	89
5.2.3	L'infraction élucidée/la personne prévenue	89
5.2.4	La personne lésée	89
5.2.5	La population résidante permanente	89
5.2.6	Etat des communes	90
5.3	Principes d'exploitation des données	90
5.3.1	Statistique de sortie	90
5.3.2	Principe du lieu de commission de l'infraction.....	90
5.3.3	Comptage des personnes ou comptage unique.....	90
5.4	Chiffres clés	90
5.4.1	Chiffres absolus	90
5.4.2	Chiffres relatifs.....	90
5.4.3	Graphiques	91
6	Index des tableaux	92
7	Index des figures	93

1 Aperçu

1.1 Infractions selon la loi

1.1.1 Répartition des infractions selon la loi

Répartition des infractions selon la loi



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 1: Répartition des infractions selon la loi

Les infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers (LEtr) sont détaillées dans la présente statistique policière de la criminalité. Les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) ne sont pas prises en considération dans la SPC, y compris les homicides par négligence ou les lésions corporelles résultant d'une infraction à la loi sur la circulation routière (LCR), qui eux figurent dans la statistique des accidents de la circulation.

En outre, 459 dénonciations pour des infractions à d'autres lois fédérales annexes ont été transmises à la SPC pour l'année 2016. Mais en fonction des règles de compétences cantonales, diverses lois fédérales annexes ne sont pas ou pas uniquement du ressort de la police cantonale. En effet, certaines infractions saisies par la police des chemins de fer ou le corps des gardes-frontière peuvent être directement transmises au ministère public (par exemple les infractions à la loi sur le transport de voyageurs). Il est donc important de noter que certaines infractions aux lois fédérales annexes ne tombent pas dans la statistique policière de la criminalité, mais sont envoyées directement aux autorités judiciaires compétentes.

1.1.2 Élucidations et évolution des infractions selon la loi**Élucidations et évolution des infractions selon la loi**

	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	15 589	42,6%	13 943	39,8%	-11%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	3 077	98,6%	2 737	98,2%	-11%
Loi sur les étrangers (LEtr)	1 662	99,9%	1 761	99,9%	6%
Autres lois fédérales annexes	414	84,5%	459	90,6%	11%

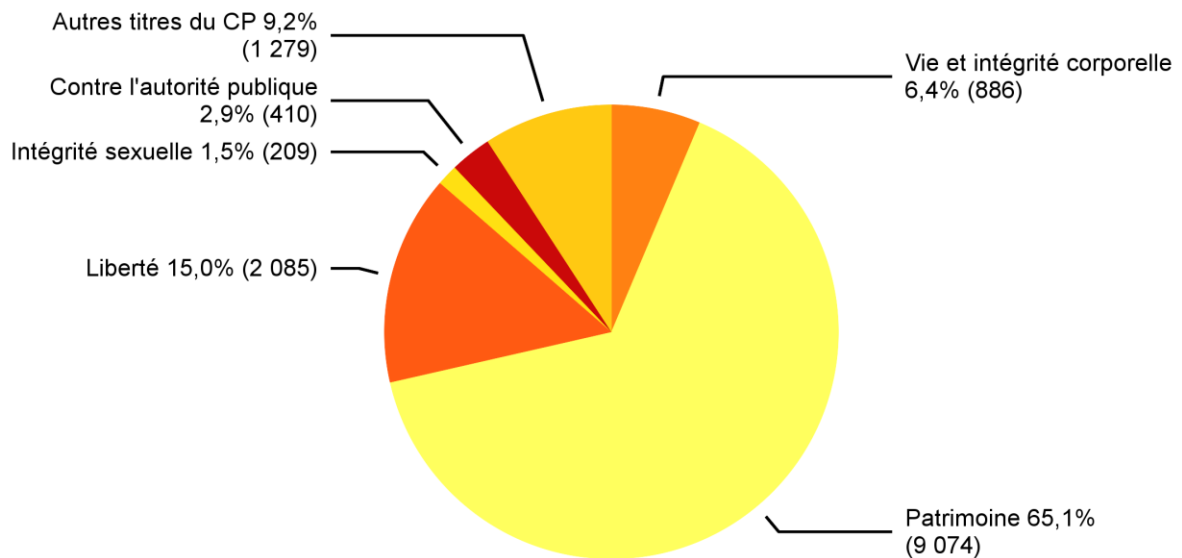
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 1: Élucidations et évolution des infractions selon la loi

1.2 Infractions du Code pénal (CP)

1.2.1 Répartition selon les titres du Code pénal (CP)

Répartition selon les titres du Code pénal



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 2: Répartition selon les titres du Code pénal

Pour une question de clarté, seuls les titres les plus fréquents du Code pénal et une sélection des principales infractions sont représentés. En ce qui concerne les violations de domicile, il faut tenir compte du fait qu'une grande part de ces dernières est dénoncée en relation avec l'infraction de vol (notamment de vol par effraction). Même dans ce cas, elles sont classées parmi les infractions contre la liberté et incluses dans le total de ces dernières. Les données détaillées ne comprennent à l'inverse que les violations de domicile qui ne sont pas liées à un vol.

1.2.2 Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

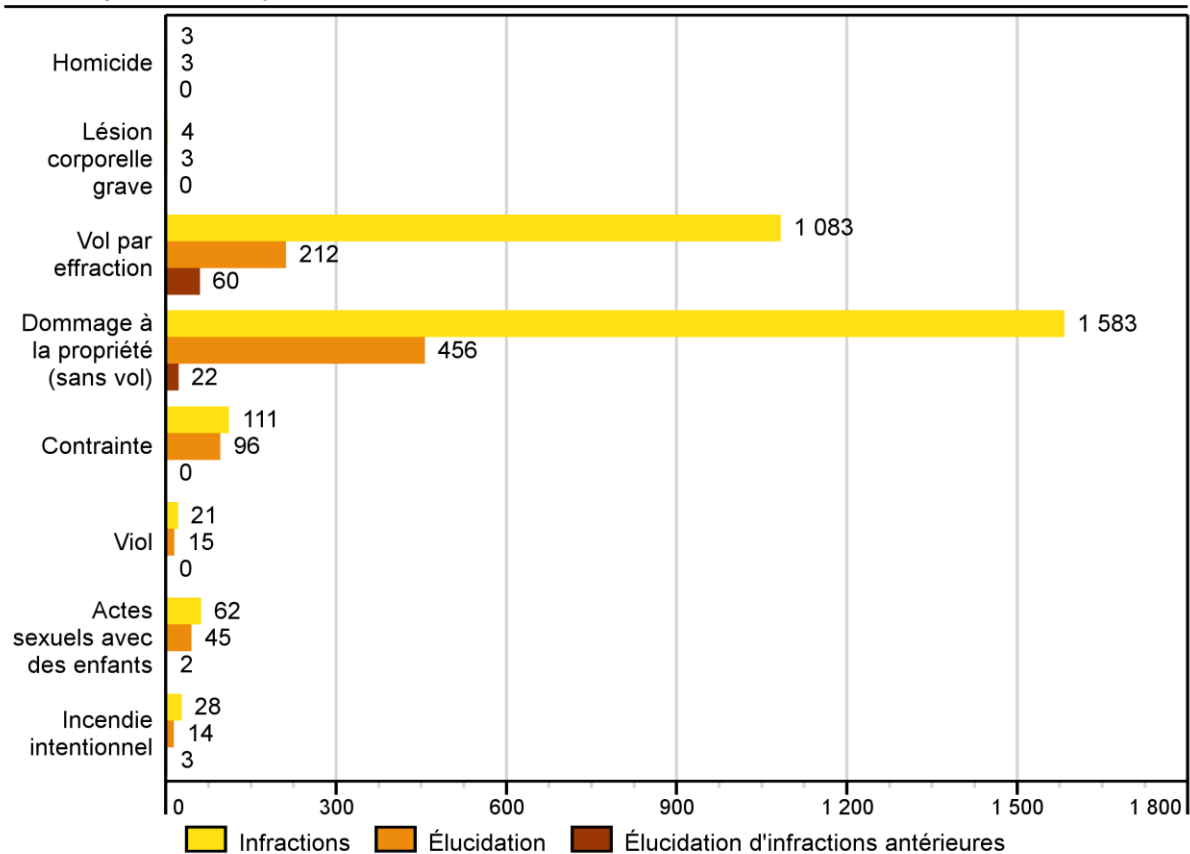
	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total général du Code pénal	15 589	42,6%	13 943	39,8%	-11%
Total vie et intégrité corporelle	1 083	86,1%	886	89,6%	-18%
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	0	–	0	–	0%
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	1	100,0%	3	100,0%	200%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	8	62,5%	4	75,0%	-50%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	396	85,4%	362	85,4%	-9%
Total patrimoine	9 841	28,5%	9 074	26,3%	-8%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 019	24,7%	3 865	25,6%	-4%
dont vol par effraction	1 102	22,5%	1 083	19,6%	-2%
dont vol à l'arrachée	17	23,5%	19	15,8%	12%
Vol de véhicule (Art. 139)	1 034	6,6%	874	6,3%	-15%
Brigandage (Art. 140)	34	52,9%	30	46,7%	-12%
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 779	30,1%	1 583	28,8%	-11%
Escroquerie (Art. 146)	702	66,4%	549	45,7%	-22%
Extorsion et chantage (Art. 156)	37	8,1%	37	24,3%	0%
Infract. ds faillite, pours. pr dettes (Art. 163–171)	10	90,0%	19	57,9%	90%
Total honneur, domaine secret ou privé	998	77,6%	788	77,4%	-21%
Diffamation et calomnie (Art. 173 + 174)	178	68,5%	167	65,3%	-6%
Total liberté	2 288	45,7%	2 085	41,6%	-9%
Menaces (Art. 180)	583	86,3%	410	89,0%	-30%
Contrainte (Art. 181)	126	88,1%	111	86,5%	-12%
Traite d'êtres humains (Art. 182)	0	–	0	–	0%
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	16	93,8%	10	80,0%	-38%
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	148	66,9%	143	62,2%	-3%
Total intégrité sexuelle	229	77,3%	209	72,7%	-9%
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (Art. 187)	55	69,1%	62	72,6%	13%
Viol (Art. 190)	29	79,3%	21	71,4%	-28%
Exhibitionnisme (Art. 194)	20	70,0%	3	100,0%	-85%
Pornographie (Art. 197)	28	92,9%	69	78,3%	146%
Total danger collectif	169	22,5%	149	38,3%	-12%
Incendie intentionnel (Art. 221)	48	29,2%	28	50,0%	-42%
Total autorité publique	506	97,0%	410	98,0%	-19%
Violence ou menace contre fonction. (Art. 285)	248	99,2%	123	99,2%	-50%
Total administration de la justice	83	94,0%	90	97,8%	8%
Blanchiment d'argent (Art. 305 ^{bis})	16	87,5%	34	97,1%	113%
Autres infractions du Code pénal	392	78,3%	252	76,2%	-36%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 2: Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions

1.2.3 Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)

Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 3: Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)

L'élucidation d'une infraction peut découler des actes d'enquêtes d'un canton, d'une dénonciation nominale d'un lésé ou d'un témoin, d'une recherche de grande envergure, etc. Le nombre d'élucidations ne peut exprimer ni comment ni par qui l'élucidation a eu lieu. D'autant plus, il ne peut pas servir comme indicateur de l'efficacité du travail policier pour toutes les infractions d'une manière identique.

Par élucidations ultérieures nous entendons les infractions qui ont déjà été exploitées statistiquement dans une année précédente mais dont on a trouvé les personnes prévenues seulement dans l'année civile actuelle.

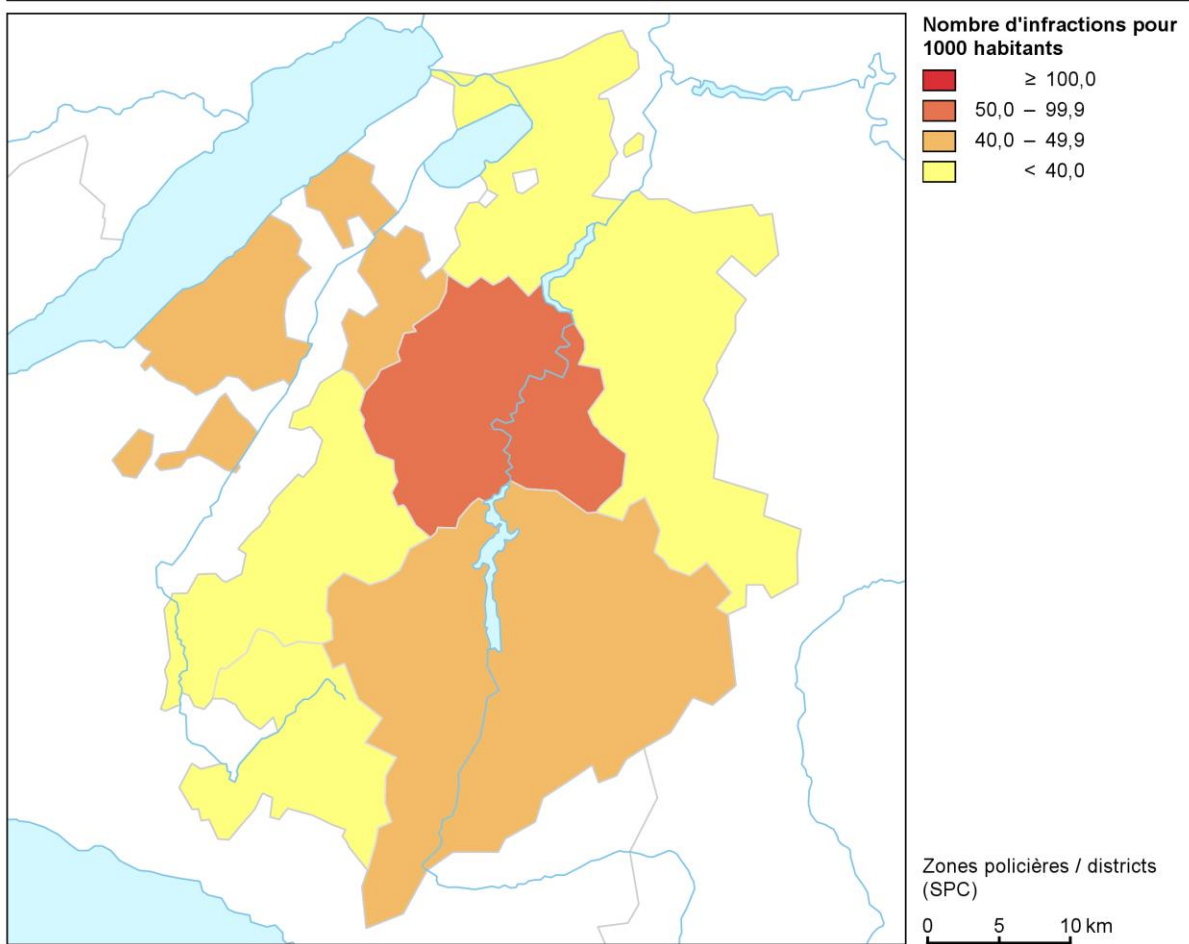
1.3 Infractions selon la répartition géographique

1.3.1 Code pénal (CP)

La comptabilisation des fréquences (nombre d'infractions pour 1000 habitants) améliore la comparabilité. Au moment de comparer ces fréquences, il faut cependant tenir compte de la proportion des pendulaires, qui pèsent d'un poids non négligeable sur la criminalité des grandes villes.

1.3.1.1 Fréquence (‰) par district

Code pénal (CP): fréquence (‰) par région/district



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 4: Code pénal (CP): fréquence (‰) par district

1.3.1.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district

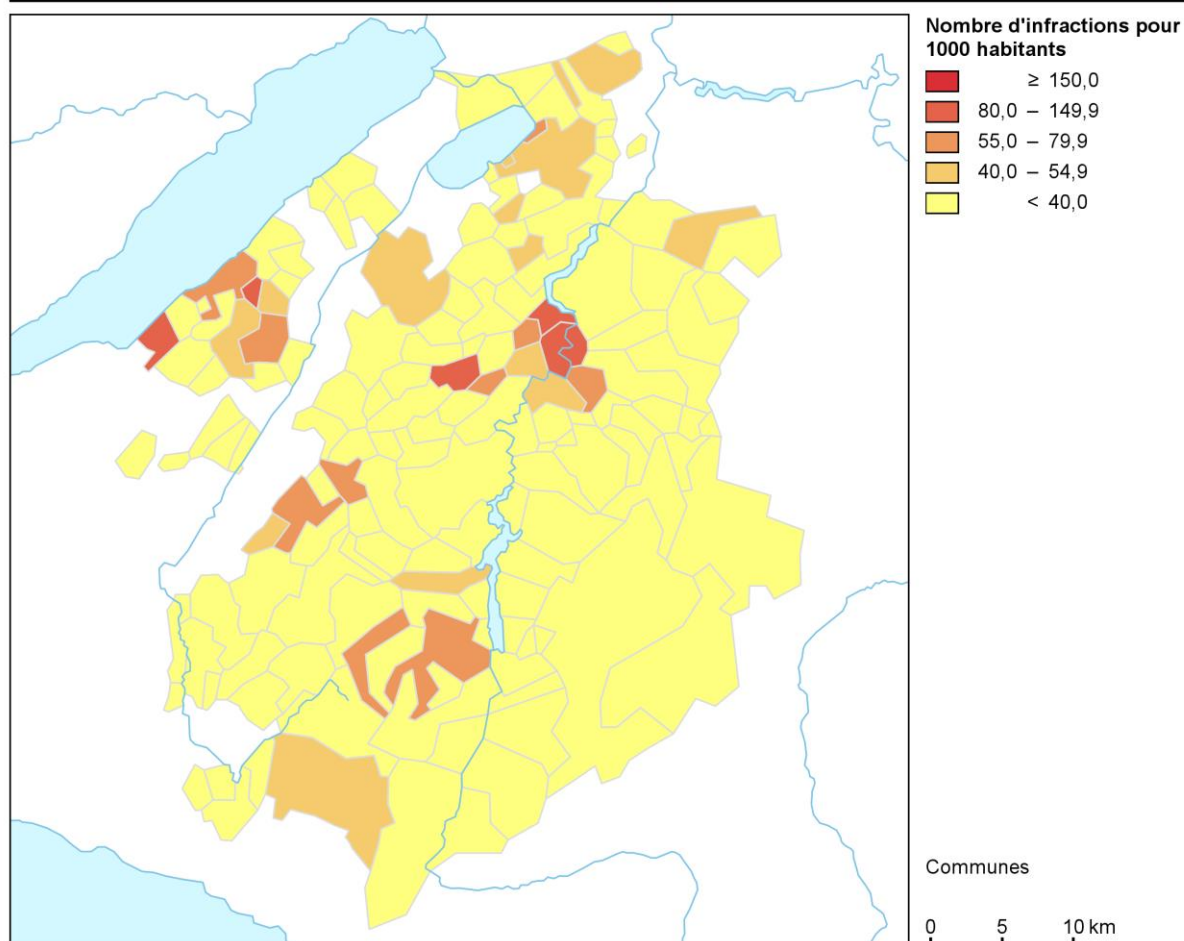
	2015			2016			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	7 183	103 330	69,5	6 188	104 388	59,3	-14%
La Gruyère	2 671	51 580	51,8	2 546	52 540	48,5	-5%
Sense	1 219	42 950	28,4	948	43 196	21,9	-22%
See / Lac	1 677	34 901	48,1	1 369	35 313	38,8	-18%
La Broye	1 543	30 035	51,4	1 494	30 846	48,4	-3%
La Glâne	709	22 917	30,9	773	23 278	33,2	9%
La Veveyse	568	17 664	32,2	598	17 900	33,4	5%
Inconnu FR	19	-	-	27	-	-	42%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 3: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.1.3 Fréquence (‰) par commune

Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 5: Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune

1.3.1.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune

	2015			2016			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	4 373	38 288	114,2	3 568	38 489	92,7	-18%
Bulle	1 653	21 464	77,0	1 708	21 991	77,7	3%
Villars-sur-Glâne	460	12 137	37,9	520	12 142	42,8	13%
Murten	572	8 006	71,4	443	8 120	54,6	-23%
Marly	400	8 095	49,4	389	8 083	48,1	-3%
Düdingen	303	7 679	39,5	256	7 794	32,8	-16%
Gibloux	170	7 025	24,2	185	7 139	25,9	9%
Châtel-Saint-Denis	300	6 363	47,1	318	6 455	49,3	6%
Estavayer-le-Lac	470	6 134	76,6	490	6 208	78,9	4%
Wünnewil-Flamatt	329	5 444	60,4	260	5 455	47,7	-21%
Romont (FR)	312	5 108	61,1	368	5 193	70,9	18%
Belmont-Broye	267	4 914	54,3	260	5 106	50,9	-3%
Kerzers	191	4 828	39,6	207	4 848	42,7	8%
Gurmels	111	4 070	27,3	102	4 142	24,6	-8%
Schmitten (FR)	121	4 055	29,8	53	4 040	13,1	-56%
Courtepin	160	3 634	44,0	173	3 681	47,0	8%
Mont-Vully	193	3 495	55,2	114	3 495	32,6	-41%
Bösingen	38	3 389	11,2	62	3 381	18,3	63%
Granges-Paccot	449	3 170	141,6	313	3 358	93,2	-30%
Attalens	69	3 189	21,6	64	3 295	19,4	-7%
Belfaux	106	3 182	33,3	114	3 288	34,7	8%
Tafers	103	3 253	31,7	70	3 286	21,3	-32%
Givisiez	153	3 118	49,1	172	3 125	55,0	12%
Le Mouret	66	3 104	21,3	68	3 073	22,1	3%
Ursy	76	2 827	26,9	71	2 936	24,2	-7%
Neyruz (FR)	104	2 504	41,5	90	2 572	35,0	-13%
Broc	118	2 514	46,9	83	2 506	33,1	-30%
Val-de-Charmey	106	2 384	44,5	57	2 416	23,6	-46%
Hauterive (FR)	62	2 407	25,8	59	2 415	24,4	-5%
Riaz	90	2 348	38,3	72	2 376	30,3	-20%
Ueberstorf	26	2 376	10,9	24	2 357	10,2	-8%
Montagny (FR)	102	2 274	44,9	93	2 354	39,5	-9%
Corminboeuf	107	2 239	47,8	68	2 332	29,2	-36%
Vuadens	55	2 277	24,2	81	2 282	35,5	47%
Vuisternens-devant-Romont	54	2 183	24,7	43	2 251	19,1	-20%
Siviriez	37	2 230	16,6	28	2 243	12,5	-24%
Gruyères	97	2 090	46,4	65	2 153	30,2	-33%
Alterswil	27	2 034	13,3	17	2 047	8,3	-37%
St. Antoni	10	1 936	5,2	12	2 014	6,0	20%
Plaffeien	75	1 978	37,9	74	1 982	37,3	-1%
Autres communes	3 074	93 632	-	2 729	95 038	-	-11%

© OFS, Neuchâtel 2017

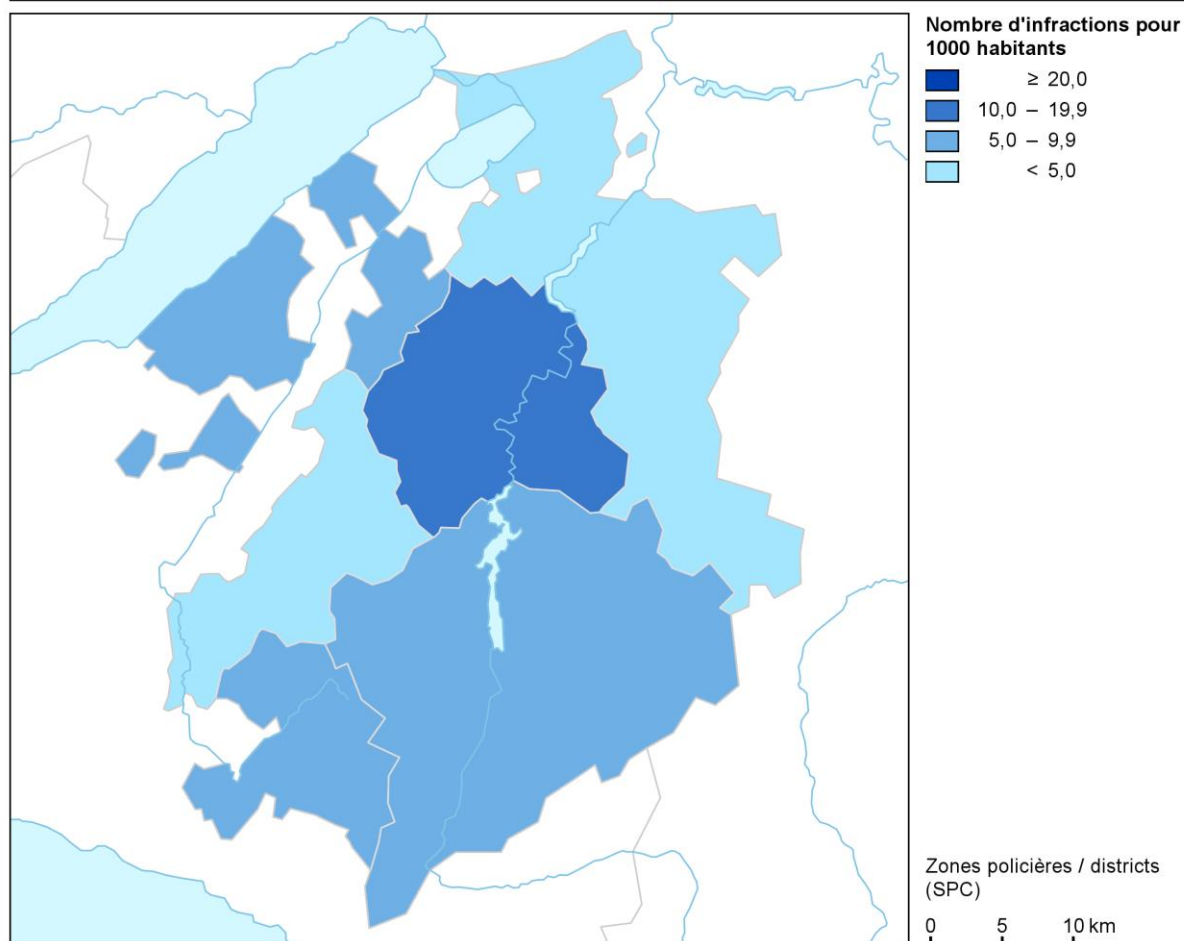
Tableau 4: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune

1.3.2 *Loi sur les stupéfiants (LStup)*

La comptabilisation des fréquences (nombre d'infractions pour 1000 habitants) améliore la comparabilité. Lors de comparaisons, il faut toutefois garder à l'esprit que ces fréquences ne tiennent pas compte de la structure d'opportunité (p. ex. des lieux où la population tend à se concentrer), ni des ressources en personnel disponibles pour procéder à des contrôles, qui influent grandement sur la fréquence des infractions dans ce domaine. Il faut par ailleurs tenir compte de la fréquence très élevée des dénonciations pour consommation, qui affecte fortement la situation d'ensemble.

1.3.2.1 *Fréquence (‰) par district*

Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par région/district



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 6: Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par district

1.3.2.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district

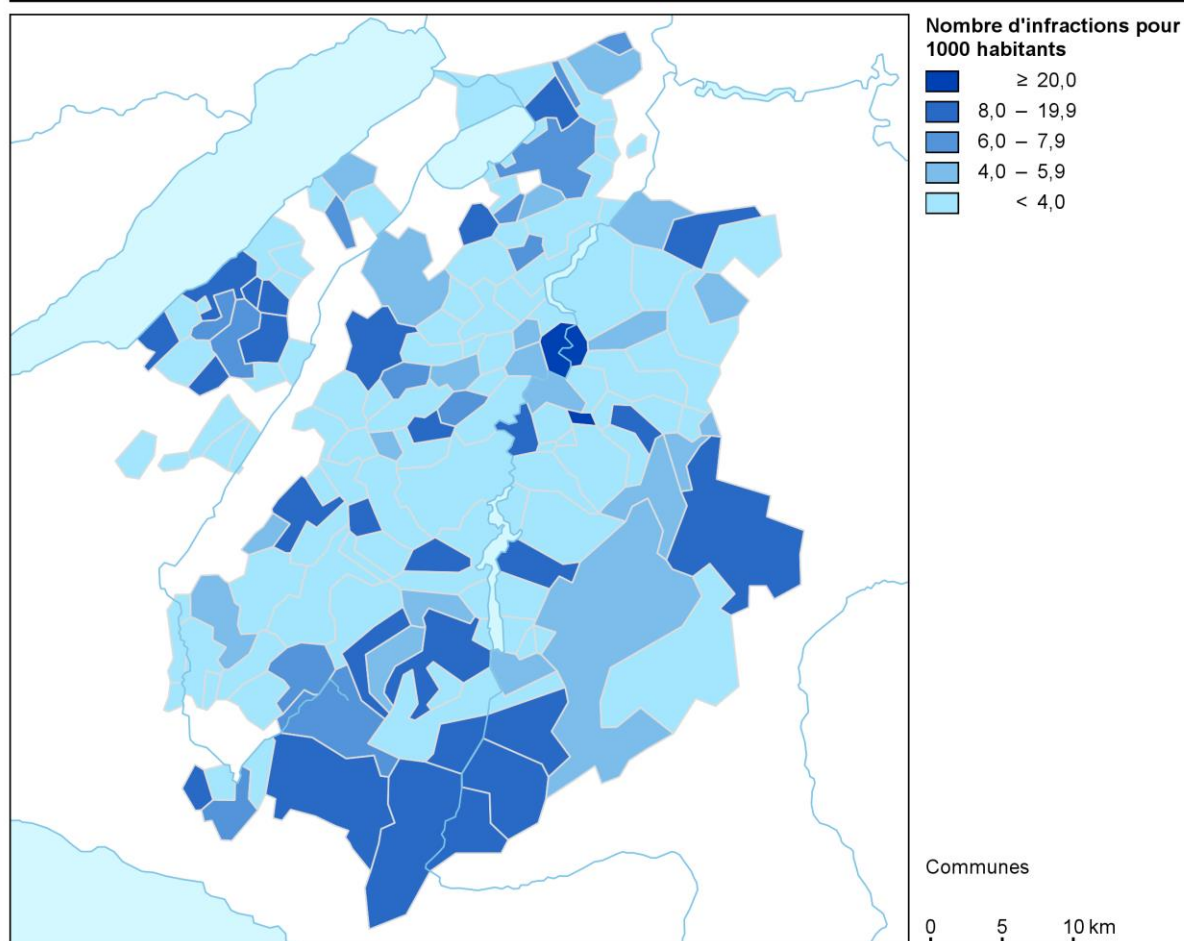
	2015			2016			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	1 415	103 330	13,7	1 384	104 388	13,3	-2%
La Gruyère	597	51 580	11,6	519	52 540	9,9	-13%
Sense	331	42 950	7,7	187	43 196	4,3	-44%
See / Lac	195	34 901	5,6	171	35 313	4,8	-12%
La Broye	247	30 035	8,2	236	30 846	7,7	-4%
La Glâne	132	22 917	5,8	88	23 278	3,8	-33%
La Veveyse	155	17 664	8,8	121	17 900	6,8	-22%
Inconnu FR	5	-	-	31	-	-	520%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 5: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.2.3 Fréquence (‰) par commune

Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 7: Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune

1.3.2.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune

	2015			2016			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	997	38 288	26,0	1 147	38 489	29,8	15%
Bulle	441	21 464	20,5	389	21 991	17,7	-12%
Villars-sur-Glâne	80	12 137	6,6	49	12 142	4,0	-39%
Murten	72	8 006	9,0	62	8 120	7,6	-14%
Marly	64	8 095	7,9	43	8 083	5,3	-33%
Düdingen	62	7 679	8,1	26	7 794	3,3	-58%
Gibloux	47	7 025	6,7	4	7 139	0,6	-91%
Châtel-Saint-Denis	118	6 363	18,5	58	6 455	9,0	-51%
Estavayer-le-Lac	58	6 134	9,5	102	6 208	16,4	76%
Wünnewil-Flamatt	40	5 444	7,3	49	5 455	9,0	23%
Romont (FR)	58	5 108	11,4	44	5 193	8,5	-24%
Belmont-Broye	49	4 914	10,0	23	5 106	4,5	-53%
Kerzers	25	4 828	5,2	28	4 848	5,8	12%
Gurmels	4	4 070	1,0	7	4 142	1,7	75%
Schmitten (FR)	49	4 055	12,1	8	4 040	2,0	-84%
Courtepin	12	3 634	3,3	27	3 681	7,3	125%
Mont-Vully	36	3 495	10,3	10	3 495	2,9	-72%
Bösingen	10	3 389	3,0	16	3 381	4,7	60%
Granges-Paccot	36	3 170	11,4	12	3 358	3,6	-67%
Attalens	9	3 189	2,8	26	3 295	7,9	189%
Belfaux	28	3 182	8,8	8	3 288	2,4	-71%
Tafers	20	3 253	6,1	14	3 286	4,3	-30%
Givisiez	24	3 118	7,7	18	3 125	5,8	-25%
Le Mouret	40	3 104	12,9	7	3 073	2,3	-83%
Ursy	25	2 827	8,8	16	2 936	5,4	-36%
Neyruz (FR)	5	2 504	2,0	20	2 572	7,8	300%
Broc	23	2 514	9,1	14	2 506	5,6	-39%
Val-de-Charmey	12	2 384	5,0	11	2 416	4,6	-8%
Hauterive (FR)	18	2 407	7,5	8	2 415	3,3	-56%
Riaz	9	2 348	3,8	10	2 376	4,2	11%
Ueberstorf	26	2 376	10,9	8	2 357	3,4	-69%
Montagny (FR)	54	2 274	23,7	21	2 354	8,9	-61%
Corminboeuf	2	2 239	0,9	2	2 332	0,9	0%
Vuadens	13	2 277	5,7	10	2 282	4,4	-23%
Vuisternens-devant-Romont	2	2 183	0,9	6	2 251	2,7	200%
Siviriez	0	2 230	0,0	0	2 243	0,0	0%
Gruyères	4	2 090	1,9	7	2 153	3,3	75%
Alterswil	8	2 034	3,9	6	2 047	2,9	-25%
St. Antoni	6	1 936	3,1	0	2 014	0,0	-100%
Plaffeien	35	1 978	17,7	18	1 982	9,1	-49%
Autres communes	456	93 632	-	403	95 038	-	-12%

© OFS, Neuchâtel 2017

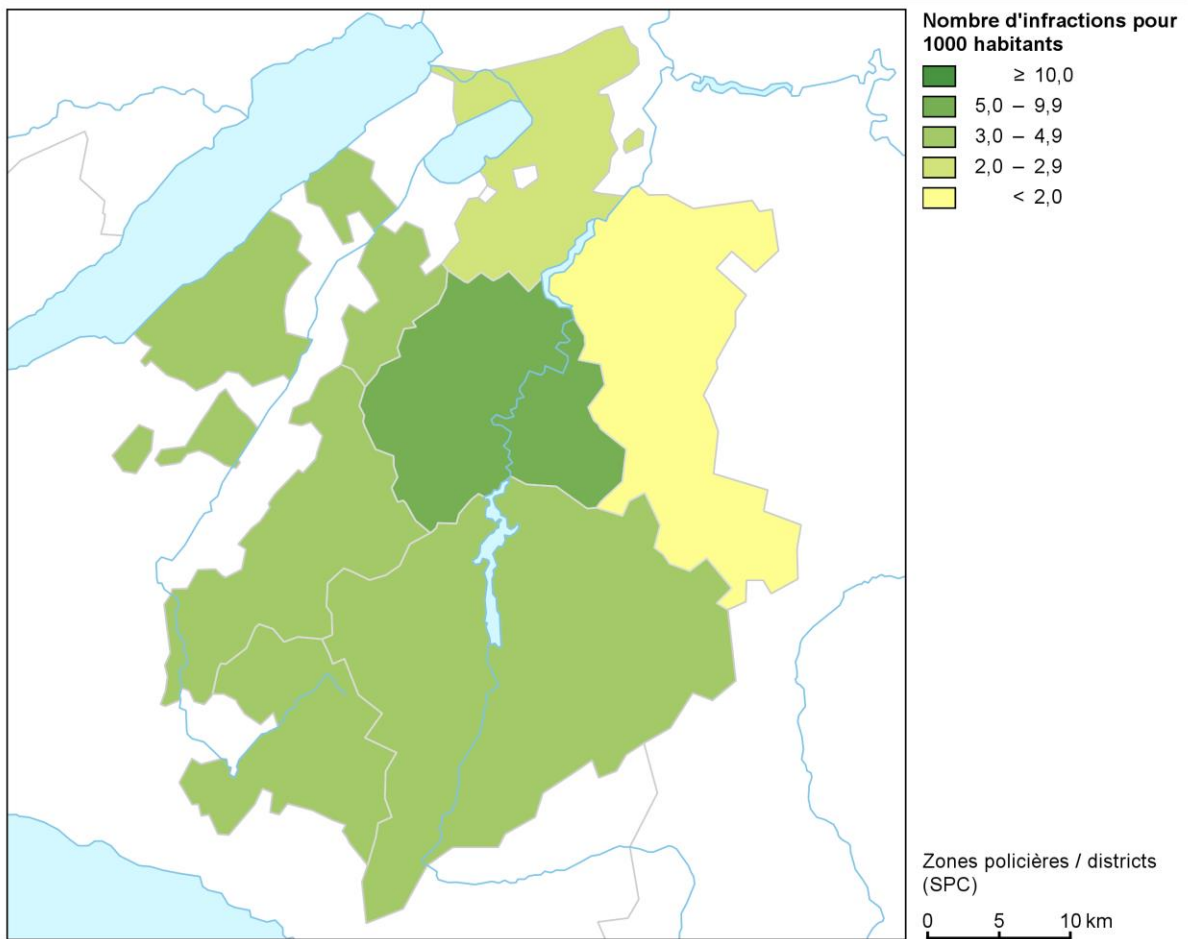
Tableau 6: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune

1.3.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Ces fréquences ne tiennent pas compte de la situation géographique (proximité d'une frontière) ni de l'intensité des contrôles, deux facteurs qui déterminent fortement la fréquence des infractions dans ce domaine. Il s'agit de garder cet élément à l'esprit lors de comparaisons.

1.3.3.1 *Fréquence (‰) par district*

Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (‰) par région/district



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 8: Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (‰) par district

1.3.3.2 Fréquence (‰) et évolution par district

Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district

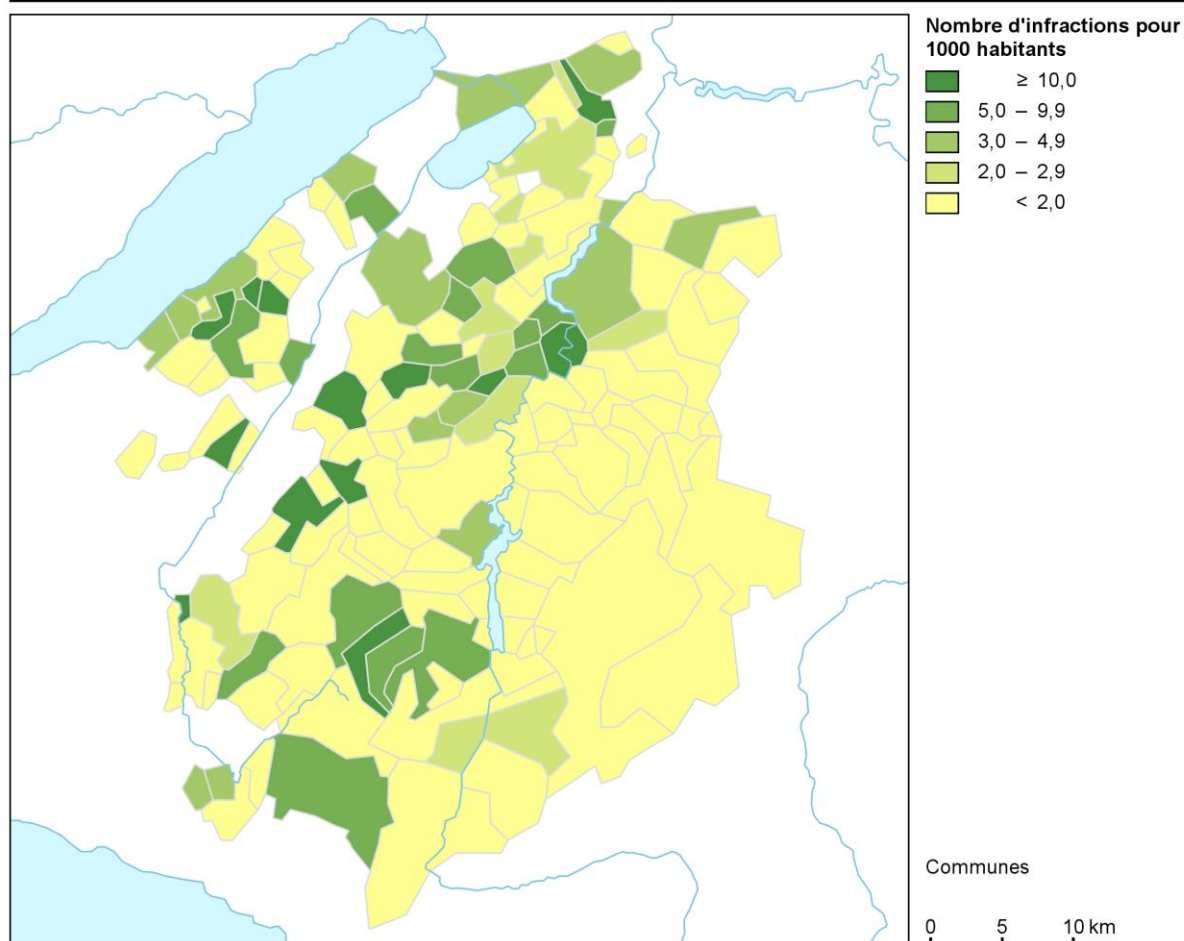
	2015			2016			Différence
	Infractions	Habitants	Fréquence	Infractions	Habitants	Fréquence	
La Sarine	962	103 330	9,3	1 035	104 388	9,9	8%
La Gruyère	279	51 580	5,4	207	52 540	3,9	-26%
Sense	69	42 950	1,6	84	43 196	1,9	22%
See / Lac	102	34 901	2,9	95	35 313	2,7	-7%
La Broye	96	30 035	3,2	150	30 846	4,9	56%
La Glâne	75	22 917	3,3	100	23 278	4,3	33%
La Veveyse	63	17 664	3,6	70	17 900	3,9	11%
Inconnu FR	16	–	–	20	–	–	25%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 7: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district

1.3.3.3 Fréquence (‰) par commune

Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – SPC (2016), STATPOP (2015)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2017

Figure 9: Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune

1.3.3.4 Fréquence (‰) et évolution par commune

Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune

	2015			2016			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Fribourg	756	38 288	19,7	773	38 489	20,1	2%
Bulle	200	21 464	9,3	134	21 991	6,1	-33%
Villars-sur-Glâne	55	12 137	4,5	65	12 142	5,4	18%
Murten	31	8 006	3,9	23	8 120	2,8	-26%
Marly	44	8 095	5,4	13	8 083	1,6	-70%
Düdingen	31	7 679	4,0	35	7 794	4,5	13%
Gibloux	7	7 025	1,0	5	7 139	0,7	-29%
Châtel-Saint-Denis	15	6 363	2,4	45	6 455	7,0	200%
Estavayer-le-Lac	30	6 134	4,9	21	6 208	3,4	-30%
Wünnewil-Flamatt	11	5 444	2,0	19	5 455	3,5	73%
Romont (FR)	42	5 108	8,2	63	5 193	12,1	50%
Belmont-Broye	7	4 914	1,4	19	5 106	3,7	171%
Kerzers	17	4 828	3,5	16	4 848	3,3	-6%
Gurmels	1	4 070	0,2	4	4 142	1,0	300%
Schmitten (FR)	7	4 055	1,7	5	4 040	1,2	-29%
Courtepin	0	3 634	0,0	9	3 681	2,4	-
Mont-Vully	6	3 495	1,7	15	3 495	4,3	150%
Bösingen	0	3 389	0,0	5	3 381	1,5	-
Granges-Paccot	34	3 170	10,7	26	3 358	7,7	-24%
Attalens	0	3 189	0,0	2	3 295	0,6	-
Belfaux	11	3 182	3,5	9	3 288	2,7	-18%
Tafers	10	3 253	3,1	7	3 286	2,1	-30%
Givisiez	2	3 118	0,6	24	3 125	7,7	1 100%
Le Mouret	0	3 104	0,0	2	3 073	0,7	-
Ursy	17	2 827	6,0	7	2 936	2,4	-59%
Neyruz (FR)	0	2 504	0,0	12	2 572	4,7	-
Broc	8	2 514	3,2	3	2 506	1,2	-63%
Val-de-Charmey	3	2 384	1,3	3	2 416	1,2	0%
Hauterive (FR)	6	2 407	2,5	6	2 415	2,5	0%
Riaz	7	2 348	3,0	0	2 376	0,0	-100%
Ueberstorf	0	2 376	0,0	2	2 357	0,8	-
Montagny (FR)	7	2 274	3,1	3	2 354	1,3	-57%
Corminboeuf	2	2 239	0,9	5	2 332	2,1	150%
Vuadens	1	2 277	0,4	14	2 282	6,1	1 300%
Vuisternens-devant-Romont	4	2 183	1,8	0	2 251	0,0	-100%
Siviriez	1	2 230	0,4	3	2 243	1,3	200%
Gruyères	7	2 090	3,3	1	2 153	0,5	-86%
Alterswil	0	2 034	0,0	2	2 047	1,0	-
St. Antoni	1	1 936	0,5	0	2 014	0,0	-100%
Plaffeien	0	1 978	0,0	3	1 982	1,5	-
Autres communes	281	93 632	-	358	95 038	-	27%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 8: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune

1.4 Prévenus selon la loi

Une personne n'est comptée qu'une seule fois comme personne réelle, indépendamment du nombre d'infractions qui lui sont imputées. Ainsi la référence aux données relatives à la population reste garantie.

La population des prévenus présentée ci-dessous est composée de résidants et de non résidants. Une comparaison cohérente des prévenus avec la population résidante n'est possible qu'en sélectionnant des prévenus résidants de la même catégorie d'âge et du même sexe.

1.4.1 Prévenus selon la loi, le groupe d'âge et le sexe

Prévenus selon la loi, le groupe d'âge et le sexe

	Total	Mineurs		Jeunes adultes (18-24 ans)		Adultes (>24 ans)		Pers. mor.	Sans notion
		m	f	m	f	m	f		
Code pénal (CP)	2 676	269	59	459	77	1 404	408	0	0
Loi sur les stupéfiants (LStup)	1 194	235	53	308	28	496	74	0	0
Loi sur les étrangers (LEtr)	762	28	7	157	16	496	58	0	0

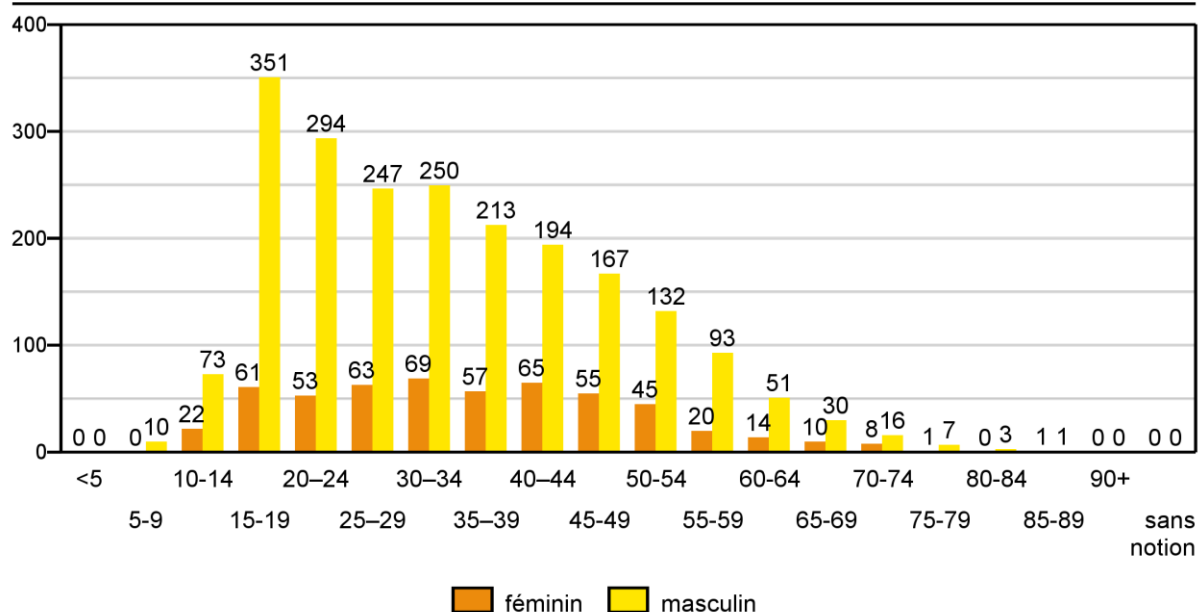
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 9: Prévenus selon la loi, le groupe d'âge et le sexe

1.4.2 Répartition de l'âge et du sexe selon la loi

1.4.2.1 Code pénal (CP)

Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe



État de la base de données: 10.2.2017

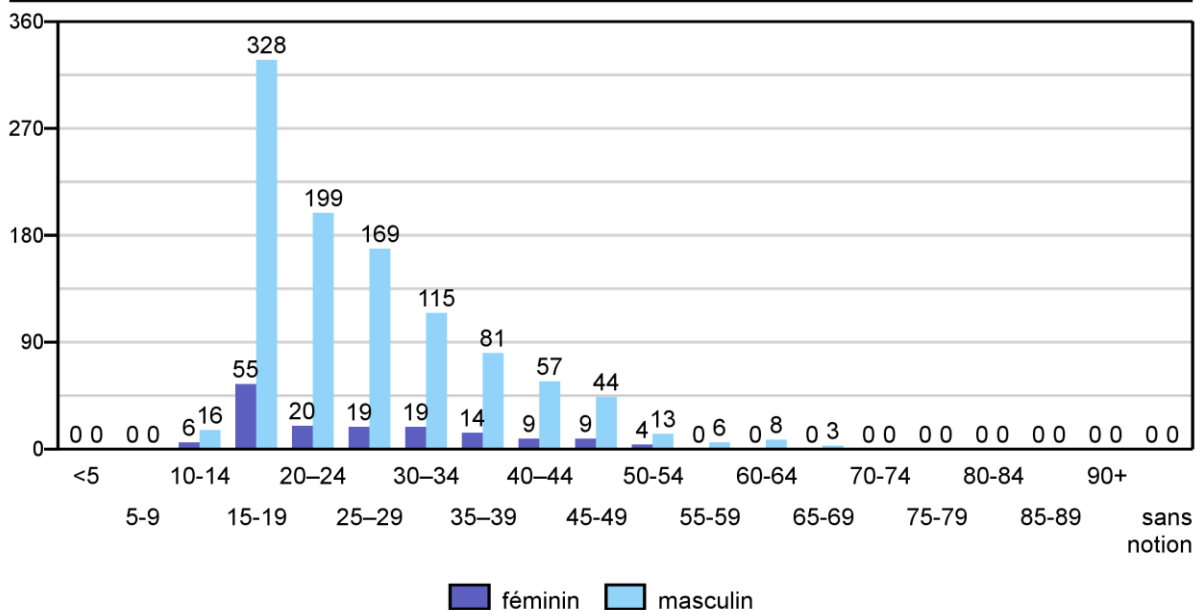
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 10: Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.2.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe



État de la base de données: 10.2.2017

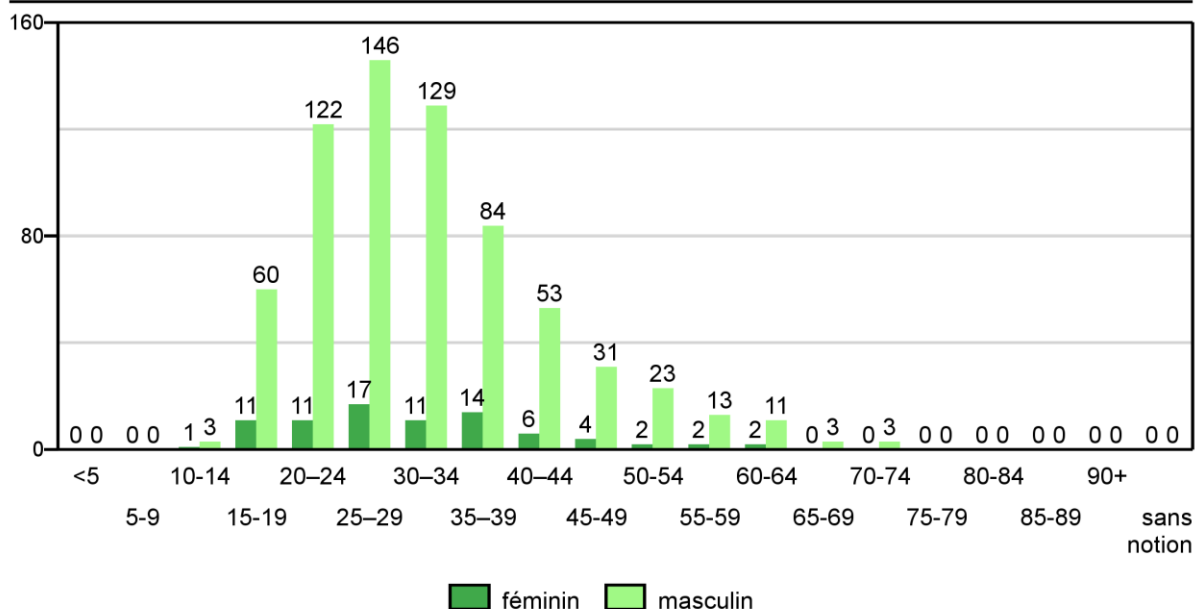
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 11: Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.2.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe

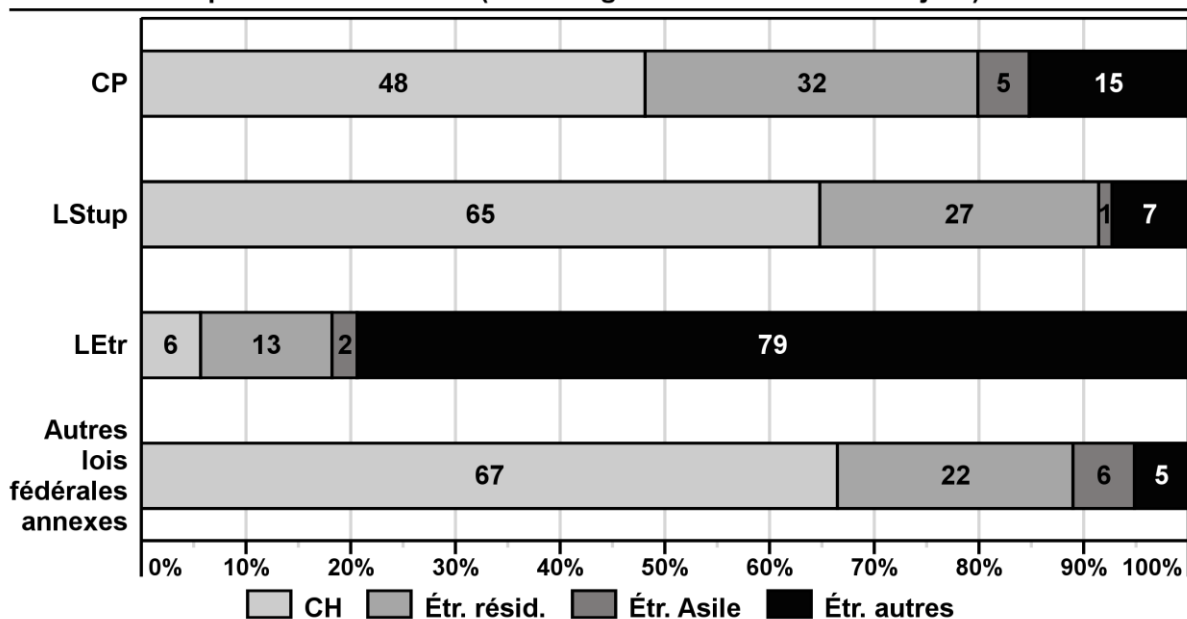


État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 12: Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe

1.4.3 Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)**Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)**

État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 13: Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)

Dans la SPC, une distinction entre les étrangers se fait selon le statut de séjour (ou son absence) de ces derniers. Trois catégories sont ainsi créées:

Population résidente permanente étrangère (Etr. résid.):

- autorisation de séjour (livret B)
- autorisation d'établissement (livret C)
- autorisation de séjour avec activité lucrative (diplomates, fonctionnaires internationaux, livret Ci)

Requérants d'asile (Etr. Asile):

- étrangers admis provisoirement (livret F)
- requérants d'asile (livret N)
- personnes à protéger (livret S)

Étrangers autres (Etr. Autres):

- autorisation de courte durée (livret L)
- autorisation frontalière (livret G)
- touriste/présence légale sans permis d'établissement ou de séjour
- requérant d'asile avec décision de non entrée en matière
- requérant d'asile débouté avec suppression de l'aide sociale
- renvoi à la frontière
- présence illégale
- en procédure d'annonce
- statut inconnu ou manquant

Cette dernière catégorie (Étr. Autres) ne peut pas être détaillée en sous-catégories car la part des personnes pour lesquelles il n'existe pas de statut ou pour lesquelles la police n'en saisit pas est importante.

Dans la STATPOP (cf. définition du glossaire méthodologique), les étrangers avec une autorisation de courte durée (livret L), les étrangers admis provisoirement (livret F) et les requérants d'asile (livret N) résidant depuis plus de 12 mois en Suisse, sont compris dans la population résidente permanente. En revanche, dans la SPC, il n'est pas possible d'effectuer cette distinction car la durée de séjour ne peut pas être déterminée.

Remarques sur la LEtr: les Suisses peuvent violer la loi sur les étrangers de manière restreinte, p.ex. par l'occupation illégale d'étrangers ou la facilitation de leur séjour illégal.

1.4.4 *Nationalité selon la loi et le statut de séjour*

Pour pouvoir garantir la comparabilité entre les nationalités, le nombre de prévenus d'une nationalité devrait être référé au nombre des personnes effectivement présentes pour la nationalité concernée et converti à 1000 personnes (voir glossaire méthodologique). Cela ne fait sens qu'au niveau national, puisque les chiffres cantonaux sont en général très bas et qu'il ne faut pas sous-estimer la mobilité intercantonale des prévenus. Le taux de criminalité ainsi calculé ne doit pas être surévalué, en particulier pour les petits nombres de personnes, puisqu'une personne de plus ou de moins conduit à des modifications importantes des chiffres.

Les nationalités de Serbie et Serbie-Monténégro ont dû être regroupées. En effet, en raison des modifications politiques encore récentes, beaucoup de personnes n'ont pas encore de papiers d'identité mis à jour. Une attribution différenciée n'est actuellement pas encore possible.

Alors que la statistique de la population et des ménages considère les requérants d'asile qui séjournent depuis plus d'un an en Suisse comme faisant partie de la population résidente, la SPC continue de les attribuer au domaine de l'asile, par manque de données sur la durée de séjour.

1.4.4.1 *Code pénal (CP)*

Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	2 676	2 138	131	407
Suisse	1 288	1 288		
Total étrangers	1 388	850	131	407
Portugal	292	271	0	21
Kosovo	131	73	2	56
France	111	67	0	44
Roumanie	90	4	0	86
Italie	61	52	0	9
Erythrée	59	21	37	1
Turquie	43	39	1	3
Géorgie	41	0	16	25
Espagne	35	31	0	4
Algérie	31	5	8	18
Serbie-et-Monténégro	28	19	1	8
Macédoine	28	24	0	4
Maroc	28	12	8	8
Tunisie	26	15	4	7
Brésil	23	19	0	4
Allemagne	21	14	0	7
Pologne	19	5	0	14
Congo (Kinshasa)	18	14	3	1
Somalie	16	5	10	1
Cameroun	15	14	0	1
Cap-Vert	15	13	0	2
Russie	13	3	9	1
Afghanistan	13	4	9	0
Bulgarie	11	3	0	8
Albanie	10	2	0	8
Autres nationalités	210	121	23	66

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 10: Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.4.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	1 194	1 092	15	87
Suisse	774	774		
Total étrangers	420	318	15	87
Portugal	129	119	0	10
France	64	44	0	20
Espagne	43	33	0	10
Kosovo	21	17	0	4
Turquie	19	18	1	0
Italie	15	13	0	2
Autres nationalités	129	74	14	41

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 11: Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.4.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

	Statut de séjour			
	Total	Population résidente	Asile	Autres étrangers
Total	762	139	18	605
Suisse	43	43		
Total étrangers	719	96	18	605
Kosovo	282	39	1	242
Roumanie	108	2	0	106
Algérie	33	0	1	32
France	28	4	0	24
Serbie-et-Monténégro	24	5	0	19
Portugal	20	11	0	9
Maroc	18	3	0	15
Macédoine	17	6	0	11
Erythrée	16	2	10	4
Géorgie	16	1	1	14
Italie	12	1	0	11
Tunisie	12	1	0	11
Espagne	10	3	0	7
Autres nationalités	123	18	5	100

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 12: Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour

1.4.5 Nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Les infractions peuvent se dérouler de manière soit concomitante (au même moment, au même endroit), soit répétée sur une année.

1.4.5.1 Code pénal (CP)

Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	161	80	31	20	24	12	328
Suisses	96	52	13	7	15	8	191
Étrangers	65	28	18	13	9	4	137
résidents	50	21	7	11	9	3	101
asile	9	3	3	2	0	0	17
autres	6	4	8	0	0	1	19
Total adultes	1 238	490	240	118	208	54	2 348
Suisses	584	249	100	60	79	25	1 097
Étrangers	654	241	140	58	129	29	1 251
résidents	402	163	78	38	60	8	749
asile	61	14	14	5	17	3	114
autres	191	64	48	15	52	18	388

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 13: Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Les combinaisons des deux ou trois infractions les plus fréquentes selon le Code pénal sont le vol par introduction clandestine (violation de domicile + vol) ou le vol par effraction (violation de domicile + vol + dommages à la propriété).

1.4.5.2 Loi sur les stupéfiants (LStup)

Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	105	120	17	20	24	2	288
Suisses	83	91	13	15	19	2	223
Étrangers	22	29	4	5	5	0	65
résidents	21	26	3	4	5	0	59
asile	0	1	1	1	0	0	3
autres	1	2	0	0	0	0	3
Total adultes	304	300	188	66	47	1	906
Suisses	163	185	126	44	32	1	551
Étrangers	141	115	62	22	15	0	355
résidents	96	81	53	19	10	0	259
asile	6	5	0	0	1	0	12
autres	39	29	9	3	4	0	84

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 14: Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

La combinaison de deux infractions que l'on constate le plus souvent dans le domaine des stupéfiants est la possession, respectivement la saisie en rapport avec la consommation de substances illicites. Dans ce domaine de la délinquance, les dénonciations répétées de la même personne sont également sensiblement plus fréquentes que dans les autres domaines.

1.4.5.3 Loi sur les étrangers (LEtr)

Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	17	16	0	1	1	0	35
Suisses	0	0	0	0	0	0	0
Étrangers	17	16	0	1	1	0	35
résidents	0	0	0	0	0	0	0
asile	0	0	0	0	0	0	0
autres	17	16	0	1	1	0	35
Total adultes	323	192	137	18	45	12	727
Suisses	33	9	1	0	0	0	43
Étrangers	290	183	136	18	45	12	684
résidents	78	15	1	1	0	1	96
asile	6	3	2	0	4	3	18
autres	206	165	133	17	41	8	570

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 15: Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu

Dans le domaine de la loi sur les étrangers, le caractère multiple des infractions commises par une personne est relativement fréquent. Une entrée illégale a, par exemple, pour conséquence également un séjour illégal.

1.4.6 Nombre de prévenus par infraction au Code pénal (CP)

Nombre de prévenus par infraction au Code pénal

	Nombre de prévenus					
	1	2	3	4	5-10	>10
Nombre d'infractions	4 637	583	160	50	116	2

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 16: Nombre de prévenus par infraction au Code pénal

Les dénonciations dans le domaine de la loi sur les stupéfiants comme dans le domaine de la loi sur les étrangers sont souvent traitées par personne. Il n'est dès lors plus possible de démontrer statistiquement si les infractions ont été commises seul ou en groupe. Nous avons donc renoncé à une telle exploitation pour ces deux lois.

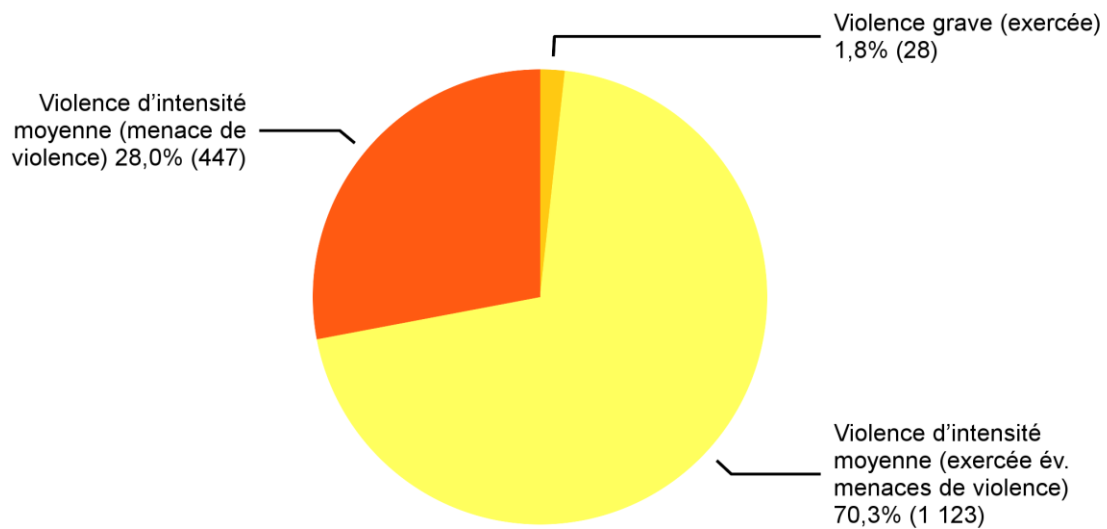
2 Partie détaillée

2.1 Infractions de violence

Par infraction de violence, on entend toutes les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. L'exercice de la violence contre des choses n'est pas pris en considération ci-dessous (voir les dommages à la propriété).

2.1.1 Infractions de violence: répartition selon le type de violence

Infractions de violence: répartition selon le type de violence



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 14: Infractions de violence: répartition selon le type de violence

2.1.2 *Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions*

Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total violence	2 110	86,3%	1 598	87,7%	-24%
Violence grave (exercée)	38	76,3%	28	75,0%	-26%
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	1	100,0%	3	100,0%	200%
Homicides avec arme à feu	0	–	0	–	0%
Homicides avec arme coupante/tranchante	1	100,0%	3	100,0%	200%
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	–	0	–	0%
Homicides avec violence physique	0	–	0	–	0%
Homicides autre instrument	0	–	0	–	0%
Homicides sans notion/inconnu	0	–	0	–	0%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	8	62,5%	4	75,0%	-50%
Lés. corp. graves avec arme à feu	0	–	0	–	0%
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	2	100,0%	1	0,0%	-50%
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	0	–	0	–	0%
Lés. corp. graves avec violence physique	4	25,0%	2	100,0%	-50%
Lés. corp. graves autre instrument	2	100,0%	1	100,0%	-50%
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	–	0	–	0%
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	–	0	–	0%
Prise d'otage (Art. 185)	0	–	0	–	0%
Viol (Art. 190)	29	79,3%	21	71,4%	-28%
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	–	0	–	0%
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	1 452	88,6%	1 123	89,6%	-23%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	396	85,4%	362	85,4%	-9%
Voies de fait (Art. 126)	512	87,5%	327	94,2%	-36%
Participation à rixe (Art. 133) ¹	61	100,0%	67	100,0%	10%
Participation à agression (Art. 134) ¹	26	88,5%	66	95,5%	154%
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	34	52,9%	30	46,7%	-12%
Contrainte (Art. 181)	126	88,1%	111	86,5%	-12%
Mariage forcé (Art. 181a)	0	–	0	–	0%
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	16	93,8%	10	80,0%	-38%
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	–	0	–	0%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	33	78,8%	27	70,4%	-18%
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	248	99,2%	123	99,2%	-50%
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	–	0	–	0%
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	620	81,6%	447	83,7%	-28%
Menaces (Art. 180)	583	86,3%	410	89,0%	-30%
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	37	8,1%	37	24,3%	0%

© OFS, Neuchâtel 2017

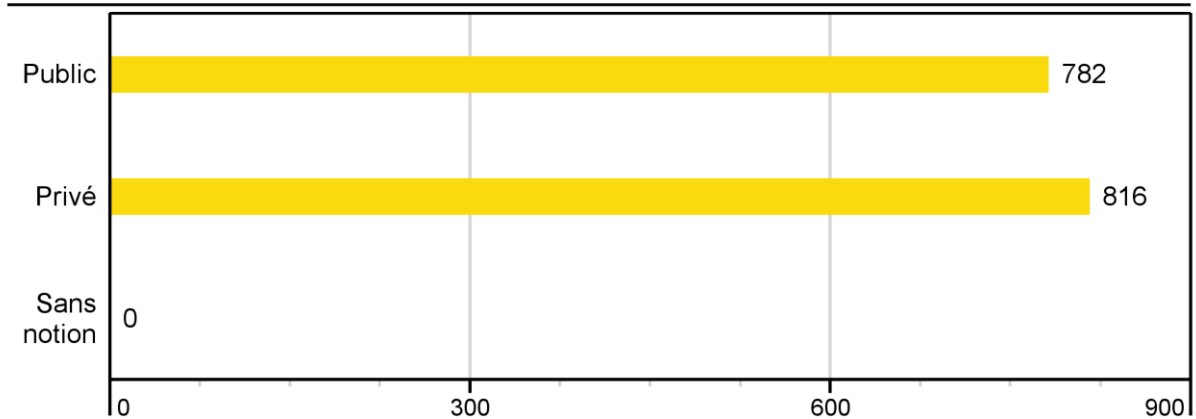
Tableau 17: Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions

¹ Pour les infractions de rixe et d'agression, on sanctionne la participation. Le nombre d'infractions respecte ainsi le nombre de participants (en tant que prévenus).

2.1.3 *Infractions de violence selon l'endroit*

2.1.3.1 *Infractions de violence selon l'endroit: public-privé*

Infractions de violence selon l'endroit: public-privé



État de la base de données: 10.2.2017

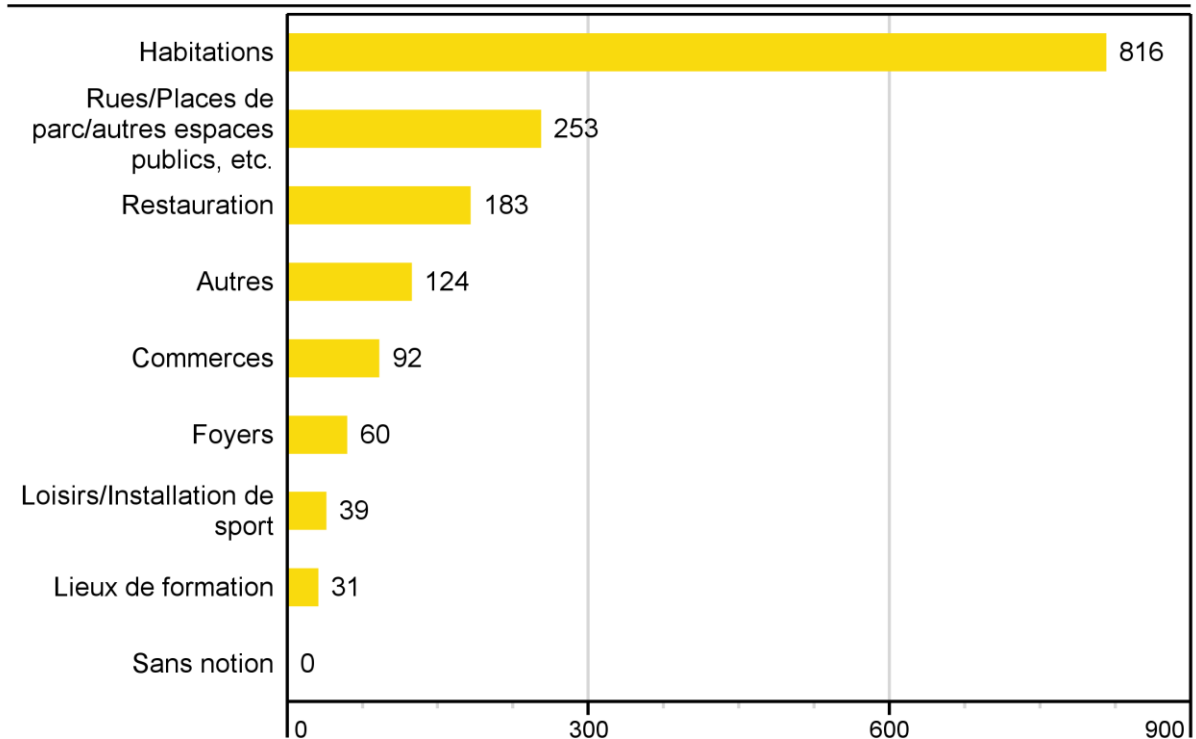
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 15: Infractions de violence selon l'endroit: public-privé

2.1.3.2 *Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées*

Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 16: Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées

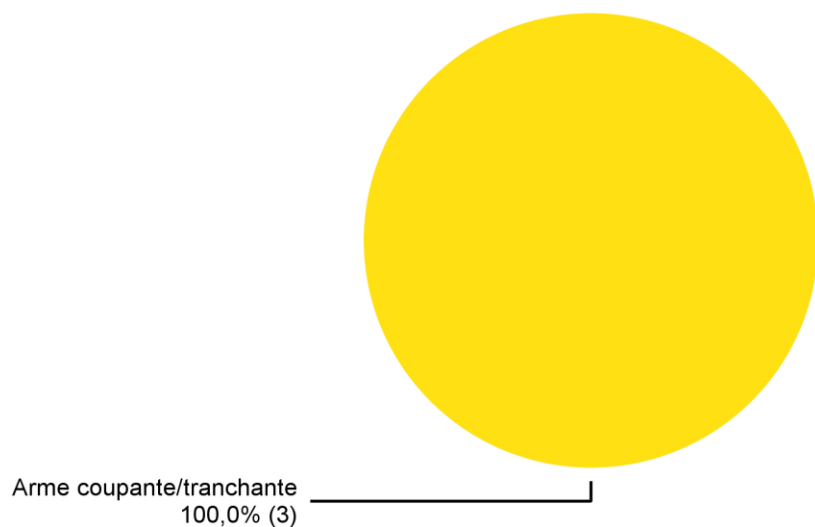
L'espace privé est défini par les « quatre murs », c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.1.4 Infractions de violence selon l'instrument

2.1.4.1 Homicides, y c. tentatives

Homicides (Art. 111–113/116) selon l'instrument, y c. tentatives



État de la base de données: 10.2.2017

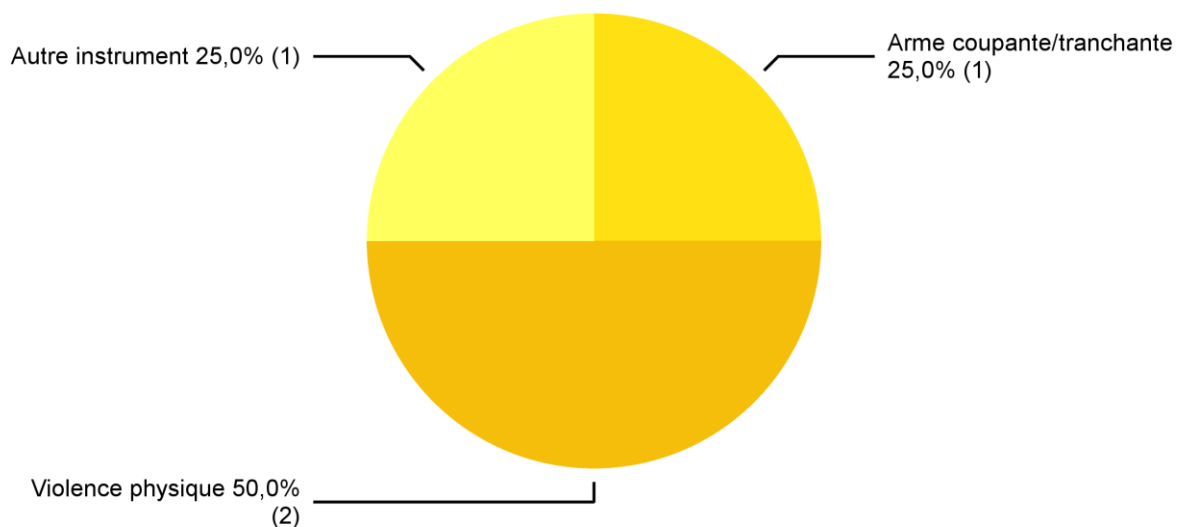
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 17: Homicides (Art. 111–113/116) selon l'instrument, y c. tentatives

2.1.4.2 Lésions corporelles graves

Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 18: Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument

2.1.5 *Prévenus d'infractions de violence selon l'âge, le sexe et la nationalité*

Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité

	Total	Âge/Sexe			Étr./Statut		
		<18	18–24	>24	M	Total	Résid.
Total violence	1 038	94	194	750	851	520	409
Violence grave (exercée)	21	1	3	17	21	12	10
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	2	0	0	2	2	1	1
Homicides arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Homicides arme coupante/tranchante	2	0	0	2	2	1	1
Homicides arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides violence physique	0	0	0	0	0	0	0
Homicides autre instrument	0	0	0	0	0	0	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	4	0	1	3	4	2	2
Lés. corp. grav. arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. grav. arme coupante/tranchante	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. grav. arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. grav. violence physique	3	0	1	2	3	1	1
Lés. corp. graves autre instrument	1	0	0	1	1	1	1
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	0	0	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	0	0	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	15	1	2	12	15	9	7
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (réalisée év. menaces de violence)	820	85	167	568	668	418	322
Lésions corporelles simples (Art. 123)	331	36	88	207	271	180	132
Voies de fait (Art. 126)	282	32	33	217	210	153	144
Participation à rixe (Art. 133)	65	9	28	28	56	33	19
Participation à agression (Art. 134)	55	7	34	14	52	42	23
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	16	2	5	9	15	9	3
Contrainte (Art. 181)	92	3	5	84	79	40	38
Mariage forcé (Art. 181a)	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	15	0	2	13	10	12	7
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	0	0	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	18	5	4	9	18	9	5
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	106	4	29	73	97	40	24
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	345	20	46	279	285	189	161
Menaces (Art. 180)	337	19	46	272	279	184	156
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	10	1	0	9	7	7	7

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 18: Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité

2.1.6 Lésés d'infractions de violence selon l'âge et le sexe

Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe

	Total	Âge			Sexe		Pers. mor.
		<18	18–24	>24	M	F	
Total violence	1 080	149	183	731	541	522	17
Violence grave (exercée)	27	3	5	19	5	22	0
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	3	0	0	3	2	1	0
Homicides avec arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec arme coupante/tranchante	3	0	0	3	2	1	0
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec violence physique	0	0	0	0	0	0	0
Homicides autre instrument	0	0	0	0	0	0	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	4	0	0	4	3	1	0
Lés. corp. graves avec arme à feu	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	1	0	0	1	0	1	0
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Lés. corp. graves avec violence physique	2	0	0	2	2	0	0
Lés. corp. graves autre instrument	1	0	0	1	1	0	0
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	0	0	0	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	0	0	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	21	3	5	13	0	21	0
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	796	132	141	512	406	379	11
Lésions corporelles simples (Art. 123)	346	60	78	208	229	117	0
Voies de fait (Art. 126)	294	51	33	210	128	166	0
Participation à rixe (Art. 133)	3	0	2	1	2	1	0
Participation à agression (Art. 134)	25	5	13	7	23	2	0
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	38	4	5	20	18	11	9
Contrainte (Art. 181)	103	6	12	83	27	74	2
Mariage forcé (Art. 181a)	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	10	2	1	7	5	5	0
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	0	0	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	24	11	7	6	1	23	0
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	5	0	0	5	2	3	0
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	409	30	61	312	189	214	6
Menaces (Art. 180)	374	24	57	291	164	208	2
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	37	6	4	23	27	6	4

© OFS, Neuchâtel 2017

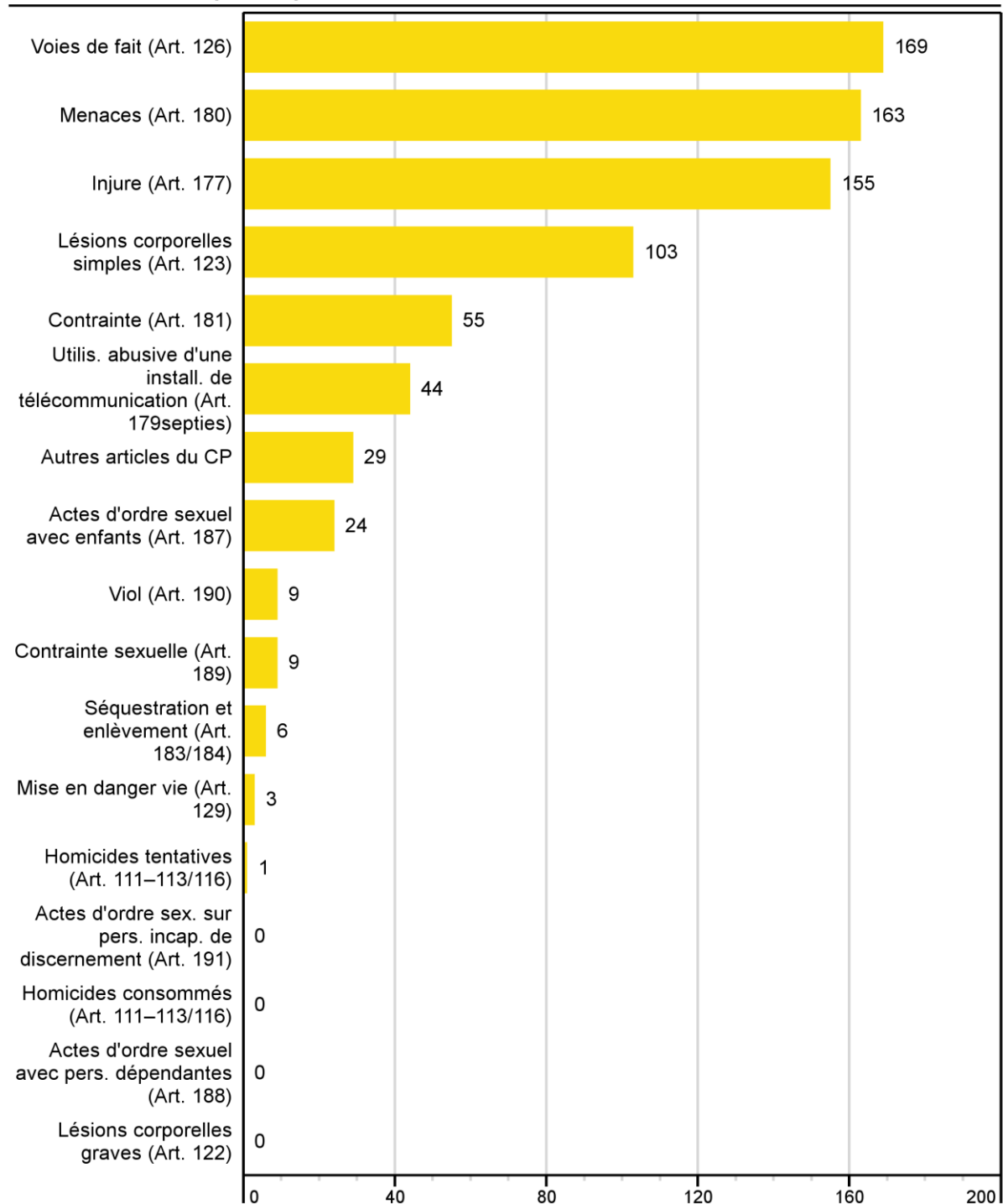
Tableau 19: Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe

2.2 Violences domestiques

Par violences domestiques, on entend l'exercice ou la menace d'une violence dans un couple ayant une relation actuelle ou passée, qu'il soit marié ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté.

2.2.1 Violences domestiques: répartition selon l'infraction

Violences domestiques: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 19: Violences domestiques: répartition selon l'infraction

2.2.2 *Violences domestiques: évolution des infractions***Violences domestiques: évolution des infractions**

	2015	2016	Différence
	Infractions	Infractions	
Total infractions de violences domestiques	978	770	-21%
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	0	0	0%
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	1	1	0%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	0%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	132	103	-22%
Voies de fait (Art. 126)	251	169	-33%
Mise en danger vie (Art. 129)	3	3	0%
Injure (Art. 177)	171	155	-9%
Util. abusive d'une install. de télécommunication (Art. 179 ^{septies})	53	44	-17%
Menaces (Art. 180)	212	163	-23%
Contrainte (Art. 181)	59	55	-7%
Séquestration et enlèvement (Art. 183/184)	8	6	-25%
Actes d'ordre sexuel sur enfant (Art. 187)	22	24	9%
Actes d'ordre sex. sur personnes dépendantes (Art. 188)	1	0	-100%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	9	9	0%
Viol (Art. 190)	18	9	-50%
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	1	0	-100%
Autres articles du CP ²	37	29	-22%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 20: Violences domestiques: évolution des infractions

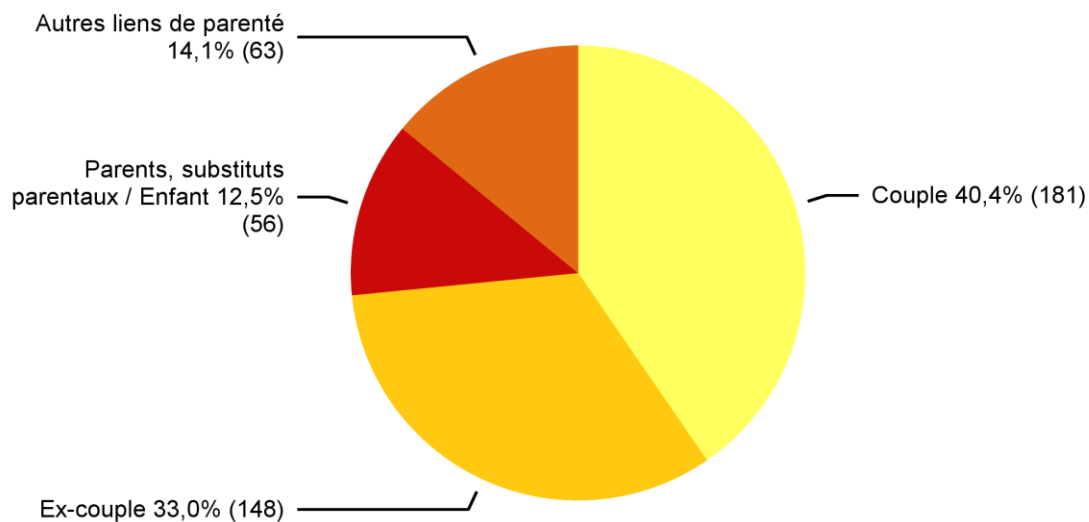
La relation entre le prévenu et le lésé est saisie pour une sélection d'infractions significatives en matière de violences domestiques afin de pouvoir analyser statistiquement ces dernières. Une relation domestique a été constatée dans 43% de ces infractions.

La violation de domicile est une infraction qui est souvent rencontrée dans le domaine des violences domestiques. Cependant, en raison du nombre important de violations de domicile relevé (notamment en relation avec le vol), nous avons renoncé, pour des raisons de charge de travail à l'indication obligatoire de la relation prévenu-lésé dans ce cas. L'exhaustivité des données ne pouvant pas être garantie, cette infraction n'est pas intégrée dans la représentation ci-dessus.

² Autres articles du CP: Incitation et assistance au suicide (Art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (Art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (Art. 124 CP), exposition (Art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (Art. 136 CP), diffamation (Art. 173 CP), calomnie (Art. 174 CP), mariage/partenaire forcé (Art. 181a CP), prise d'otage (Art. 185 CP), abus de la détresse (Art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (Art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, séquestration et enlèvement, prise d'otage (Art. 260^{bis} CP).

2.2.3 *Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu*

Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

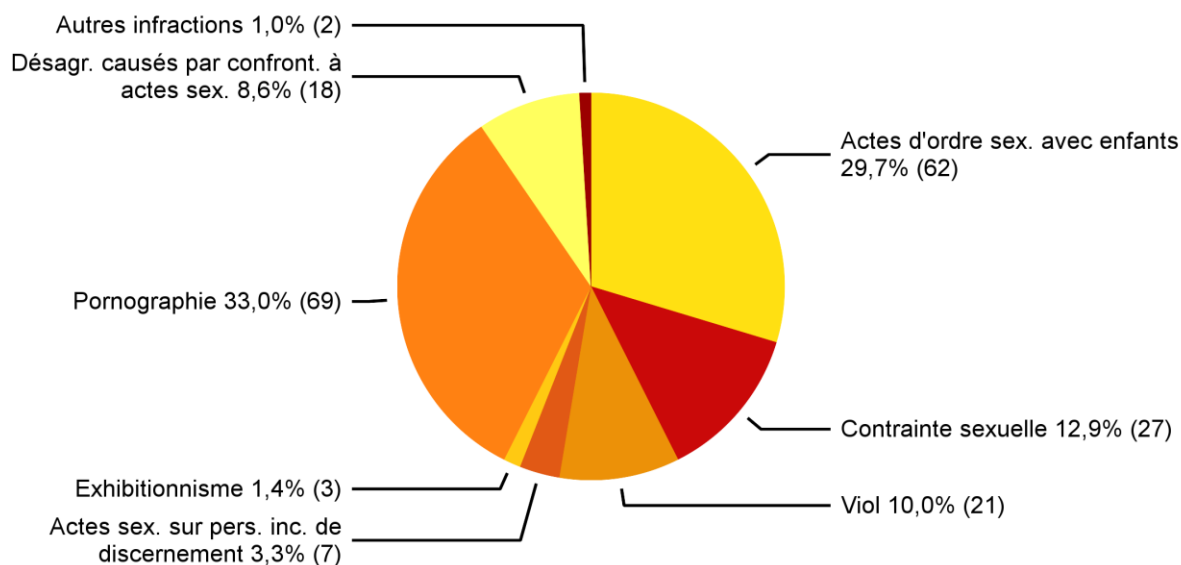
Figure 20: Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu

Une infraction enregistrée par la police entre dans le domaine des violences domestiques en raison du type de relation entre le prévenu et le lésé. Dans ce graphique, chaque personne lésée est comptabilisée une seule fois par type de relation. Une personne peut apparaître ainsi plusieurs fois. Exemple: Une personne est lésée lors d'une agression par son partenaire et ses deux enfants. La personne lésée sera comptée une fois dans le type de relation « couple » et une fois dans le type de relation « parents/enfant ».

2.3 Infractions contre l'intégrité sexuelle

2.3.1 Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction

Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction

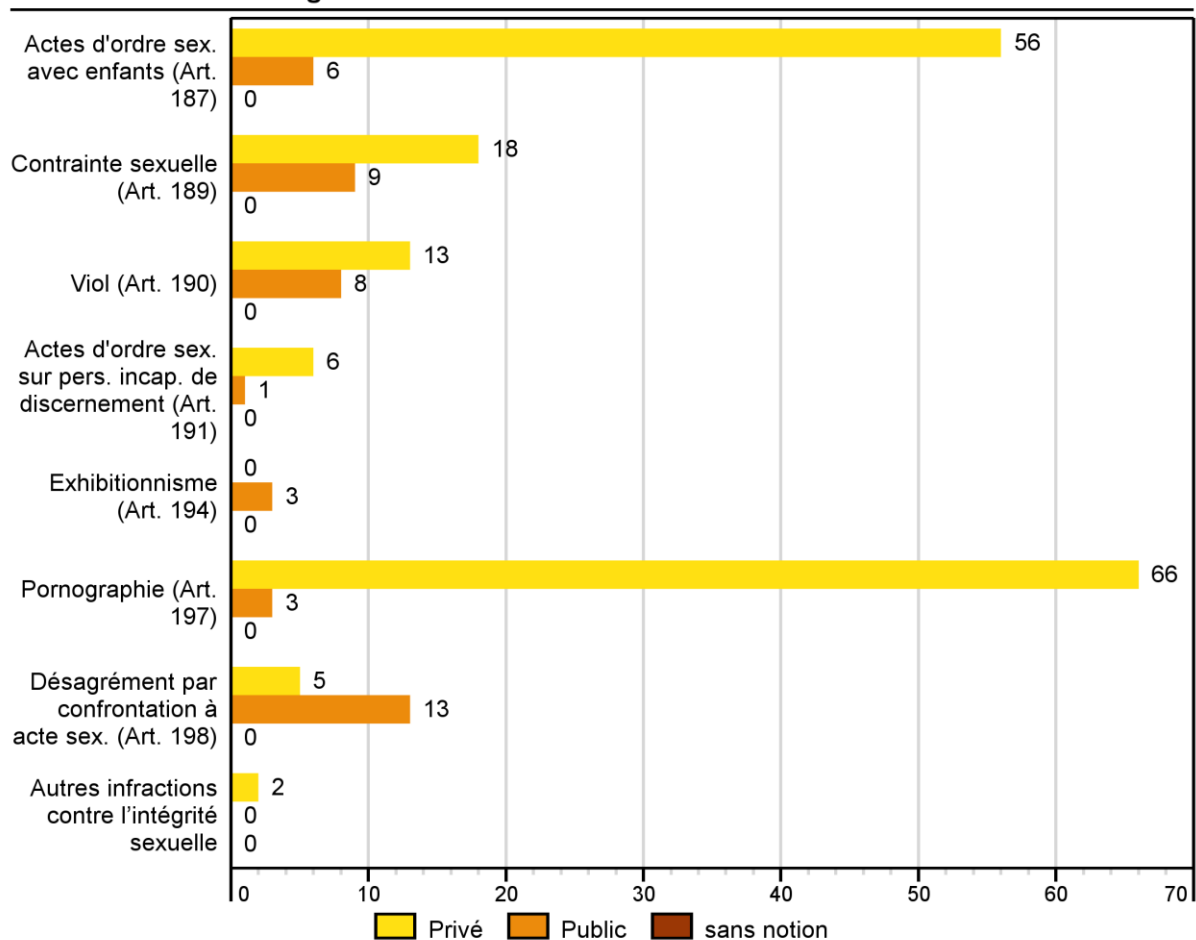
2.3.2 Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total intégrité sexuelle	229	77,3%	209	72,7%	-9%
Actes d'ordre sex. avec enfants (Art. 187)	55	69,1%	62	72,6%	13%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	33	78,8%	27	70,4%	-18%
Viol (Art. 190)	29	79,3%	21	71,4%	-28%
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	14	78,6%	7	42,9%	-50%
Exhibitionnisme (Art. 194)	20	70,0%	3	100,0%	-85%
Pornographie (Art. 197)	28	92,9%	69	78,3%	146%
Désagrément par confrontation à actes sex. (Art. 198)	33	72,7%	18	66,7%	-45%
Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	17	88,2%	2	50,0%	-88%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions

2.3.3 *Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit***Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit**

État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 22: Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit

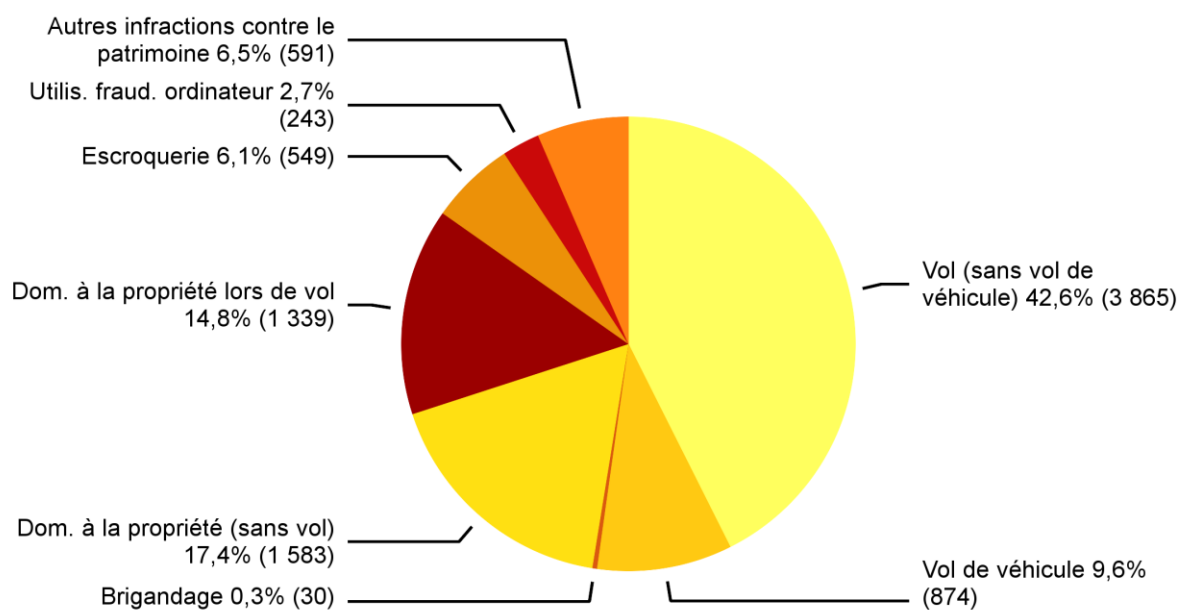
L'espace privé est défini par les «quatre murs», c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.4 Infractions contre le patrimoine

2.4.1 Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction

Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 23: Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction

Une des infractions les plus courantes contre le patrimoine sont les dommages à la propriété. Une part substantielle de ces infractions est commise en relation avec des vols (effraction d'un objet immobilier, distributeur, véhicule, etc.).

2.4.2 *Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions***Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions**

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total patrimoine	9 841	28,5%	9 074	26,3%	-8%
Appropri. illégitime (Art. 137)	170	25,9%	165	23,0%	-3%
Abus de confiance (Art. 138)	133	74,4%	148	79,1%	11%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 019	24,7%	3 865	25,6%	-4%
Vol de véhicule (Art. 139)	1 034	6,6%	874	6,3%	-15%
Brigandage (Art. 140)	34	52,9%	30	46,7%	-12%
Soustraction de chose (Art. 141)	4	25,0%	1	0,0%	-75%
Soustraction de données (Art. 143)	52	0,0%	62	4,8%	19%
Accès indu sys. info (Art. 143 ^{bis})	20	35,0%	27	18,5%	35%
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 779	30,1%	1 583	28,8%	-11%
Dom. à la propriété lors de vol (Art. 144)	1 430	21,3%	1 339	19,5%	-6%
Escroquerie (Art. 146)	702	66,4%	549	45,7%	-22%
Utilis. fraud. ordinateur (Art. 147)	317	59,3%	243	36,2%	-23%
Filouterie d'auberge (Art. 149)	11	72,7%	13	76,9%	18%
Obtent. fraud. prestation (Art. 150)	6	16,7%	18	77,8%	200%
Extorsion et chantage (Art. 156)	37	8,1%	37	24,3%	0%
Gestion déloyale (Art. 158)	9	55,6%	5	80,0%	-44%
Détournement de salaire (Art. 159)	4	75,0%	2	50,0%	-50%
Recel (Art. 160)	43	95,3%	56	98,2%	30%
Banquer. fraud. et fraude saisie (Art. 163)	3	100,0%	3	100,0%	0%
Détourn. valeur patrimoine (Art. 169)	0	–	6	66,7%	–
Autres infractions contre le patrimoine	34	50,0%	48	16,7%	41%

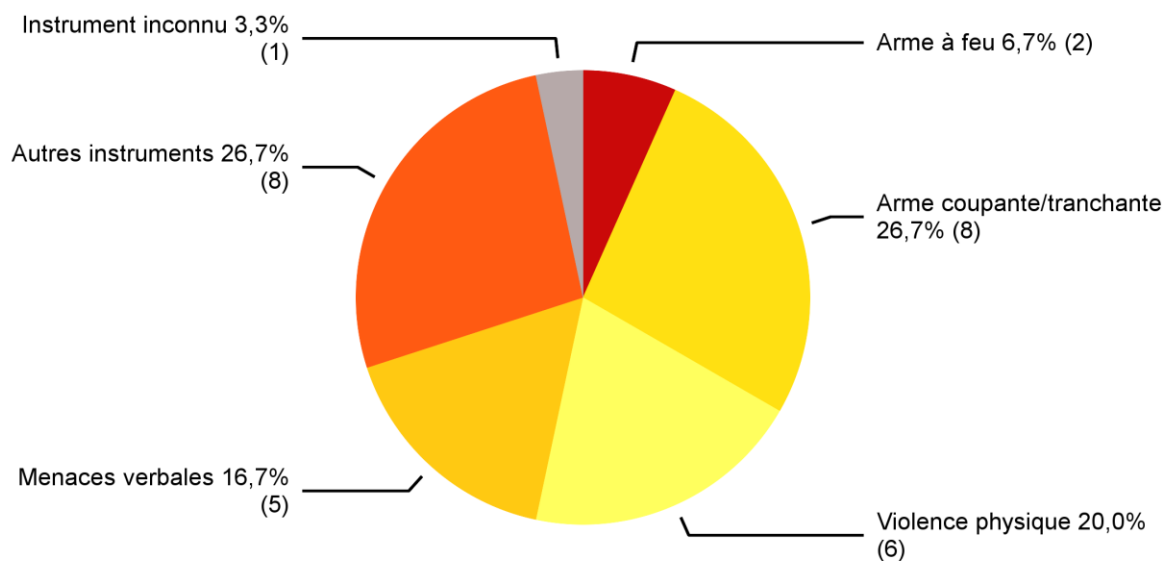
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 22: Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions

2.5 Brigandage

2.5.1 Brigandage selon l'instrument

Brigandage selon l'instrument



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 24: Brigandage selon l'instrument

2.5.2 Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total brigandage (Art. 140)	34	52,9%	30	46,7%	-12%
Arme à feu	2	50,0%	2	50,0%	0%
Arme coupante/tranchante	17	64,7%	8	50,0%	-53%
Arme contondante/d'estoc	0	–	0	–	0%
Violence physique	10	10,0%	6	50,0%	-40%
Menaces verbales	3	100,0%	5	60,0%	67%
Autres instruments	1	100,0%	8	25,0%	700%
Instrument inconnu	1	100,0%	1	100,0%	0%

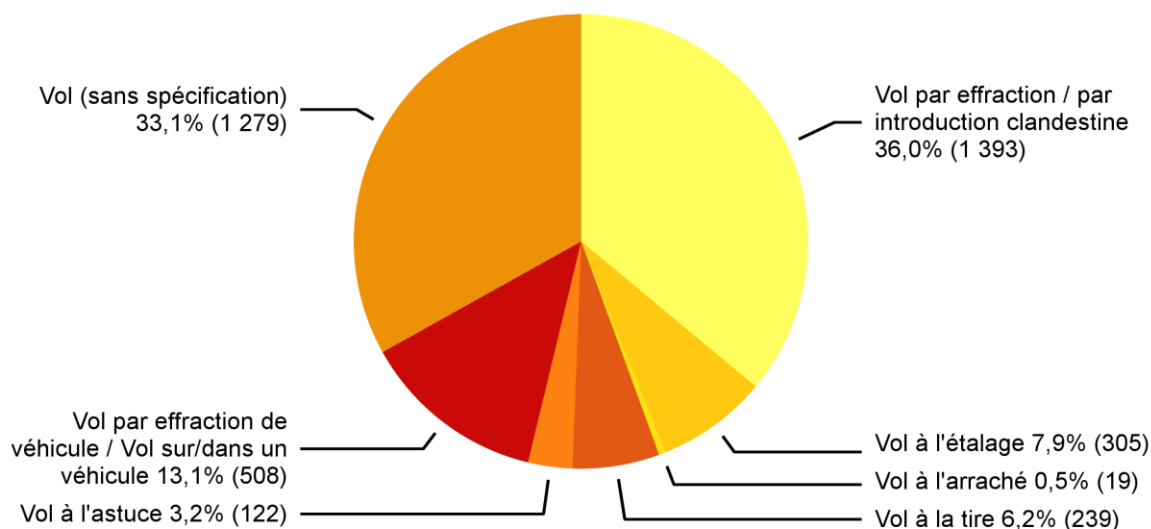
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 23: Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions

2.6 Vol

2.6.1 Répartition selon le type de vol

Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 25: Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol

La loi ne connaît que le vol de l'art. 139 du CP. Cependant, les formes les plus fréquentes de vols sont différenciées par la police, en fonction de la manière d'agir et du lieu.

Il faut relever que pour les vols à l'étalage, particulièrement fréquents, différents cantons connaissent une procédure simplifiée, par laquelle les commerces peuvent directement transmettre les vols à l'étalage constatés à la justice (p.ex. préfet). Le chiffre effectif des vols à l'étalage est par conséquent plus élevé que celui qui est enregistré par la police.

2.6.2 Type de vol: élucidations et évolution des infractions

Type de vol: élucidation et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total vols (sans vols de véhicule)	4 019	24,7%	3 865	25,6%	-4%
Vol (sans spécification)	1 230	20,0%	1 279	22,1%	4%
Vol par effraction	1 102	22,5%	1 083	19,6%	-2%
Vol par introduction clandestine	294	19,4%	310	25,8%	5%
Vol à l'étalage	326	74,5%	305	75,7%	-6%
Vol à l'arraché	17	23,5%	19	15,8%	12%
Vol à la tire	325	7,7%	239	4,2%	-26%
Vol à l'astuce	119	27,7%	122	34,4%	3%
Vol par effraction de véhicule	315	14,6%	264	19,7%	-16%
Vol sur/dans un véhicule	291	30,6%	244	31,6%	-16%

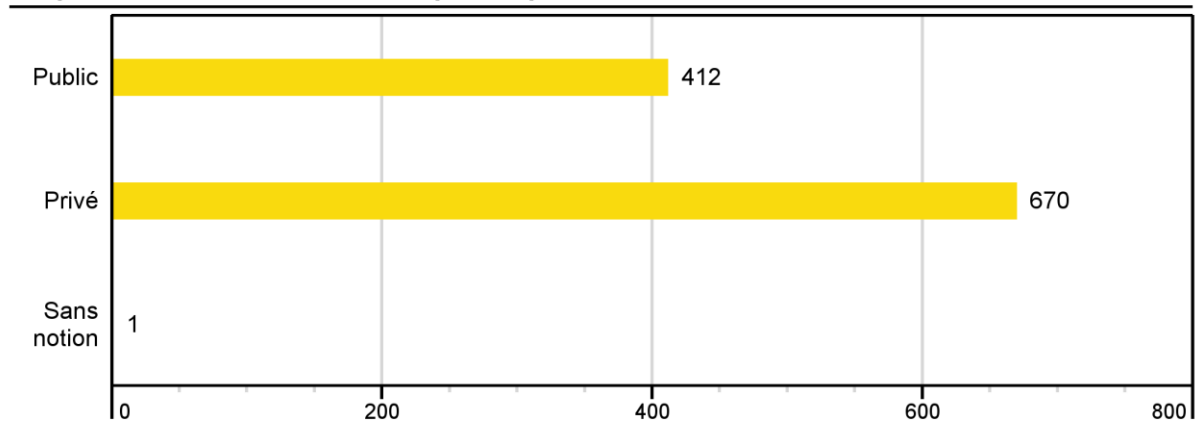
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 24: Type de vol: élucidation et évolution des infractions

2.6.3 *Vol par effraction selon l'endroit*

2.6.3.1 *Vol par effraction selon l'endroit: public-privé*

Vol par effraction selon l'endroit: public-privé



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

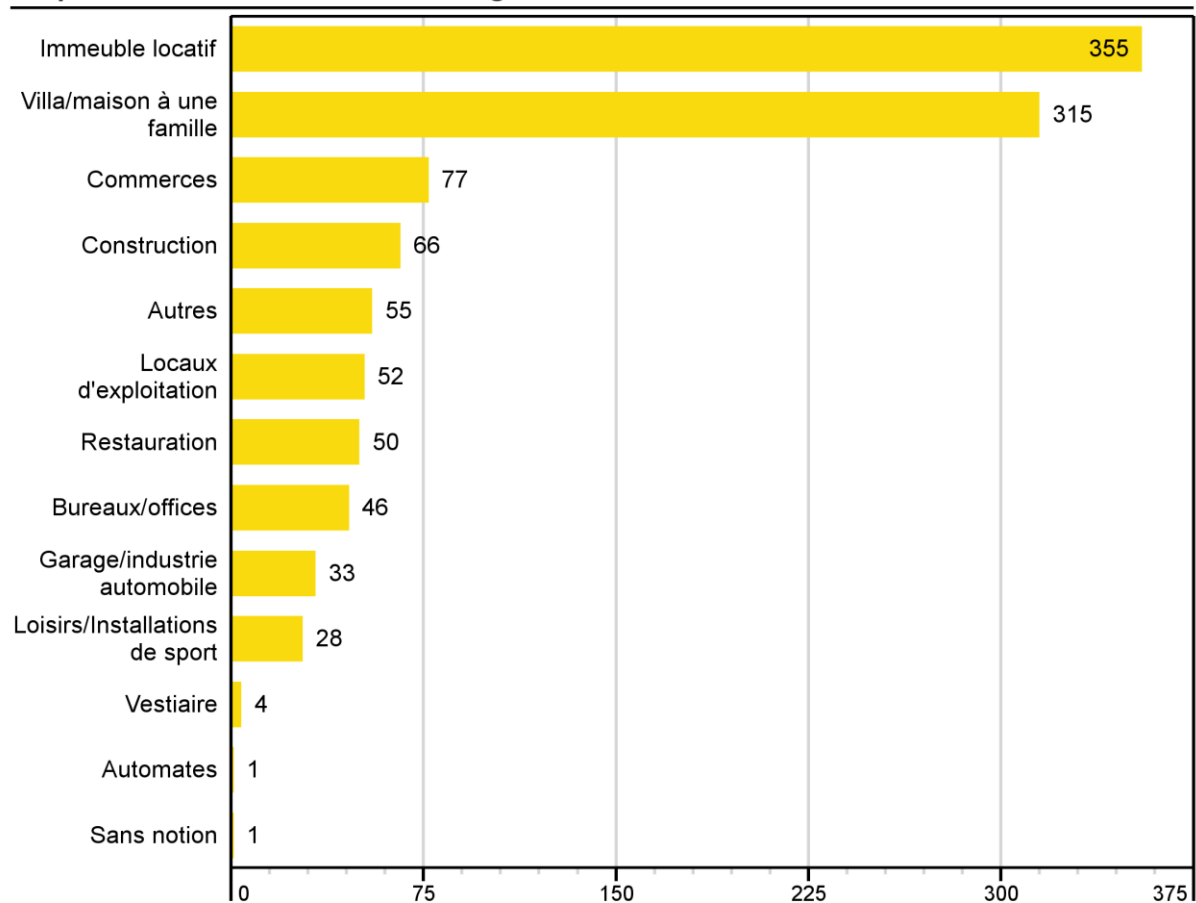
Figure 26: Vol par effraction selon l'endroit: public-privé

L'espace privé est défini par les «quatre murs», c'est-à-dire les endroits privés non accessibles à d'autres personnes.

Un endroit est par contre public à partir du moment où il est accessible à de nombreuses personnes (p. ex.: l'escalier ou la buanderie commune d'un immeuble locatif).

2.6.3.2 Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées

Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

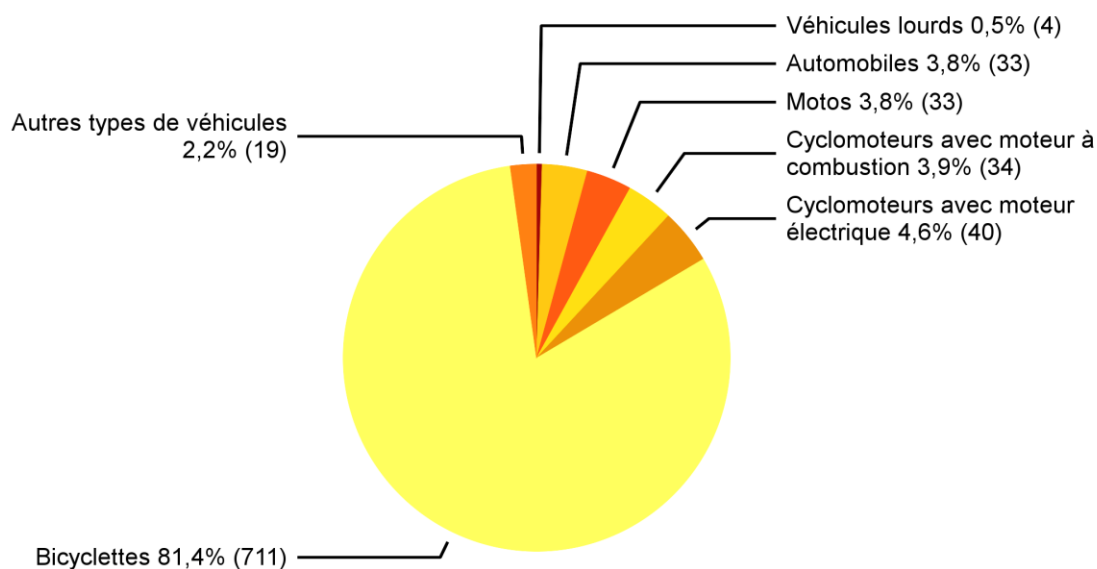
© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 27: Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées

2.7 Vol de véhicule

2.7.1 Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule

Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 28: Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule

2.7.2 Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total vols de véhicules	1 034	6,6%	874	6,3%	-15%
Véhicules lourds	8	62,5%	4	25,0%	-50%
Automobiles	51	35,3%	33	42,4%	-35%
Motos	35	22,9%	33	21,2%	-6%
Cyclomoteurs avec moteur à combustion	49	18,4%	34	20,6%	-31%
Cyclomoteurs avec moteur électrique	21	9,5%	40	7,5%	90%
Bicyclettes	857	3,0%	711	3,0%	-17%
Autres véhicules	13	0,0%	19	10,5%	46%

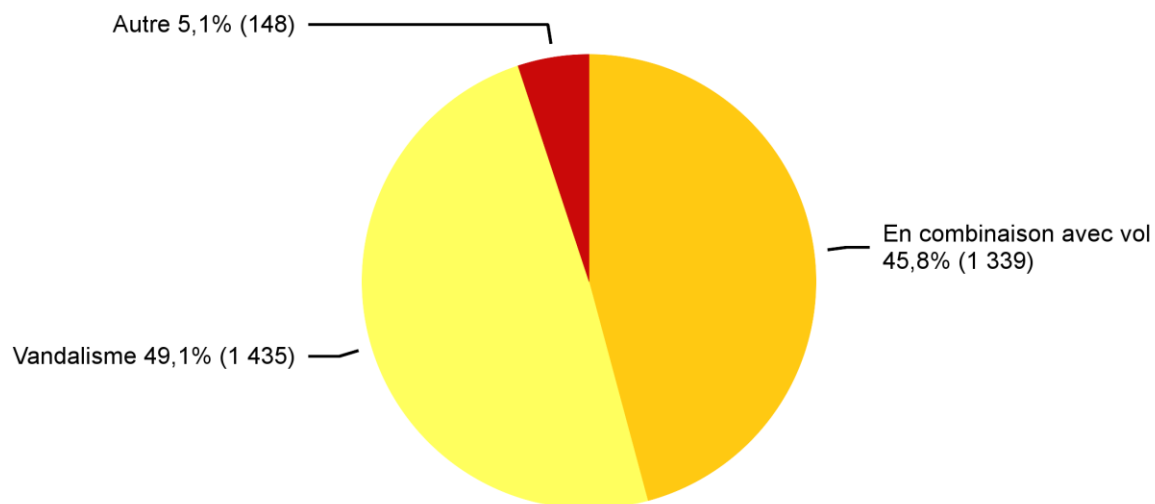
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 25: Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions

2.8 Dommages à la propriété

2.8.1 Dommages à la propriété: répartition selon le contexte

Dommages à la propriété: répartition selon le contexte



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 29: Dommages à la propriété: répartition selon le contexte

L'art. 144 CP, dommages à la propriété, peut intervenir dans différents contextes. La combinaison avec le vol est particulièrement fréquente, p.ex. lors d'un vol par effraction lorsqu'un dommage est causé par un acte violent. Par ailleurs, les dommages à la propriété peuvent aussi résulter d'actes violents sur des personnes. Le vandalisme désigne tout acte d'endommagement, de détérioration ou de destruction illégaux, volontaire et sans objectifs précis (ex: vol), s'attaquant à des biens publics ou privés. Cet acte devient un dommage à partir du dépôt d'une plainte. L'ampleur du dommage provoqué n'est pas déterminante.

2.8.2 Dommages à la propriété selon le contexte: élucidations et évolution des infractions

Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions

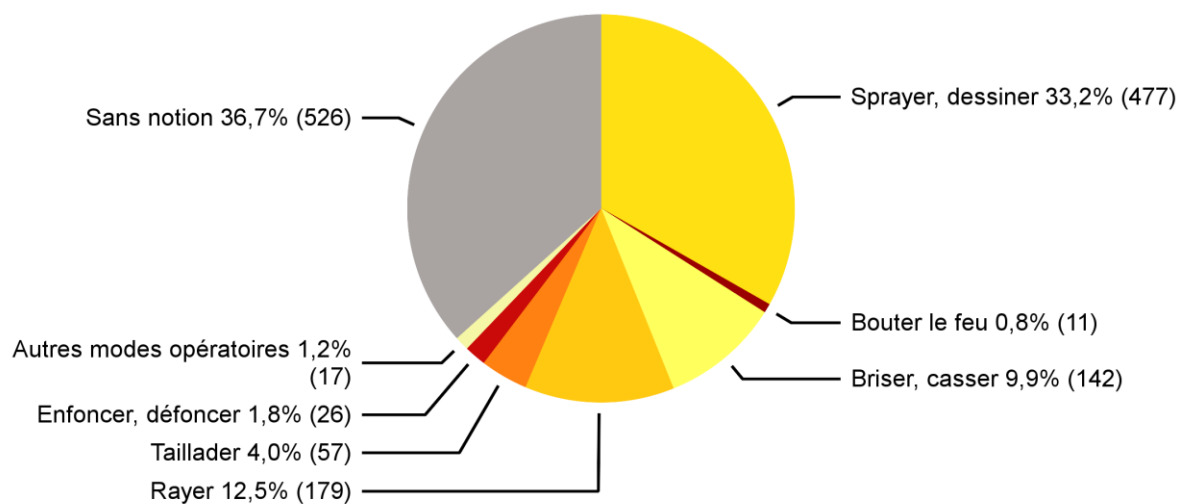
	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Total dommages à la propriété	3 209	26,1%	2 922	24,5%	-9%
En combinaison avec vol	1 430	21,3%	1 339	19,5%	-6%
Vandalisme	1 612	27,5%	1 435	26,3%	-11%
Autre	167	54,5%	148	53,4%	-11%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 26: Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions

2.8.3 Vandalisme selon le mode opératoire

Vandalisme selon le mode opératoire



État de la base de données: 10.2.2017

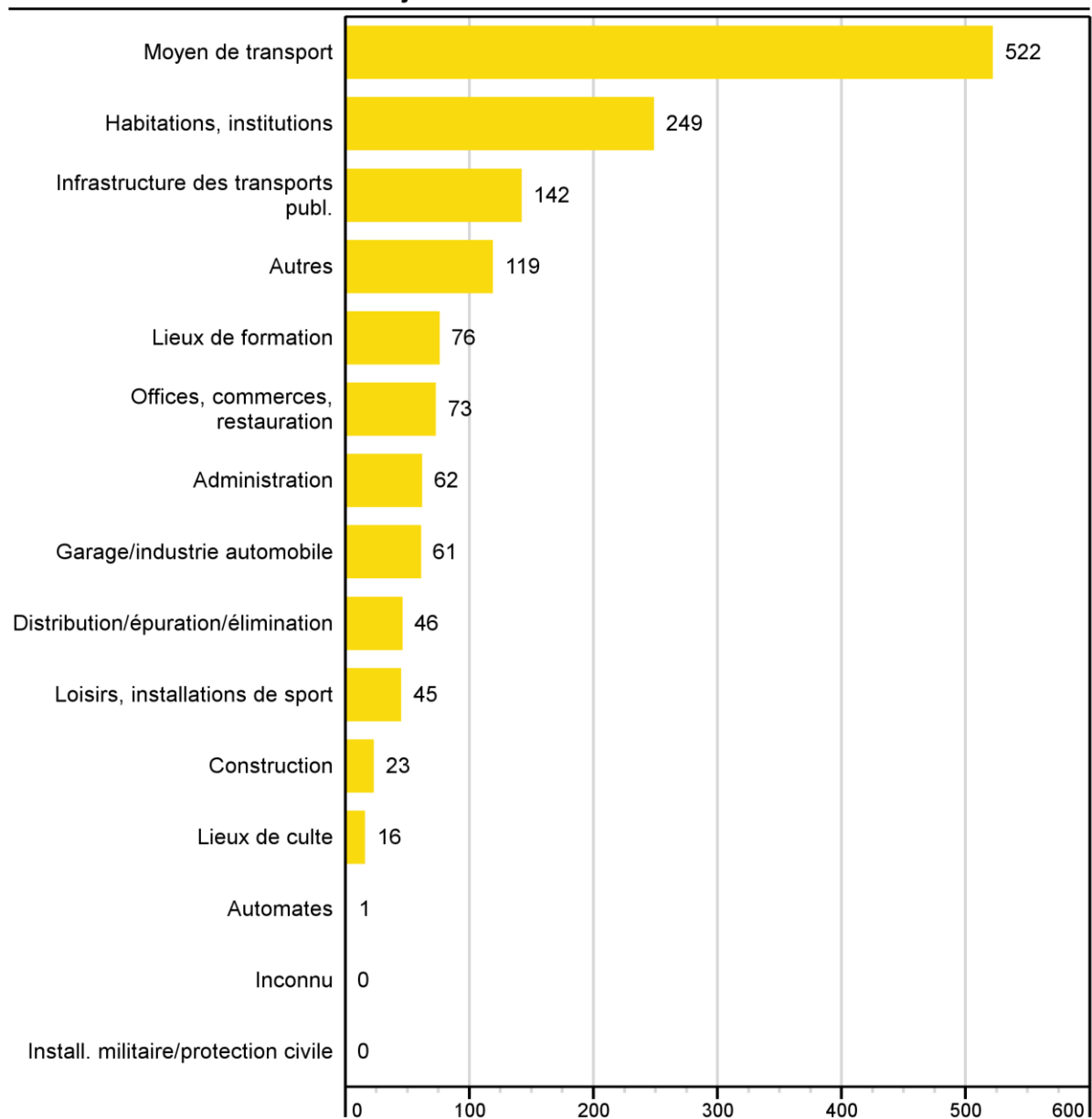
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 30: Vandalisme selon le mode opératoire

2.8.4 *Vandalisme selon l'endroit*

Vandalisme selon l'endroit ou l'objet



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

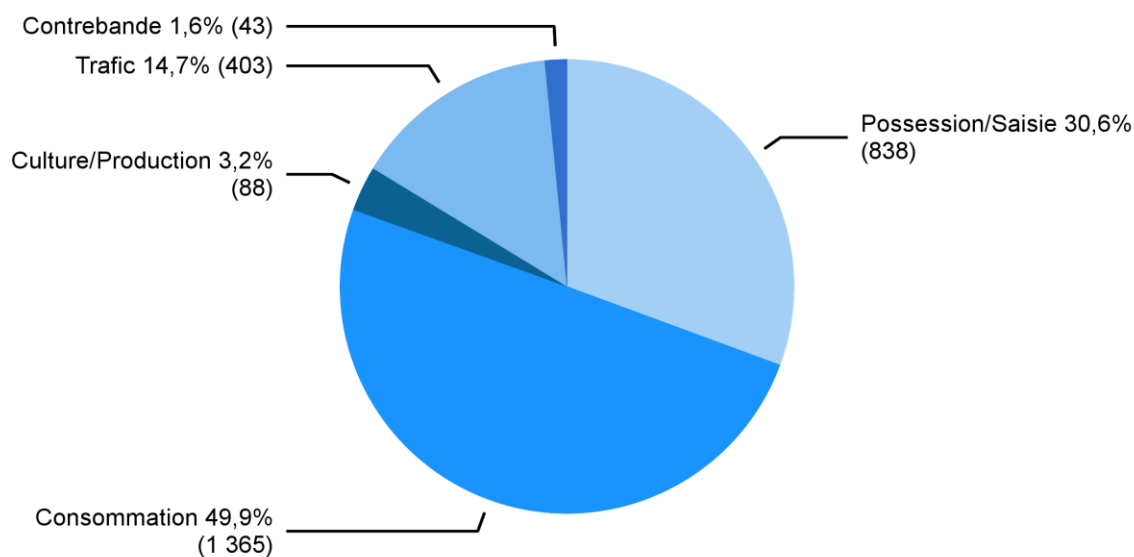
© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 31: Vandalisme selon l'endroit ou l'objet

2.9 Loi sur les stupéfiants (LStup)

2.9.1 Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction

Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 32: Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction

Les infractions à la loi sur les stupéfiants sont réprimées comme des contraventions lorsqu'elles sont clairement en rapport avec de la consommation personnelle. Dès que des formes de trafic de substances illégales peuvent être constatées, les infractions deviennent des délits ou des crimes en fonction de la quantité et de la manière d'agir (en bande, par métier). Les crimes sont passibles d'une peine plus élevée.

2.9.2 *Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions*

Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total infractions à la LStup	3 077	98,6%	2 737	98,2%	-11%
Total possession/saisie	943	95,9%	838	94,6%	-11%
Possession/saisie contravention	0	–	0	–	0%
Possession/saisie délit	934	95,8%	831	94,6%	-11%
Possession/saisie crime	9	100,0%	7	100,0%	-22%
Total consommation	1 409	99,9%	1 365	100,0%	-3%
Total culture/production	170	100,0%	88	97,7%	-48%
Culture/production contravention	0	–	0	–	0%
Culture/production délit	170	100,0%	88	97,7%	-48%
Culture/production crime	0	–	0	–	0%
Total trafic	403	100,0%	403	100,0%	0%
Trafic délit	357	100,0%	334	100,0%	-6%
Trafic crime	46	100,0%	69	100,0%	50%
Total contrebande	152	98,7%	43	93,0%	-72%
Importation, exportation, transit délit	144	98,6%	42	92,9%	-71%
Importation, exportation, transit crime	8	100,0%	1	100,0%	-88%

© OFS, Neuchâtel 2017

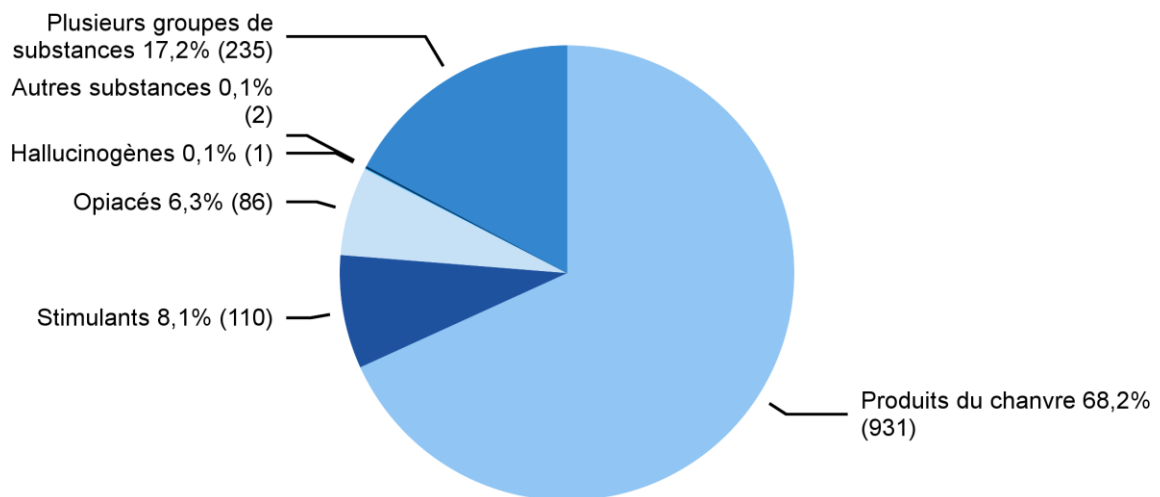
Tableau 27: Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions

2.9.3 Loi sur les stupéfiants: substances selon la forme d'infraction

Les substances illégales sont présentées d'après le nombre d'infractions enregistrées et non d'après les quantités de drogue. La quantité, respectivement le poids de la drogue, ne peut être donné de manière fiable que pour la saisie de substances. En ce qui concerne la consommation et les différentes formes de trafic, cela n'est pas possible.

2.9.3.1 Consommation par substances

Loi sur les stupéfiants: consommation par substances



État de la base de données: 10.2.2017

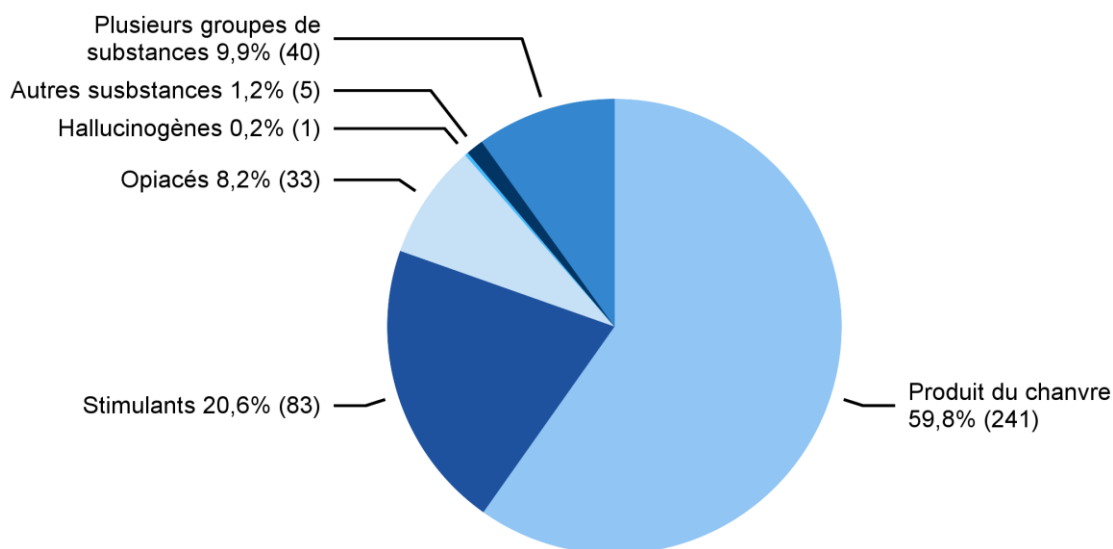
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 33: Loi sur les stupéfiants: consommation par substances

2.9.3.2 Trafic par substances

Loi sur les stupéfiants: trafic par substances



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 34: Loi sur les stupéfiants: trafic par substances

2.9.4 Loi sur les stupéfiants: prévenus

2.9.4.1 Consommation selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

	Total	<10	10–14	15–17	18–19	20–24	25–29	30–39	40–49	50–59	60+	sans notion
Suisses	642	0	12	162	73	119	98	101	54	14	9	0
Étrangers	336	0	3	51	29	68	63	77	39	4	2	0
résidents	264	0	2	48	23	54	40	60	31	4	2	0
asile	11	0	0	2	1	1	2	2	3	0	0	0
autres	61	0	1	1	5	13	21	15	5	0	0	0
Suisseuses	100	0	5	40	7	11	10	18	8	1	0	0
Étrangères	37	0	1	7	0	5	7	9	6	2	0	0
résidents	30	0	1	5	0	4	6	7	5	2	0	0
asile	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
autres	6	0	0	1	0	1	1	2	1	0	0	0

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 28: Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus

2.9.4.2 Trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

	Total	<10	10– 14	15– 17	18– 19	20– 24	25– 29	30– 39	40– 49	50– 59	60+	sans notion
Suisses	198	0	5	30	23	39	34	42	16	4	5	0
Étrangers	122	0	3	14	8	31	25	29	12	0	0	0
résidents	94	0	3	13	6	25	20	19	8	0	0	0
asile	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
autres	26	0	0	1	1	6	5	9	4	0	0	0
Suissesses	20	0	2	5	1	4	0	6	2	0	0	0
Étrangères	22	0	0	0	0	2	4	10	6	0	0	0
résidents	16	0	0	0	0	0	3	9	4	0	0	0
asile	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
autres	5	0	0	0	0	1	1	1	2	0	0	0

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 29: Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus

2.9.4.3 Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

	Enregistrements (affaires)						Total
	1	2	3	4	5–10	>10	
Total mineurs	221	40	14	8	5	0	288
Suisses	169	32	10	7	5	0	223
Étrangers	52	8	4	1	0	0	65
résidents	48	7	3	1	0	0	59
asile	1	1	1	0	0	0	3
autres	3	0	0	0	0	0	3
Total adultes	794	84	19	7	2	0	906
Suisses	481	47	15	6	2	0	551
Étrangers	313	37	4	1	0	0	355
résidents	227	31	1	0	0	0	259
asile	10	1	0	1	0	0	12
autres	76	5	3	0	0	0	84

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 30: Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile

2.9.5 *Décès dus à la drogue: évolution***Décès dus à la drogue: évolution**

	2015	2016	Différence
Hommes	0	1	–
Femmes	1	0	-100%
Adultes	1	1	0%
Mineurs	0	0	0%
Suisses/esses	1	1	0%
Étrangers/ères	0	0	0%
Total décès dus à la drogue	1	1	0%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 31: Décès dus à la drogue: évolution

La détermination de la cause de la mort n'entre pas dans le domaine de compétence de la police. Aussi, une classification d'après des critères médicaux n'est pas possible pour la police. Quand une personne décède des conséquences d'une consommation de drogue, la police sera souvent appelée, mais certainement pas dans tous les cas. Les chiffres présentés sont à comprendre comme l'indication de la fréquence des décès dus à la drogue rencontrés par la police lors d'une intervention. C'est pourquoi le nombre de «décès dus à la drogue» médicalement diagnostiqués différera des chiffres transmis par la police.

2.9.6 Loi sur les stupéfiants: saisies de substances**Loi sur les stupéfiants: saisies de substances**

	Affaires	Pièces/tablettes/ doses/joints	kg	ml	Plantes
Produits de chanvre					
Graines de cannabis	45	–	0,465	–	–
Chanvre (jeunes plantations sans inflorescences)	14	–	–	–	487
Chanvre (Plante fraîche: avec inflorescences)	42	–	0,100	–	1 263
Chanvre (Plante sèche: avec inflorescences)	16	–	2,779	–	67
Haschisch	150	10	8,021	–	–
Huile de haschisch	1	–	0,001	–	–
Marijuana	574	94	21,081	–	2
Cannabinoïdes de synthèse	1	–	0,001	–	–
Stimulants					
Amphétamine	46	15	0,640	100	–
Crack	–	–	–	–	–
Ecstasy	22	1 114	0,019	–	–
Khat	–	–	–	–	–
Feuilles de coca	–	–	–	–	–
Cocaïne	64	–	1,570	–	–
Méthamphétamine (pilules thaïes, ice, crystal)	8	31	0,014	–	–
Méphédron	–	–	–	–	–
MDPV	–	–	–	–	–
Opiacés					
Héroïne	83	–	0,569	–	–
Morphine-/héroïne-base	–	–	–	–	–
Opium	–	–	–	–	–
Méthadone	3	98	–	10	–
Autres produits de substitution	1	2	–	–	–
Hallucinogènes					
Champignons hallucinogènes (Psilocybine)	9	–	0,278	–	–
LSD	5	16	–	2	–
Mescaline	–	–	–	–	–
Autres hallucinogènes	3	15	0,140	–	–
Autres substances					
GHB/GBL	1	–	–	20	–
Autres substances stupéfiantes	8	721	0,045	15	–
Matières premières et produits ayant un effet présumé semblable à celui des stupéfiants (Swissmedic tableau e)	–	–	–	–	–
Médicament sur ordonnance contenant des subst. stupéfiantes	10	182	–	–	–
Médicament en vente libre contenant des subst. stupéfiantes	2	15	–	–	–
Substances de coupage	2	–	0,154	–	–
Substance pas encore connue	1	–	–	–	–

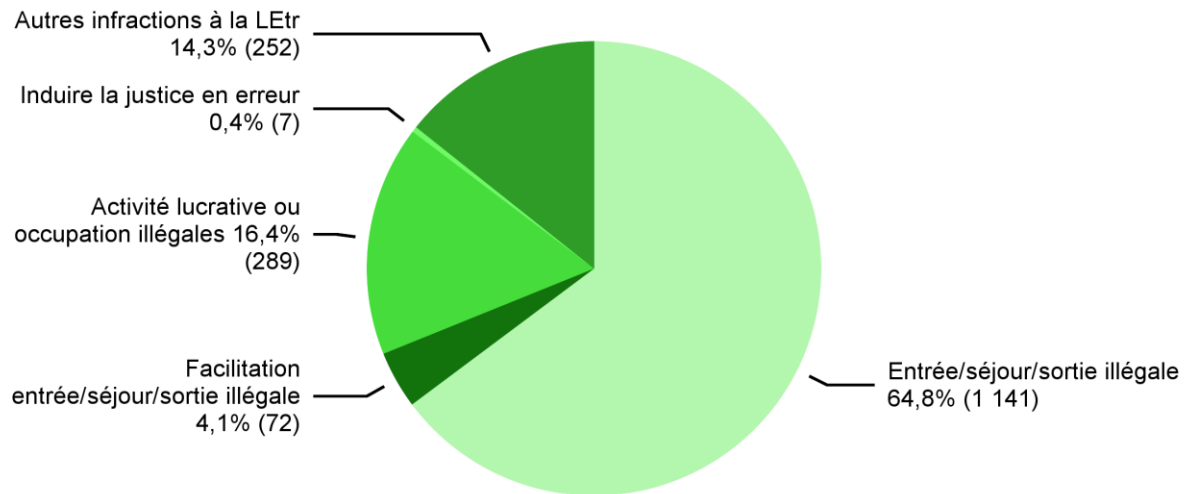
© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 32: Loi sur les stupéfiants: saisies de substances

2.10 Loi sur les étrangers (LEtr)

2.10.1 Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction

Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 35: Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction

2.10.2 *Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions*

Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions

	2015		2016		Différence
	Infrac-tions	Élucida-tions	Infrac-tions	Élucida-tions	
Total infractions à la LEtr	1 662	99,9%	1 761	99,9%	6%
Total entrée/séjour/sortie illégaux	1 095	100,0%	1 141	99,9%	4%
Viol. des dispo. sur l'entrée	488	100,0%	480	100,0%	-2%
Séjour illégal	607	100,0%	661	99,8%	9%
Entrer/quitter CH sans passer par poste front. autorisé	0	–	0	–	0%
Viol. dispo. sur l'entrée dans autres pays	0	–	0	–	0%
Total facilitation entrée/séjour/sortie ill.	92	100,0%	72	100,0%	-22%
Incitation à l'entrée/séjour/sortie illégaux	92	100,0%	69	100,0%	-25%
Faciliter entrée illég. sur territoire autre état	0	–	2	100,0%	–
Assist. illég., but enrichissement ou dans une assoc.	0	–	1	100,0%	–
Total activité lucrative ou occupation illégaux	267	100,0%	289	100,0%	8%
Exercer une activité lucrative sans autoris.	203	100,0%	218	100,0%	7%
Procurer une activité lucrative sans autoris.	0	–	0	–	0%
Occupation d'étrangers non autorisée	64	100,0%	71	100,0%	11%
Emploi répété d'étrangers sans autoris.	0	–	0	–	0%
Changement d'emploi sans autoris.	0	–	0	–	0%
Total induire la justice en erreur	2	50,0%	7	100,0%	250%
Fausse indications/dissimulation de faits	1	100,0%	1	100,0%	0%
Mariage pour éluder prescr. admission/séjour	1	0,0%	6	100,0%	500%
Total autres infractions à la LEtr	206	100,0%	252	100,0%	22%
Non-respect assign. lieu de résidence	131	100,0%	179	100,0%	37%
Viol. obligation de déclarer son arrivée/départ	66	100,0%	58	100,0%	-12%
Déplacement résidence dans autre canton sans autorisation	0	–	0	–	0%
Non-respect des conditions de l'autorisation	0	–	0	–	0%
Non-respect de l'obligation de collaborer, doc. de voyage	0	–	0	–	0%
Autres infractions à la LEtr	9	100,0%	15	100,0%	67%

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 33: Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions

3 Évolution

3.1 Tableaux

3.1.1 Infractions selon la loi

Infractions selon la loi

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Code pénal (CP)	15 337	14 209	19 024	18 777	16 446	15 589	13 943
Loi sur les stupéfiants (LStup)	2 515	2 385	2 763	3 425	2 859	3 077	2 737
Loi sur les étrangers (LEtr)	681	706	1 406	2 278	1 786	1 662	1 761

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 34: Infractions selon la loi

3.1.2 *Titres du Code pénal et sélection d'infractions*

Titres du Code pénal et sélection d'infractions

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total général du Code pénal	15 337	14 209	19 024	18 777	16 446	15 589	13 943
Total vie et intégrité corporelle	1 271	965	1 388	1 134	1 066	1 083	886
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	1	5	1	2	1	0	0
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	0	2	3	0	4	1	3
Lésions corporelles graves (Art. 122)	12	17	23	7	14	8	4
Lésions corporelles simples (Art. 123)	488	347	530	420	434	396	362
Total patrimoine	9 526	9 224	11 973	11 889	10 499	9 841	9 074
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 302	4 551	5 897	5 819	4 783	4 019	3 865
dont vol par effraction	1 414	1 422	1 964	1 955	1 541	1 102	1 083
dont vol à l'arrachée	16	26	29	42	23	17	19
Vol de véhicule (Art. 139)	908	883	821	943	1 100	1 034	874
Brigandage (Art. 140)	49	38	56	60	65	34	30
Dom. à la propriété (sans vol) (Art. 144)	1 637	1 361	1 693	1 456	1 743	1 779	1 583
Escroquerie (Art. 146)	220	93	242	344	248	702	549
Extorsion et chantage (Art. 156)	19	17	37	62	58	37	37
Infract. ds faillite, pours. pr dettes (Art. 163–171)	6	4	7	6	15	10	19
Total honneur, domaine secret ou privé	995	796	1 088	1 042	968	998	788
Diffamation et calomnie (Art. 173 + 174)	130	126	172	180	180	178	167
Total liberté	2 601	2 431	3 340	3 259	2 739	2 288	2 085
Menaces (Art. 180)	577	458	669	614	531	583	410
Contrainte (Art. 181)	76	74	136	113	101	126	111
Traite d'êtres humains (Art. 182)	0	0	1	1	3	0	0
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	14	13	9	12	21	16	10
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	118	103	139	142	140	148	143
Total intégrité sexuelle	207	119	168	252	205	229	209
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (Art. 187)	69	38	45	94	41	55	62
Viol (Art. 190)	15	13	23	25	20	29	21
Exhibitionnisme (Art. 194)	15	10	10	14	19	20	3
Pornographie (Art. 197)	28	9	29	37	33	28	69
Total danger collectif	177	165	187	132	123	169	149
Incendie intentionnel (Art. 221)	54	38	74	43	36	48	28
Total autorité publique	213	250	520	563	456	506	410
Violence ou menace contre fonction. (Art. 285)	113	128	277	254	220	248	123
Total administration de la justice	38	47	92	88	96	83	90
Blanchiment d'argent (Art. 305 ^{bis})	3	2	4	14	14	16	34
Autres Code pénal	309	212	268	418	294	392	252

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 35: Titres du Code pénal et sélection d'infractions

3.1.3 Code pénal: infractions par district

Code pénal: infractions par district

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
La Sarine	7 171	6 816	9 366	9 039	7 794	7 183	6 188
La Gruyère	2 566	2 394	3 102	2 942	2 817	2 671	2 546
La Broye	1 526	1 232	1 909	2 062	1 637	1 543	1 494
See / Lac	1 555	1 462	1 907	1 901	1 493	1 677	1 369
Sense	1 102	989	1 209	1 274	1 086	1 219	948
La Glâne	764	627	796	820	970	709	773
La Veveyse	635	683	693	685	625	568	598
Inconnu FR	18	6	42	54	24	19	27

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 36: Code pénal: infractions par district

3.1.4 Code pénal: infractions par commune

Code pénal: infractions par commune

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fribourg	4 391	4 218	5 866	5 678	4 738	4 373	3 568
Bulle	1 609	1 562	1 851	1 758	1 837	1 653	1 708
Villars-sur-Glâne	636	666	591	798	626	460	520
Estavayer-le-Lac	588	470	689	835	543	470	490
Murten	546	500	644	809	462	572	443
Marly	451	354	516	431	356	400	389
Romont (FR)	323	324	395	425	524	312	368
Châtel-Saint-Denis	363	398	354	360	292	300	318
Granges-Paccot	272	257	364	287	297	449	313
Belmont-Broye	218	187	268	261	271	267	260
Wünnewil-Flamatt	269	200	211	257	190	329	260
Düdingen	329	265	335	461	361	303	256
Kerzers	302	219	260	299	319	191	207
Gibloux	203	165	321	209	247	170	185
Courtepin	147	152	213	128	141	160	173
Givisiez	233	170	247	279	422	153	172
Avry	123	196	261	213	190	201	164
Cheyres	88	61	127	114	121	151	134
Belfaux	105	100	161	147	103	106	114
Matran	104	77	136	120	144	121	114
Mont-Vully	121	123	162	156	166	193	114
Cugy (FR)	63	63	72	74	81	73	104
Gurmels	86	93	85	70	62	111	102
Montagny (FR)	48	68	98	119	93	102	93
Neyruz (FR)	62	69	124	96	88	104	90
Broc	136	84	167	116	130	118	83
Vaulruz	35	38	66	83	41	42	81
Vuadens	63	45	72	106	80	55	81
Plaffeien	72	83	77	69	87	75	74
Marsens	69	66	91	87	49	69	73
Riaz	69	56	98	114	75	90	72
Villaz-Saint-Pierre	60	38	28	42	21	33	72
Ursy	56	49	46	60	62	76	71
Tafers	69	81	105	107	70	103	70
Corminboeuf	84	84	75	65	64	107	68
Le Mouret	51	77	118	114	56	66	68
Gruyères	73	80	108	90	110	97	65
Attalens	79	80	114	79	102	69	64
Les Montets	70	25	63	94	60	52	64
Bösingen	43	57	135	53	76	38	62
Autres communes	2 628	2 309	3 310	3 114	2 689	2 775	2 216

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 37: Code pénal: infractions par commune

3.1.5 *Infractions à la loi sur les stupéfiants*

Infractions à la loi sur les stupéfiants

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total infractions à la LStup³	2 515	2 385	2 763	3 425	2 859	3 077	2 737
Total possession/saisie	824	850	892	1 230	849	943	838
Possession/saisie contravention	0	0	0	0	0	0	0
Possession/saisie délit	812	844	871	1 216	834	934	831
Possession/saisie crime	12	6	21	14	15	9	7
Total consommation	1 301	1 205	1 451	1 775	1 438	1 409	1 365
Total culture/production	135	127	135	123	111	170	88
Culture/production contravention	0	0	0	0	0	0	0
Culture/production délit	130	127	131	121	111	170	88
Culture/production crime	5	0	4	2	0	0	0
Total trafic	238	175	249	259	413	403	403
Trafic délit	193	162	214	206	352	357	334
Trafic crime	45	13	35	53	61	46	69
Total contrebande	17	28	36	38	48	152	43
Importation, exportation, transit délit	13	21	32	27	35	144	42
Importation, exportation, transit crime	4	7	4	11	13	8	1

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 38: Infractions à la loi sur les stupéfiants

3.1.6 *Loi sur les stupéfiants: infractions par district*

Loi sur les stupéfiants: infractions par district

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
La Sarine	1 161	1 195	1 355	2 004	1 537	1 415	1 384
La Gruyère	558	397	519	513	488	597	519
La Broye	277	316	388	274	217	247	236
Sense	163	160	123	242	215	331	187
See / Lac	189	141	163	182	148	195	171
La Veveyse	67	91	111	87	113	155	121
La Glâne	100	84	101	114	113	132	88
Inconnu FR	0	1	3	9	28	5	31

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 39: Loi sur les stupéfiants: infractions par district

³ Le 1er octobre 2013 est entrée en vigueur la modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excèdent pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans les graphiques/tableaux qui concernent uniquement les dénonciations.

3.1.7 *Loi sur les stupéfiants: infractions par commune*

Loi sur les stupéfiants: infractions par commune

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fribourg	873	923	1 022	1 612	1 266	997	1 147
Bulle	396	263	285	355	339	441	389
Estavayer-le-Lac	104	181	257	132	78	58	102
Murten	65	55	46	69	32	72	62
Châtel-Saint-Denis	29	68	72	41	76	118	58
Villars-sur-Glâne	35	44	31	44	61	80	49
Wünnewil-Flamatt	29	24	22	53	35	40	49
Romont (FR)	59	56	59	63	71	58	44
Marly	76	59	113	83	37	64	43
Kerzers	19	15	18	19	16	25	28
Courtepin	19	17	12	10	14	12	27
Attalens	17	9	9	10	18	9	26
Düdingen	35	52	25	61	47	62	26
Belmont-Broye	38	20	29	37	21	49	23
Montagny (FR)	14	12	20	14	35	54	21
Cugy (FR)	2	11	5	3	16	12	20
Neyruz (FR)	12	2	6	4	11	5	20
Givisiez	9	31	44	15	17	24	18
Plaffeien	17	13	2	30	29	35	18
Bösingen	11	13	26	10	51	10	16
Ursy	5	3	2	4	6	25	16
Vaulruz	43	28	53	32	26	22	16
Broc	21	17	47	25	9	23	14
Cheyres	22	3	13	18	4	9	14
Cottens (FR)	0	2	0	2	10	2	14
Giffers	5	4	2	2	0	16	14
Haut-Intyamon	0	2	16	11	5	10	14
Tafers	14	2	5	11	0	20	14
Bas-Intyamon	0	13	2	0	12	5	13
Granges-Paccot	22	29	22	31	16	36	12
Avry	9	11	6	10	8	12	11
Val-de-Charmey	6	2	4	7	9	12	11
Mont-Vully	13	14	44	57	26	36	10
Riaz	15	6	9	15	0	9	10
Semsaies	6	3	7	0	5	0	10
Vuadens	13	21	14	11	11	13	10
La Verrerie	0	2	4	3	7	0	9
Les Montets	12	4	9	14	13	5	9
Sorens	10	4	8	0	5	0	9
Arconciel	0	4	0	4	1	3	8
Autres communes	440	343	393	503	416	594	313

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 40: Loi sur les stupéfiants: infractions par commune

3.1.8 *Infractions à la loi sur les étrangers*

Infractions à la loi sur les étrangers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total général infractions à la LEtr	681	706	1 406	2 278	1 786	1 662	1 761
Total entrée/séjour/sortie illégaux	397	365	719	1 050	1 017	1 095	1 141
Violation des dispositions sur l'entrée	157	157	306	315	425	488	480
Séjour illégal	240	208	413	735	591	607	661
Entrer/sortir sans passer par poste front. autorisé	0	0	0	0	1	0	0
Viol. dispo. sur l'entrée dans autres pays	0	0	0	0	0	0	0
Total facilitation entrée/séjour/sortie ill.	47	43	70	86	77	92	72
Incitation à l'entrée/séjour/sortie illégal	47	42	69	80	69	92	69
Faciliter entrée illég. sur territoire autre état	0	0	0	0	0	0	2
Assist. illég., but enrichissement ou dans une assoc.	0	1	1	6	8	0	1
Total activité lucrative ou occupation illégaux	183	185	266	228	411	267	289
Exercer une activité lucrative sans autoris.	129	106	184	159	281	203	218
Procurer une activité lucrative sans autoris.	1	1	2	3	2	0	0
Occupation d'étrangers non autorisée	53	78	80	66	128	64	71
Emploi répété d'étrangers sans autoris.	0	0	0	0	0	0	0
Changement d'emploi sans autoris.	0	0	0	0	0	0	0
Total induire la justice en erreur	0	2	3	2	2	2	7
Fausse indications/dissimulation de faits	0	0	1	0	0	1	1
Mariage pour éluder prescr. admission/séjour	0	2	2	2	2	1	6
Total autres infractions à la LEtr	54	111	348	912	279	206	252
Non-respect assign. lieu de résidence	0	81	221	765	158	131	179
Viol. obligation de déclarer son arrivée/départ	37	25	111	118	100	66	58
Déplacement résidence dans autre canton sans autorisation	1	0	1	0	1	0	0
Non-respect des conditions de l'autorisation	5	4	1	0	3	0	0
Non-respect de l'obligation de collaborer, doc. de voyage	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions à la LEtr	11	1	14	29	17	9	15

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 41: Infractions à la loi sur les étrangers

3.1.9 Loi sur les étrangers: infractions par district

Loi sur les étrangers: infractions par district

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
La Sarine	353	452	948	1 742	1 025	962	1 035
La Gruyère	96	116	167	147	277	279	207
La Broye	62	51	71	111	126	96	150
La Glâne	50	15	39	71	37	75	100
See / Lac	91	27	44	54	155	102	95
Sense	27	11	76	79	93	69	84
La Veveyse	1	31	31	34	48	63	70
Inconnu FR	1	3	30	40	25	16	20

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 42: Loi sur les étrangers: infractions par district

Évolution

3.1.10 *Loi sur les étrangers: infractions par commune*

Loi sur les étrangers: infractions par commune

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fribourg	242	301	699	1 601	787	756	773
Bulle	64	57	112	99	157	200	134
Villars-sur-Glâne	17	42	77	55	33	55	65
Romont (FR)	28	2	20	46	30	42	63
Matran	6	3	16	2	6	7	49
Châtel-Saint-Denis	0	19	18	29	23	15	45
Lully (FR)	2	3	4	11	2	22	40
Düdingen	15	2	56	42	32	31	35
Vaulruz	0	6	2	14	15	20	28
Granges-Paccot	16	8	32	13	42	34	26
Givisiez	5	21	25	10	26	2	24
Murten	26	4	14	21	36	31	23
Estavayer-le-Lac	26	3	19	22	11	30	21
Belmont-Broye	5	23	18	26	46	7	19
Wünnewil-Flamatt	5	3	14	4	17	11	19
Kerzers	18	8	12	9	52	17	16
Mont-Vully	2	6	0	1	1	6	15
Saint-Aubin (FR)	0	0	1	0	6	4	15
Vuadens	5	3	4	7	44	1	14
Marly	22	21	21	20	40	44	13
Villaz-Saint-Pierre	3	10	0	3	0	3	13
Les Montets	6	0	0	3	18	9	12
Neyruz (FR)	0	0	5	4	8	0	12
Misery-Courtion	5	3	6	1	8	13	11
Prez-vers-Noréaz	0	8	0	2	2	5	11
Ried bei Kerzers	0	3	0	7	31	5	11
Avry	10	8	19	8	9	21	10
Grolley	7	0	2	1	2	1	10
Le Flon	0	0	0	0	5	0	10
Belfaux	2	3	10	11	10	11	9
Courtepin	0	2	2	5	3	0	9
Torny	8	2	0	0	0	1	9
Fétigny	0	11	9	0	4	4	8
Sâles	0	1	5	2	3	0	8
Cottens (FR)	4	4	2	7	2	8	7
Sévaz	2	0	0	1	0	1	7
Tafers	0	0	3	3	6	10	7
Ursy	0	0	1	0	0	17	7
Bossonnens	1	0	4	2	3	13	6
Bussy (FR)	4	2	0	0	0	5	6
Autres communes	125	114	174	186	266	200	141

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 43: Loi sur les étrangers: infractions par commune

3.1.11 *Infractions de violence*

Infractions de violence

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total infractions de violence	2 105	1 645	2 547	2 247	2 050	2 110	1 598
Violence grave (exercée)	30	37	50	35	39	38	28
Homicides (Art. 111–113/116), y c. tentatives	1	7	4	2	5	1	3
Homicides avec arme à feu	1	5	1	1	1	0	0
Homicides avec arme coupante/tranchante	0	1	3	0	1	1	3
Homicides avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	0	0	0
Homicides avec violence physique	0	1	0	0	2	0	0
Homicides autre instrument	0	0	0	1	1	0	0
Homicides sans notion/inconnu	0	0	0	0	0	0	0
Lésions corporelles graves (Art. 122)	12	17	23	7	14	8	4
Lés. corp. graves avec arme à feu	0	0	0	0	1	0	0
Lés. corp. graves avec arme coupante/tranchante	0	4	5	0	1	2	1
Lés. corp. graves avec arme contondante/d'estoc	0	0	0	0	1	0	0
Lés. corp. graves avec violence physique	11	9	17	4	4	4	2
Lés. corp. graves autre instrument	1	1	1	3	6	2	1
Lés. corp. graves sans notion/inconnu	0	3	0	0	1	0	0
Mutilation d'organes génitaux fém. (Art. 124)	–	–	0	0	0	0	0
Prise d'otage (Art. 185)	2	0	0	0	0	0	0
Viol (Art. 190)	15	13	23	25	20	29	21
Brigandage (Art. 140 ch. 4)	0	0	0	1	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (exercée év. menaces de violence)	1 479	1 133	1 791	1 536	1 422	1 452	1 123
Lésions corporelles simples (Art. 123)	488	347	530	420	434	396	362
Voies de fait (Art. 126)	578	420	573	549	446	512	327
Participation à rixe (Art. 133) ⁴	89	62	137	74	75	61	67
Participation à agression (Art. 134) ⁴	41	34	47	16	30	26	66
Brigandage (Art. 140 ch. 1–3)	49	38	56	59	65	34	30
Contrainte (Art. 181)	76	74	136	113	101	126	111
Mariage forcé (Art. 181a)	–	–	–	0	0	0	0
Séquestration/enlèvement (Art. 183)	14	13	9	12	21	16	10
Séq./enl. circonstances aggravantes (Art. 184)	0	0	1	0	0	0	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	31	17	25	39	30	33	27
Violence/menace contre les fonct. (Art. 285)	113	128	277	254	220	248	123
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 3)	0	0	0	0	0	0	0
Violence d'intensité moyenne (menaces de violence)	596	475	706	676	589	620	447
Menaces (Art. 180)	577	458	669	614	531	583	410
Extorsion et chantage (Art. 156 ch. 1,2,4)	19	17	37	62	58	37	37

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 44: Infractions de violence

⁴ Pour les infractions de rixe et d'agression, on sanctionne la participation. Le nombre d'infractions respecte ainsi le nombre de participants (en tant que prévenus).

3.1.12 *Infractions de violence domestique*

Infractions de violences domestiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total infractions de violences domestiques	735	693	1 095	1 027	842	978	770
Homicides consommés (Art. 111–113/116)	1	3	0	2	1	0	0
Homicides tentatives (Art. 111–113/116)	0	1	2	0	2	1	1
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	2	2	0	2	0	0
Lésions corporelles simples (Art. 123)	114	83	149	152	130	132	103
Voies de fait (Art. 126)	167	196	271	271	211	251	169
Mise en danger vie (Art. 129)	8	7	6	3	5	3	3
Injure (Art. 177)	109	128	227	183	165	171	155
Util. abusive d'une install. de télécommunication (Art. 179 ^{septies})	60	53	70	57	31	53	44
Menaces (Art. 180)	187	170	246	227	203	212	163
Contrainte (Art. 181)	24	24	58	52	33	59	55
Séquestration et enlèvement (Art. 183/184)	6	2	6	5	12	8	6
Actes sexuels enfant (Art. 187)	23	1	9	19	9	22	24
Actes sex. personnes dépendantes (Art. 188)	0	0	0	0	1	1	0
Contrainte sexuelle (Art. 189)	8	1	4	11	6	9	9
Viol (Art. 190)	6	3	10	9	3	18	9
Actes d'ordre sex. sur pers. incap. de discernement (Art. 191)	4	0	0	1	1	1	0
Autres articles du CP ⁵	18	19	35	35	27	37	29

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 45: Infractions de violences domestiques

⁵ Autres articles du CP: Incitation et assistance au suicide (Art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (Art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (Art. 124 CP), exposition (Art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (Art. 136 CP), diffamation (Art. 173 CP), calomnie (Art. 174 CP), mariage/parténariat forcé (Art. 181a CP), prise d'otage (Art. 185 CP), abus de la détresse (Art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (Art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, séquestration et enlèvement, prise d'otage (Art. 260^{bis} CP).

3.1.13 *Infractions contre le patrimoine*

Infractions contre le patrimoine

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total patrimoine⁶	9 526	9 224	11 973	11 889	10 499	9 841	9 074
Appropri. illégitime (Art. 137)	149	141	165	194	184	170	165
Abus de confiance (Art. 138)	152	77	148	147	134	133	148
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	4 302	4 551	5 897	5 819	4 783	4 019	3 865
Vol de véhicule (Art. 139)	908	883	821	943	1 100	1 034	874
Brigandage (Art. 140)	49	38	56	60	65	34	30
Soustraction de chose (Art. 141)	6	1	1	4	5	4	1
Soustraction de données (Art. 143)	104	102	61	46	18	52	62
Accès indu sys. info (Art. 143 ^{bis})	14	19	21	35	24	20	27
Dom. à la propriété (Art. 144)	1 637	1 361	1 693	1 456	1 743	1 779	1 583
Dom. à la propriété lors de vol (Art. 144)	1 734	1 706	2 460	2 461	1 893	1 430	1 339
Escroquerie (Art. 146)	220	93	242	344	248	702	549
Utilis. fraud. ordinateur (Art. 147)	110	177	216	147	131	317	243
Filouterie d'auberge (Art. 149)	14	5	22	15	15	11	13
Obtent. fraud. prestation (Art. 150)	9	14	10	13	12	6	18
Extorsion et chantage (Art. 156)	19	17	37	62	58	37	37
Gestion déloyale (Art. 158)	8	1	6	7	6	9	5
Détournement de salaire (Art. 159)	1	6	0	4	3	4	2
Recel (Art. 160)	55	10	77	73	39	43	56
Banquer. fraud. et fraude saisie (Art. 163)	2	1	2	2	6	3	3
Détourn. valeur patrimoine (Art. 169)	2	1	1	2	0	0	6
Autres infractions contre le patrimoine	31	20	37	55	32	34	48

© OFS, Neuchâtel 2017

Tableau 46: Infractions contre le patrimoine

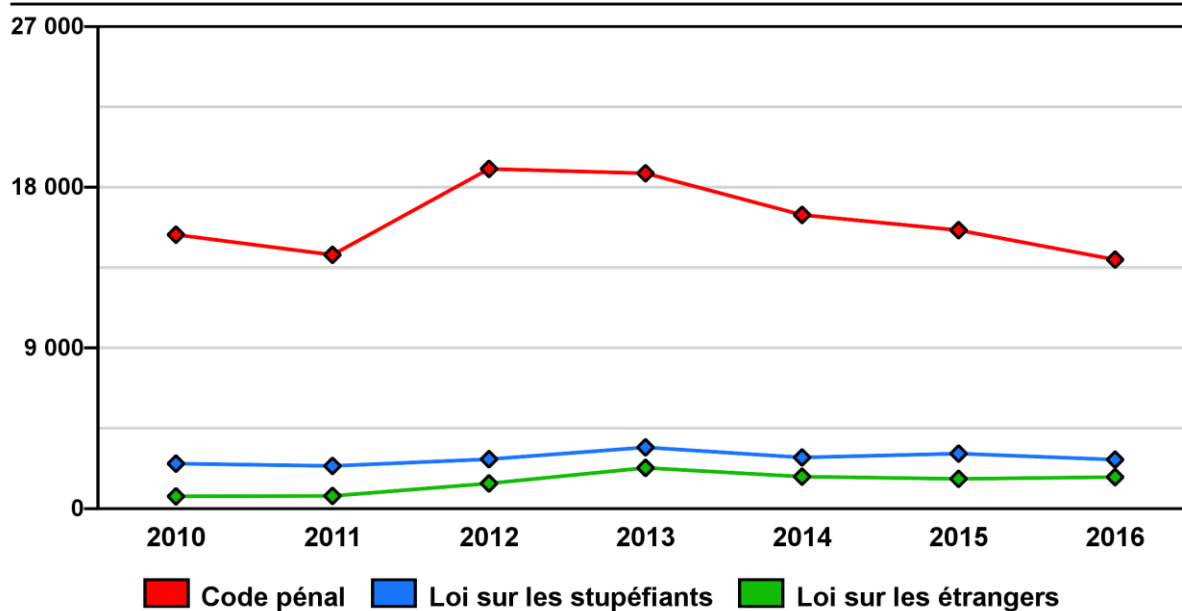
⁶ Depuis 2013, l'art. 94 LCR "Vol d'usage" n'est plus pris en compte dans les vols de véhicules.

3.2 Graphiques

Afin d'observer facilement l'évolution des dénonciations enregistrées par la police, une sélection de graphiques a été effectuée. Pour chaque graphique, le total est indiqué par une ligne noire, soit pour les lois (Code pénal et LStup) ou les titres du code pénal. Les autres couleurs représentent l'évolution d'infractions ou de groupes d'infractions choisis.

3.2.1 Infractions selon la loi

Infractions selon la loi



État de la base de données: 10.2.2017

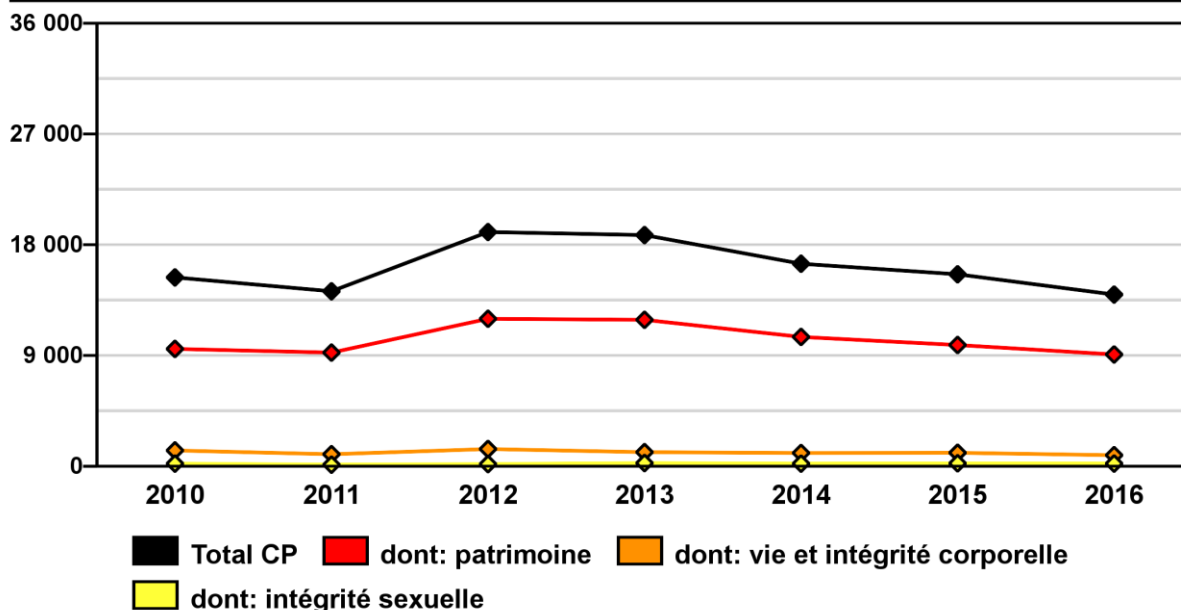
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 36: Infractions selon la loi

3.2.2 Code pénal: sélection de titres

Code pénal: sélection de titres



État de la base de données: 10.2.2017

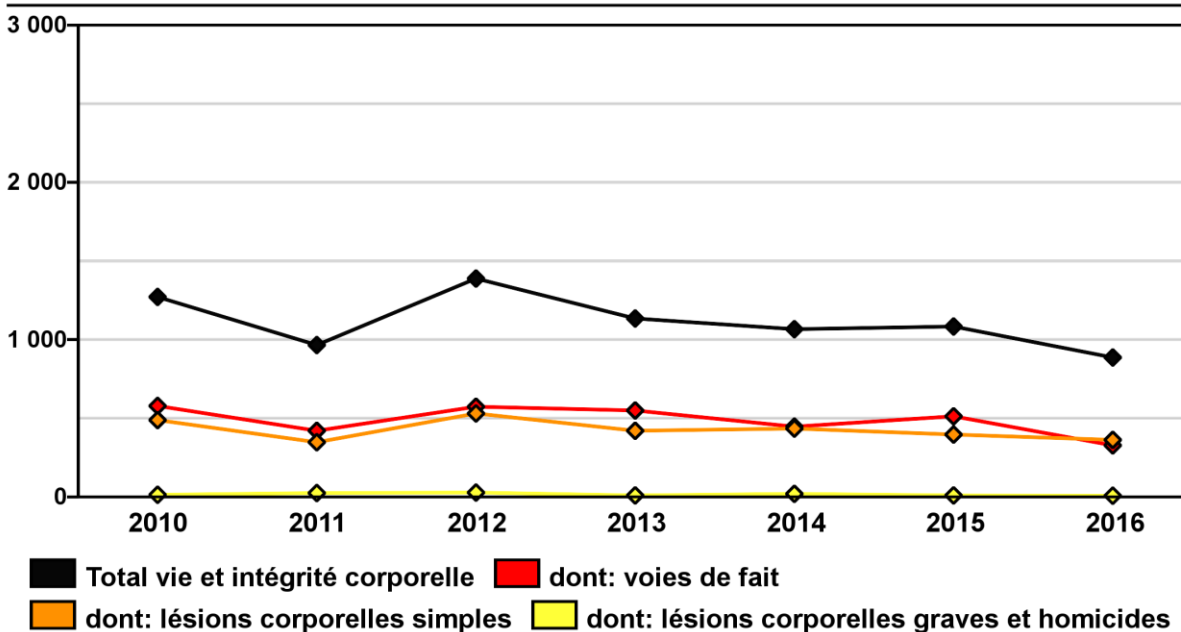
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 37: Code pénal: sélection de titres

3.2.3 Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle



État de la base de données: 10.2.2017

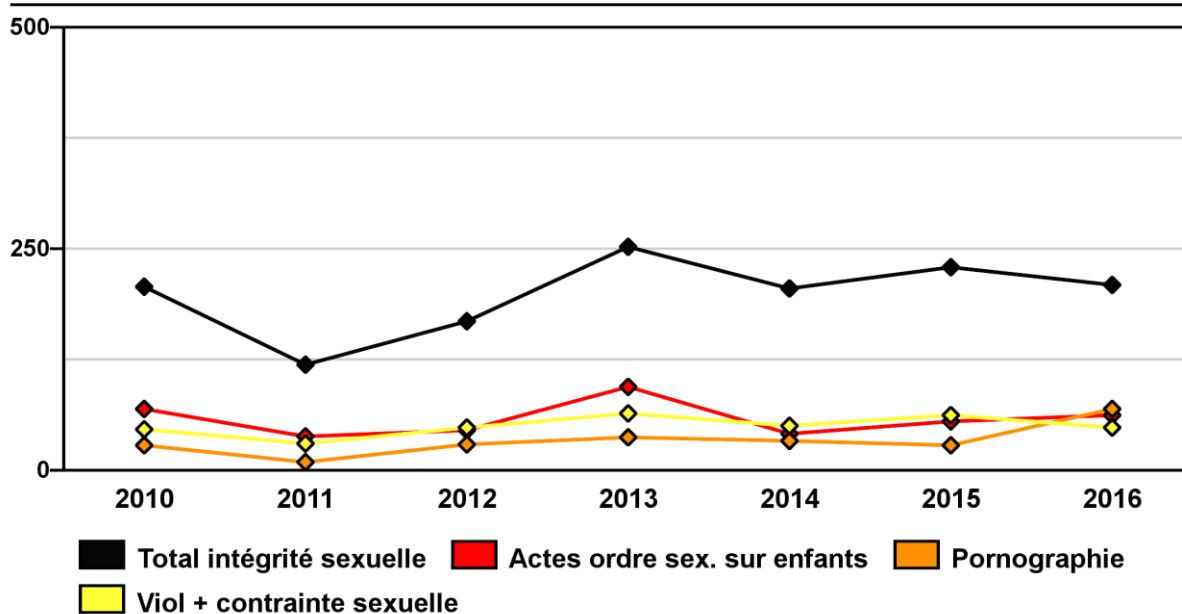
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 38: Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

3.2.4 *Infractions contre l'intégrité sexuelle*

Infractions contre l'intégrité sexuelle



État de la base de données: 10.2.2017

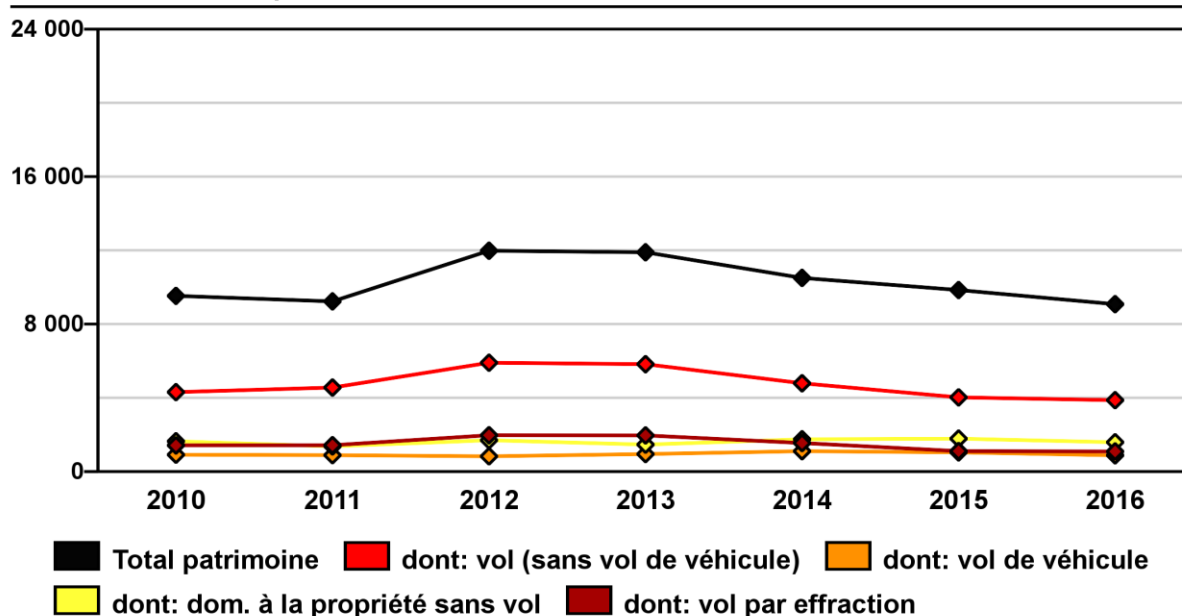
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2015

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 39: Infractions contre l'intégrité sexuelle

3.2.5 *Infractions contre le patrimoine*

Infractions contre le patrimoine



État de la base de données: 10.2.2017

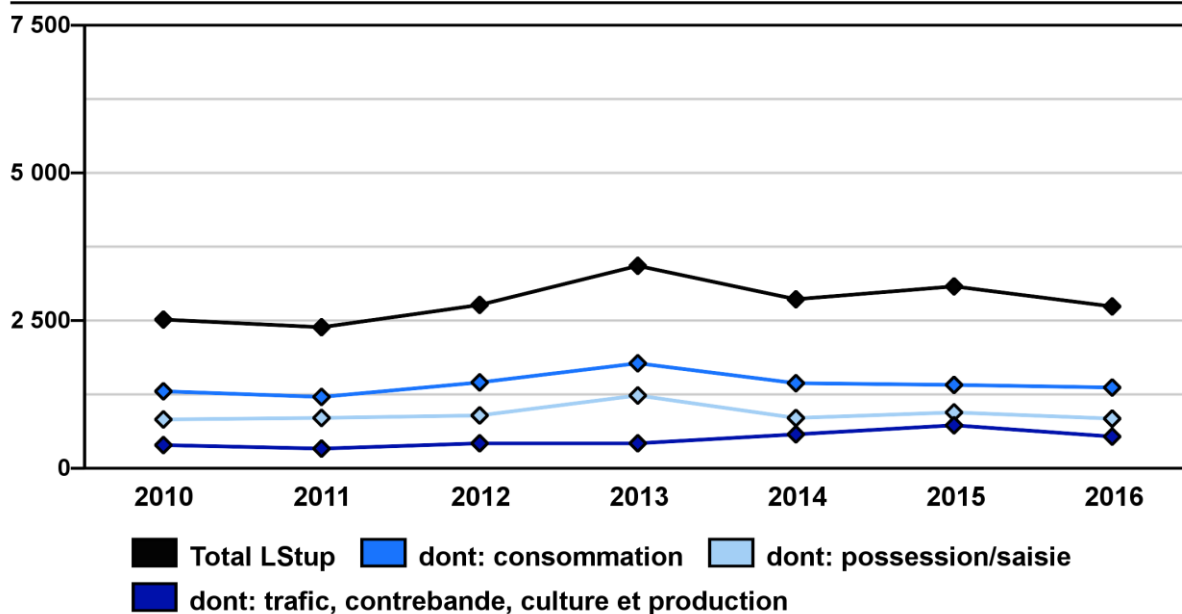
Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 40: Infractions contre le patrimoine

3.2.6 *Infractions à la loi sur les stupéfiants*⁷

Infractions à la loi sur les stupéfiants



État de la base de données: 10.2.2017

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2016

© OFS, Neuchâtel 2017

Figure 41: Infractions à la loi sur les stupéfiants

⁷ Le 1er octobre 2013 est entrée en vigueur la modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excèdent pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans les graphiques/tableaux qui concernent uniquement les dénonciations.

4 Suppléments cantonaux

4.1 En un coup d'œil

4.1.1 Fréquences flashes 2016

⇒ Tous les 15 jours (2015 = 15 jours)	⇒ Toutes les 23½ heures
– 1 brigandage	– 1 dispositif de recherche (20½ heures)
⇒ Tous les 11 jours (15 jours)	– 1 menace (19½ heures)
– 1 engagement MO	⇒ Toutes les 17 heures (14½ heures)
⇒ Tous les 2½ jours	– 1 disparition annoncée
– 1 affaire contre l'intégrité sexuelle (3 jours)	⇒ Toutes les 15 heures (14½ heures)
– 1 levée de corps (2½ jours)	– 1 violence domestique
– 1 violence contre autorités et fonctionnaires (1½ jour)	⇒ Toutes les 7 heures (6 heures)
⇒ Toutes les 40 heures (26 heures)	– 1 vol par effraction
– 1 vol à la tire	⇒ Toutes les 6½ heures (6½ heures)
⇒ Toutes les 38 heures (43 heures)	– 1 accident de la circulation
– 1 empêchement d'accomplir un acte officiel	⇒ Toutes les 5½ heures (5½ heures)
⇒ Toutes les 34 heures (26 heures)	– 1 dommage à la propriété (sans vol)
– 1 incendie	⇒ Toutes les 5 heures (4½ heures)
⇒ Toutes les 33 heures (30 heures)	– 1 personne en difficulté
– 1 intervention à risque	⇒ Toutes les 2½ heures (2 heures)
	– 1 violence/incivilité
	⇒ Toutes les 111 minutes (99 minutes)
	– 1 vol

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 47: Fréquences flashes 2016

4.1.2 Chiffres-clés

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Population	291'395	297'622	303'377	307'461	1%
Parc automobiles	245'772	252'358	259'289	265'753	2%
Affaires traitées	38'783	36'216	36'325	34'818	-4%
Total général du Code pénal	18'777	16'446	15'589	13'943	-11%
Homicides (y. c. tentatives)	2	5	1	2	100%
Infractions contre le patrimoine	11'889	10'499	9'841	9'074	-8%
Vol (sans vol de véhicule) (Art. 139)	5'819	4'783	4'019	3'865	-4%
dont vol par effraction	1'955	1'541	1'102	1'083	-2%
dont vol par effraction de véhicule	506	349	315	265	-16%
dont vol sur/dans un véhicule	329	258	291	244	-16%
Brigandage	60	65	34	30	-12%
Infractions contre l'intégrité sexuelle	252	205	229	209	-9%
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires	254	220	248	123	-50%
Empêchement d'accomplir un acte officiel	227	189	213	231	8%
Total à la loi sur les stupéfiants	3'425	2'859	3'077	2'737	-11%
Total à la loi sur les étrangers	2'278	1'786	1'662	1'761	6%
Incendies	250	253	332	255	-23%
Disparitions annoncées	545	604	599	515	-14%
Personnes en difficultés	1'921	1'952	1'870	1'805	-3%
Violences/incivilités	3'906	3'990	3'963	3'813	-4%
Interventions pour violences domestiques	627	585	615	590	-4%
Maintien de l'ordre (MO)	24	23	22	34	55%
Infractions au Code pénal pour 1000 habitants	64,4‰	55,3‰	51,4‰	45,3‰	
<i>comparatif au niveau fédéral</i>	<i>71,5‰</i>	<i>64,6‰</i>	<i>59,2‰</i>	<i>56,2‰</i>	
Taux d'élucidation infractions au Code pénal	34,9 %	39,2%	42,6%	39,8%	

© OFS, Neuchâtel 2017 et Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 48: Chiffres-clés

4.1.3 Activités

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Effectif total	678	683	692	703	(666 EPT) 2%
dont policiers	522	529	533	544	(527 EPT) 2%
Total des heures supplémentaires	121'009	124'594	113'827	119'803	5%
solde au 31 décembre	65'894	71'649	63'753	66'791	5%
Appels entrants au CEA (117,112,118)	102'479	103'037	99'444	96'359	-3%
Identifications par le CIJ	725	796	434	421	-3%
Transports de détenus	5'452	5'286	5'290	5'221	-1%
Alarmes traitées	3'521	1'950	1'923	1'654	-14%
Amendes d'ordre encaissées	6'425'417.-	6'288'614.-	6'790'054.-	6'597'161.-	-3%
Prestations facturées	4'551'171.-	5'230'740.-	5'528'021.-	6'489'304.-	17%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 49: Activités

4.1.4 Le travail au quotidien

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Affaires traitées	106	99	100	95	↘
dont plaintes pénales enregistrées	31	28	25	23	↘
Vols	17	17	15	13	↘
dont vols par effraction	6	5	4	3	↘
Violences domestiques	2	2	2	2	→
Personnes disparues	1	2	2	2	→
Escroqueries sur internet	1	1	2	1	↘
Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	3	3	3	2	↘
Infractions à la LStup (yc AO Stup)	10	10	11	10	↘
Appels entrants au CEA (117,112,118)	281	282	272	264	↘

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 50: Le travail au quotidien

4.2 Incendies

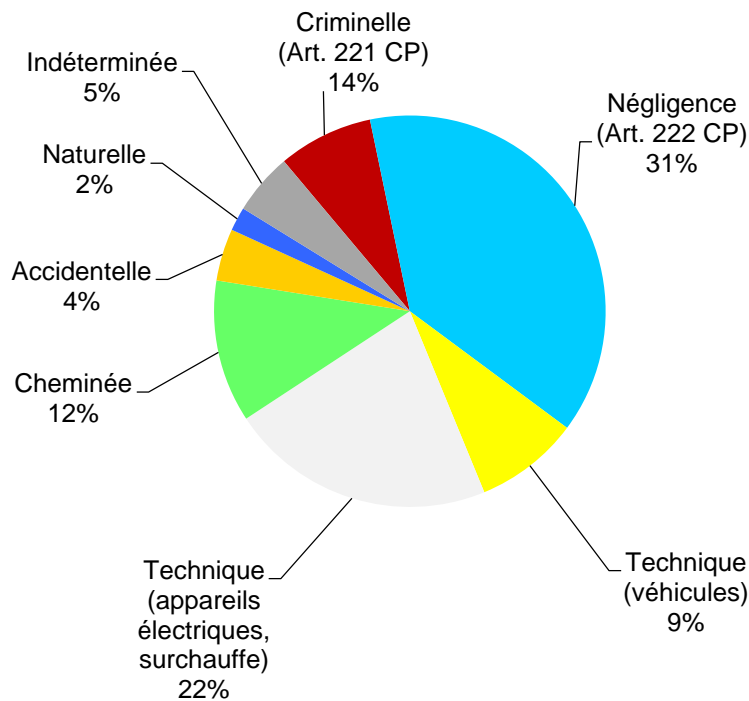
4.2.1 Incendies : cause et évolution

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Total des incendies	250	253	332	255	-23%
Criminelle (Art. 221 CP)	35	35	44	20	-55%
Négligence (Art. 222 CP)	77	84	119	98	-18%
Technique (véhicules)	26	35	36	22	-39%
Technique (autres)	43	42	63	56	-11%
Feu de cheminée	40	31	37	30	-19%
Accidentelle	11	7	14	11	-21%
Cause naturelle	7	10	7	5	-29%
Cause indéterminée	11	9	12	13	8%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 51: Incendies : cause et évolution

4.2.2 Incendies : répartition selon la cause



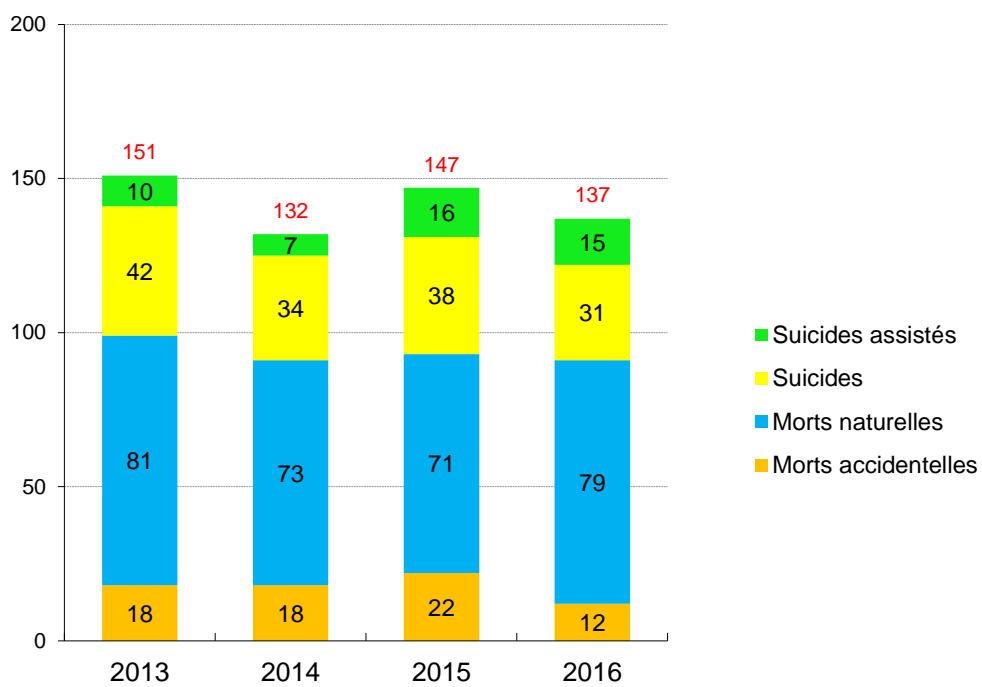
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 42: Incendies : répartition selon la cause

4.3 Levées de corps

4.3.1 Levées de corps : tendance et origine des décès



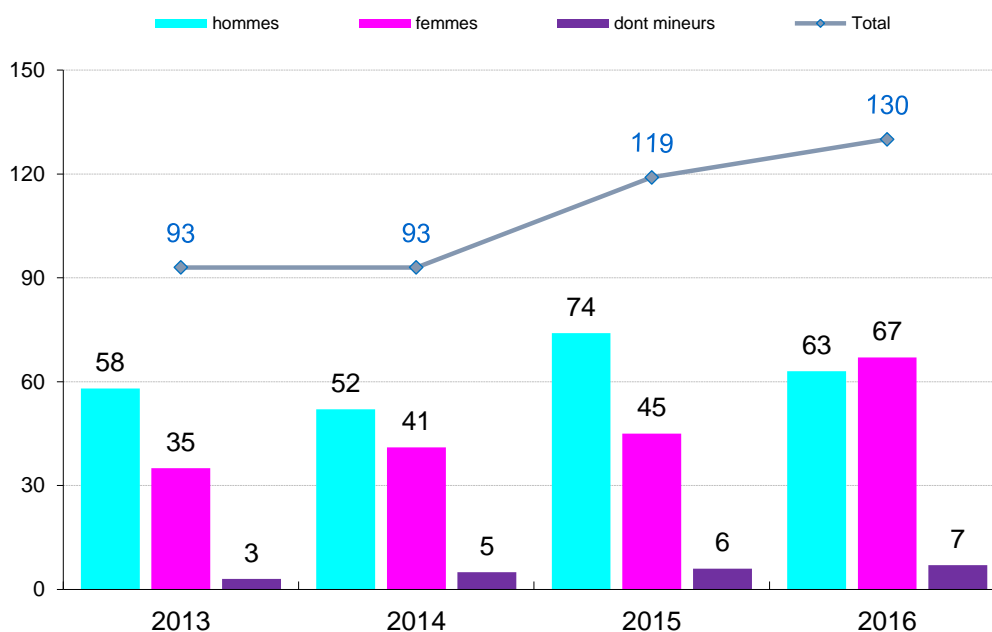
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 43: Levées de corps : tendance et origine des décès

4.4 Suicides et tentatives de suicides

4.4.1 Suicides et tentatives de suicides : évolution

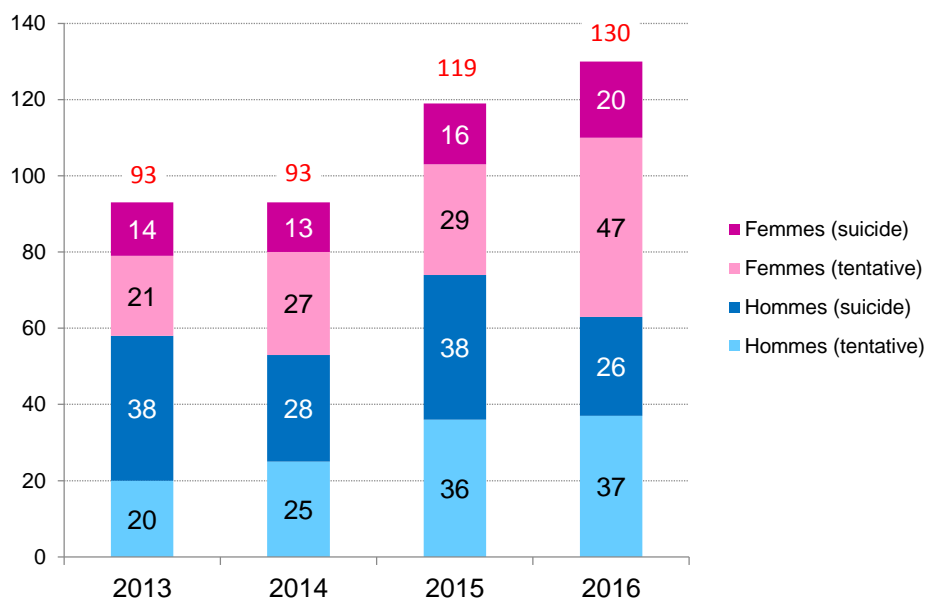


Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 44: Suicides et tentatives de suicides : évolution

4.4.2 Suicides et tentatives de suicides : répartition



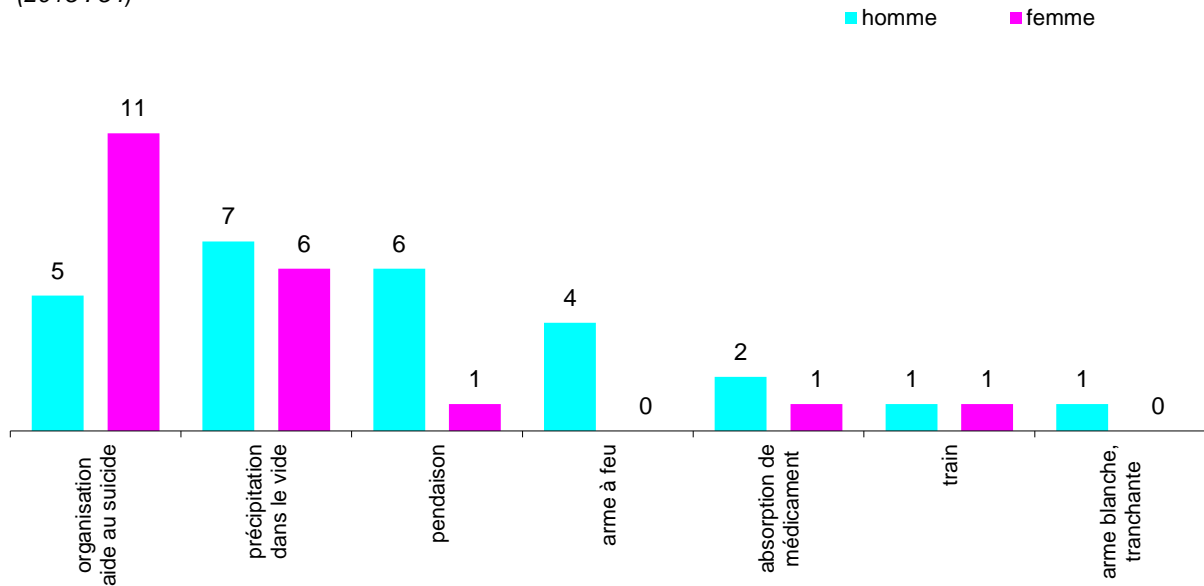
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 45: Suicides et tentatives de suicides : répartition

4.4.3 Suicides : modes opératoires

46 Suicides
(2015 : 54)



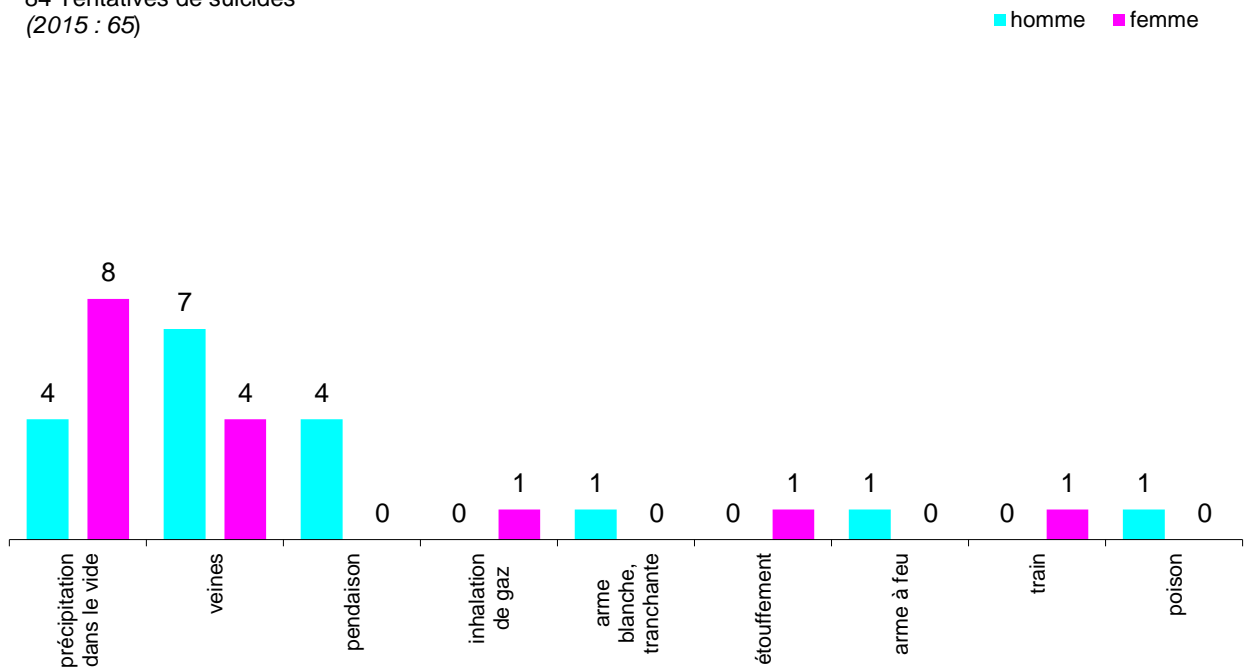
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 46: Suicides : modes opératoires

4.4.4 Tentatives de suicides : modes opératoires

84 Tentatives de suicides
(2015 : 65)



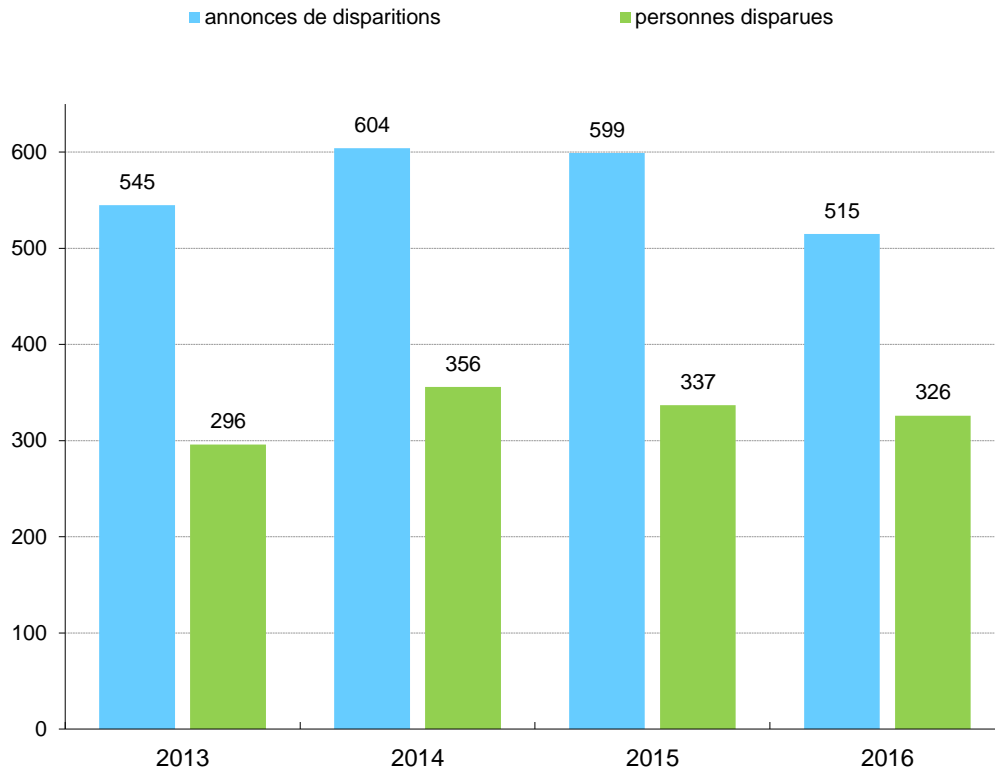
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 47: Tentatives de suicides : modes opératoires

4.5 Sécurité publique

4.5.1 Personnes disparues : évolution

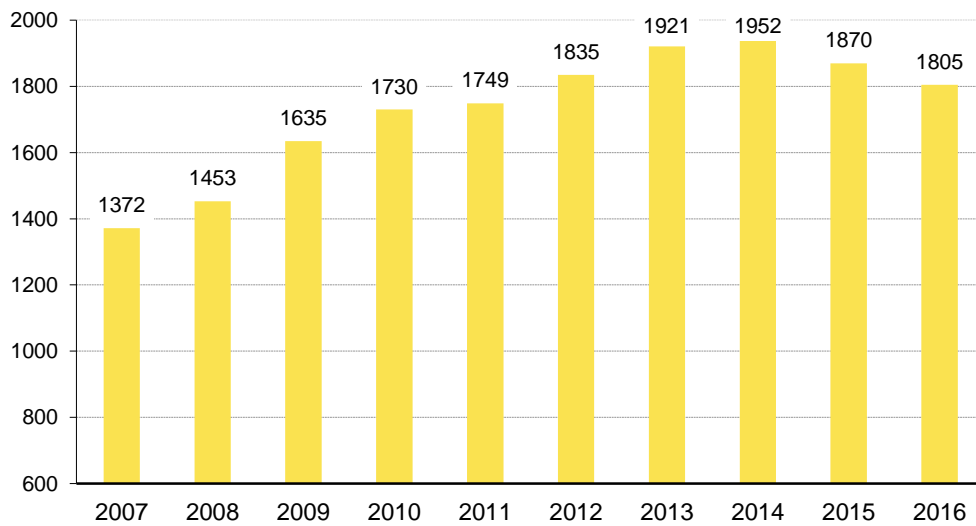


Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 48: Personnes disparues : évolution

4.5.2 Personnes en difficulté : évolution

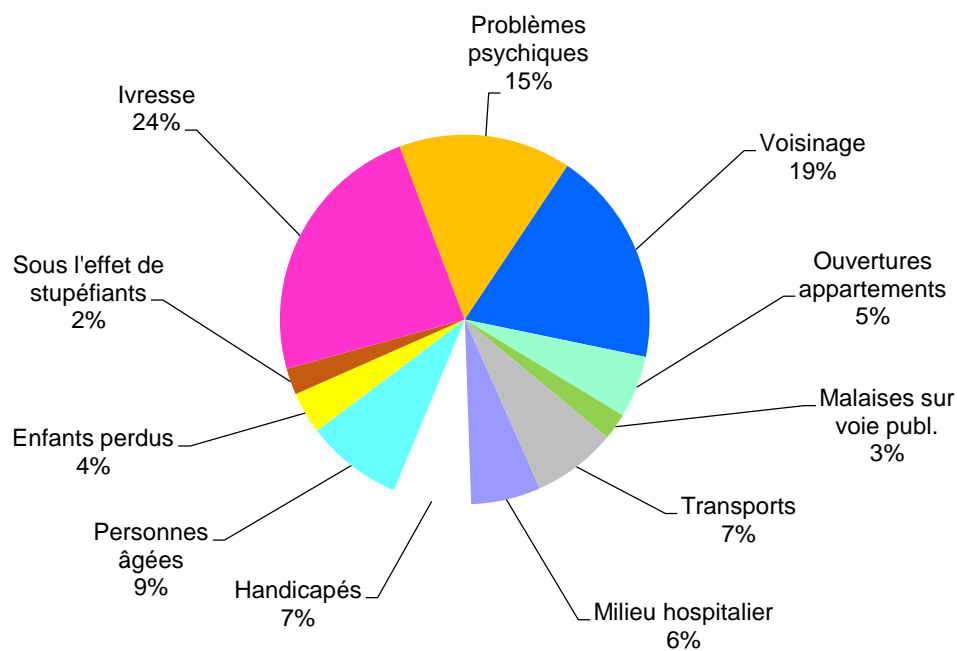


Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 49: Personnes en difficulté : évolution

4.5.3 Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté



Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 50: Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté

4.5.4 Climat social : évolution

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Total	7'092	7'224	7'166	6'853	-4%
Suicides y. c. tentatives	93	93	119	130	9%
Violences domestique (interventions)	627	585	615	590	-4%
Violences/incivilités	3'906	3'990	3'963	3'813	-4%
Personnes en difficulté	1'921	1'952	1'870	1'805	-3%
Annonces de disparition	545	604	599	515	-14%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 52: Climat social : évolution

4.5.5 *Interventions à risque : évolution*

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Interventions à risque*	370	308	294	264	-10%
Usage de la force par les agents	299	232	190	150	-21%
Risques émanant de la personne interpellée (arme, seringue, etc.)	68	65	80	85	6%
Agents agressés (avec une arme ou à main nue au point d'être mis en difficulté)	93	61	60	55	-8%
Agents menacés de mort	80	64	47	35	-26%
Agents ayant risqués d'être renversés (LCR)	3	4	0	1	--
Agents blessés	15	28	24	15	-38%

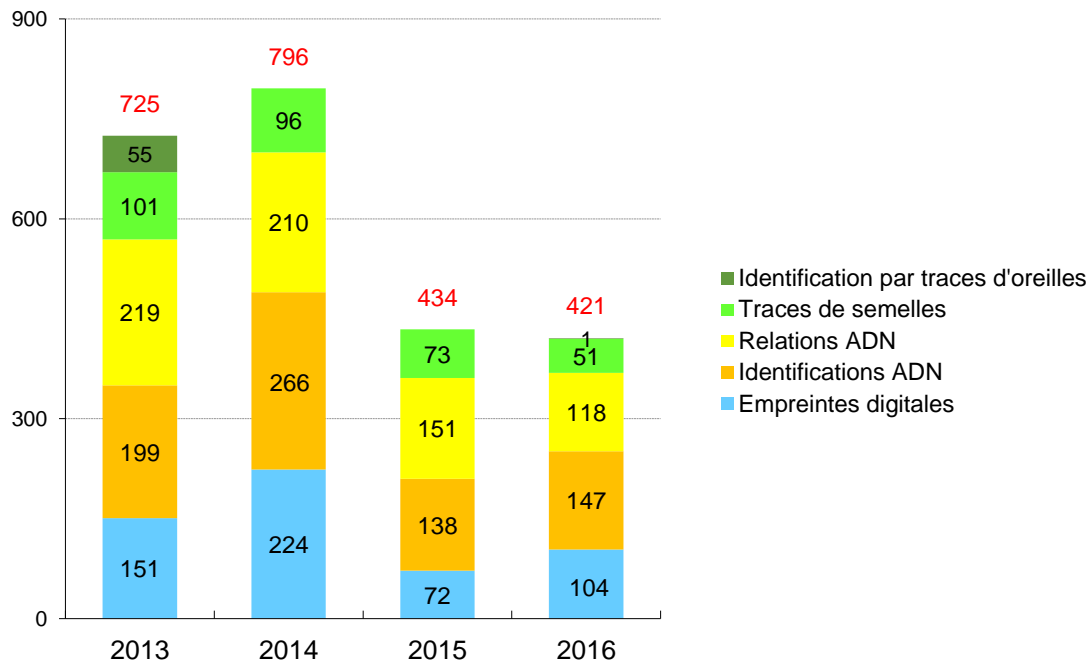
* Une intervention peut comporter plusieurs risques différents

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 53: Intervention à risque : évolution

4.6 Activités

4.6.1 Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution

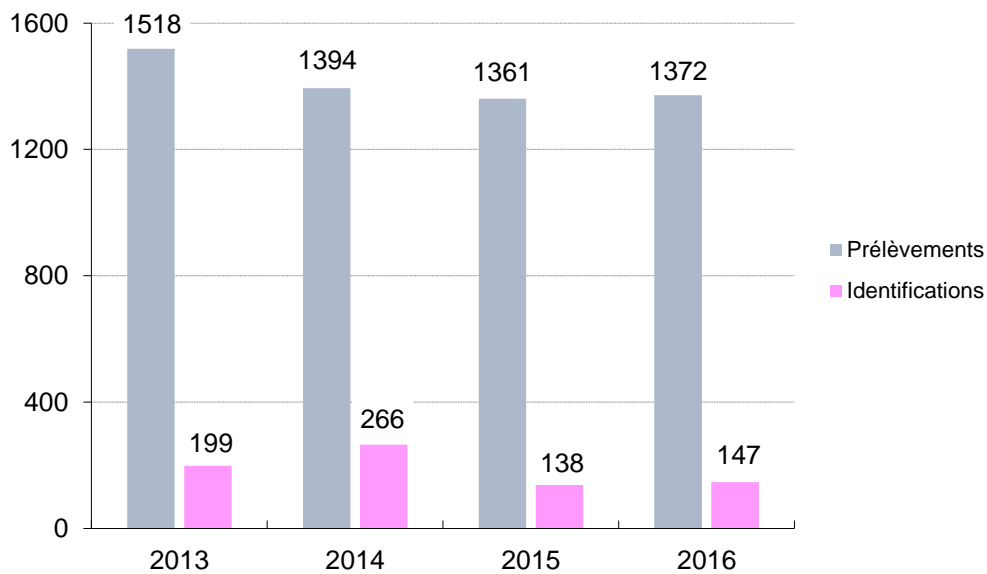


Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 51: Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution

4.6.2 ADN : prélèvements sur les personnes



Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 52: ADN : prélèvements sur les personnes

4.6.3 Réquisitions administratives : genre et évolution

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Total	18'816	18'524	18'452	18'346	-1%
Service des sanctions pénales	2'552	2'531	3'349	4'262	27%
Offices des poursuites	5'240	5'495	5'446	4'883	-10%
Bureau des amendes d'ordre	544	305	264	219	-17%
OCN	3'908	4'016	4'020	3'920	-2%
Autorités étrangères	363	474	573	690	20%
Préfectures	660	612	511	455	-11%
Autres polices	1'454	835	481	430	-11%
Demandes de naturalisation	111	4	0	0	--
Assurances	1'962	2'280	2'197	2'115	-4%
SPoMi	355	352	381	314	-18%
Tribunaux, Ministère public	263	349	320	363	13%
Réquisitions diverses	1'404	1'271	910	695	-24%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 54: Réquisitions administratives : genre et évolution

4.7 Ordre et sécurité publique

4.7.1 Maintien de l'ordre (MO et SO)

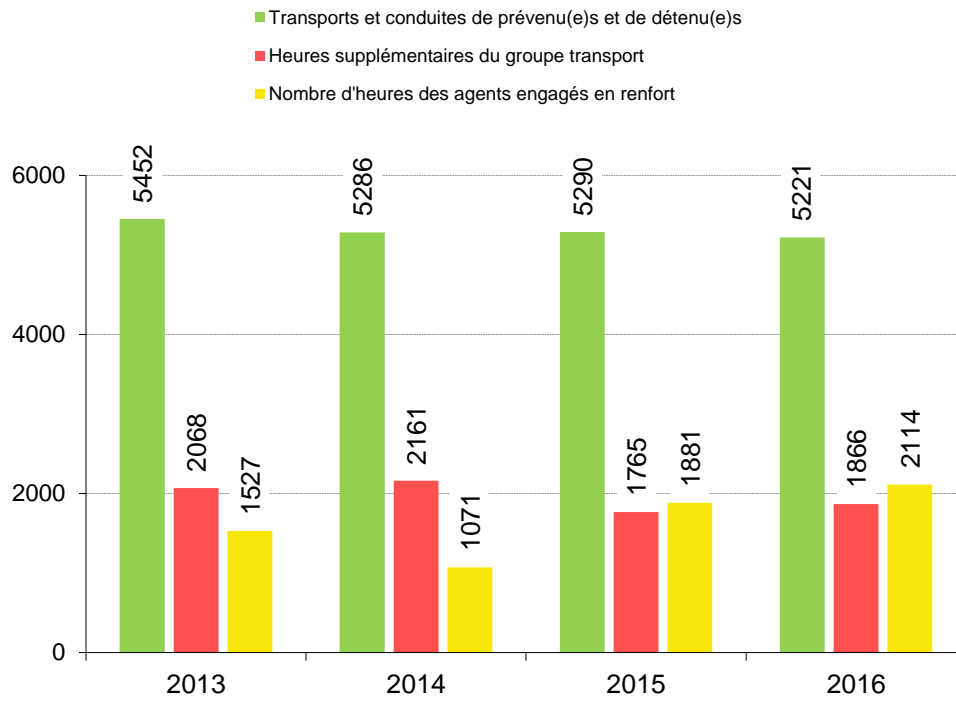
	2013	2014	2015	2016	Evolution
Maintien de l'ordre (MO)	24	23	22	34	55%
dont engagement MO matches Gottéron	18	17	9	12	33%
Service d'ordre (SO)	59	51	53	50	-6%
sécurité au tribunal	14	6	11	17	55%
manifestations revendicatives	12	2	11		-91%
manifestations sportives	8	13	4	5	25%
manifestations et cortèges	8	11	8	7	-13%
divers	17	19	19	20	5%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 55: Maintien de l'ordre (MO et SO)

4.8 Transports de détenus

4.8.1 Transports de détenus : évolution



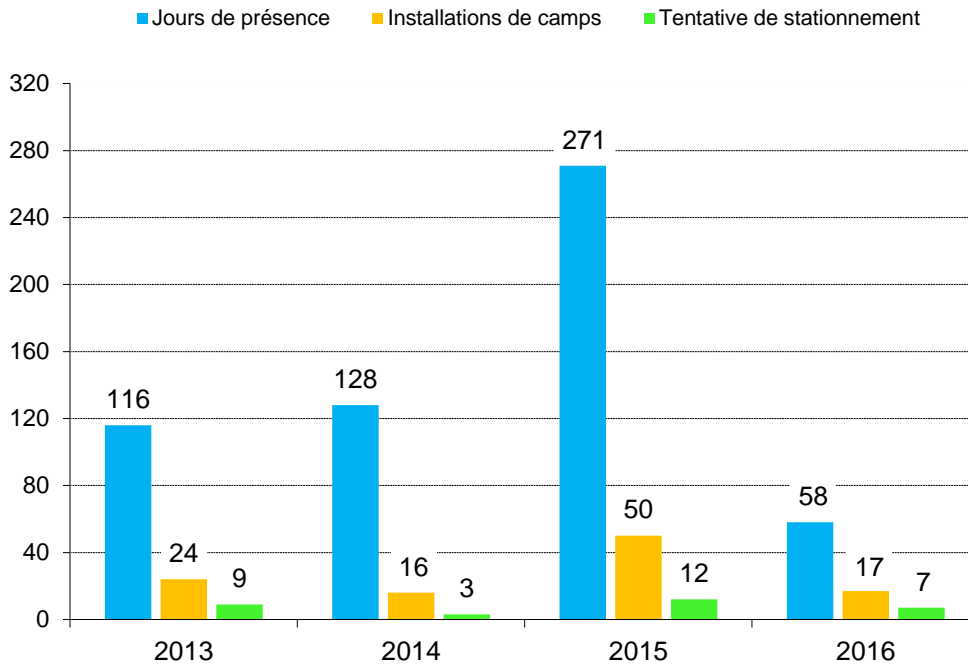
Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 53: Transports de détenus : évolution

4.9 Gens du voyage

4.9.1 Gens du voyage : évolution

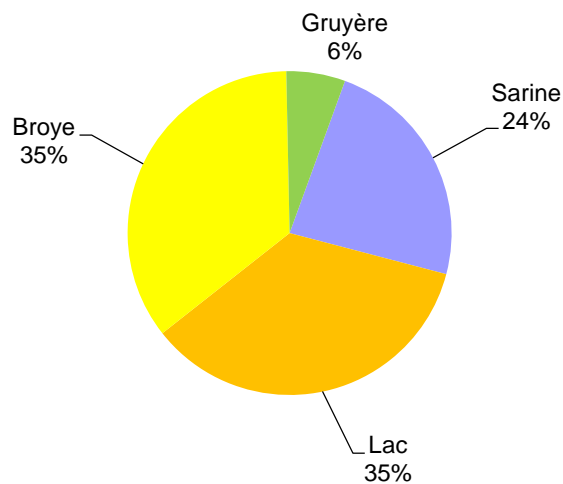


Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 54: Gens du voyage : évolution

4.9.2 Gens du voyage : répartition géographique



Etat de la base de données au 01.02.2017

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Figure 55: Gens du voyage : répartition géographique

4.10 Rapatriements par voie aérienne

4.10.1 Rapatriements par voie aérienne

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Total vols de rapatriement planifiés	25	12	10	27	170%
dont vols de ligne	12	5	4	12	200%
dont vols spéciaux	13	7	6	15	150%
Total personnes à rapatrier	29	13	14	34	143%
dont adultes rapatriés	27	13	11	29	164%
dont enfants rapatriés	2	0	3	5	67%

© Pol cant FR, Granges-Paccot 2017

Tableau 56: Rapatriements par voie aérienne

5 Glossaire méthodologique

5.1 Introduction

La SPC recense les faits relevant du droit pénal que la police a enregistrés. Sont enregistrés tous les articles du code pénal (CP), mais également les dispositions pénales relevant des lois fédérales annexes. En outre, les infractions contre la LEtr et la LStup sont recensées de façon détaillée, mais font l'objet d'une exploitation séparée.

Ne sont pas comprises dans la SPC les actions illégales dont la police n'a pas eu connaissance (chiffre noir de la criminalité) ou qui débouchent directement sur une procédure judiciaire par d'autres voies. De même, les infractions liées au trafic routier ne sont pas recensées de manière exhaustive.

5.2 Définitions

5.2.1 Le cas/l'affaire

Par cas, il faut entendre l'ensemble des infractions enregistrées dans le cadre d'un dépôt de plainte ou d'une procédure d'enquête policière. Une saisie absolument homogène n'est pas possible au niveau des cas, puisque les cantons présentent des répartitions de compétences différentes et des usages disparates dans l'établissement des rapports, une diversité que seul un gros investissement permettrait d'harmoniser. Le nombre des cas est certes mentionné, mais le dénombrement des cas n'est pas primordial dans le cadre de la SPC.

5.2.2 L'infraction

Un acte est enregistré comme une ou plusieurs infractions s'il enfreint un ou plusieurs articles de loi. La notion d'acte utilisée pour la SPC découle de la définition fournie par le texte de loi (p. ex. homicide, participation à une rixe, gestion déloyale, etc.). Sont dénombrés les actes délictueux clairement identifiables, sans égard au nombre de lésés. Ce dernier est exploité séparément.

5.2.3 L'infraction élucidée/la personne prévenue

Une infraction est considérée comme élucidée lorsque, d'un point de vue policier, une personne peut être identifiée en tant que prévenu de cette infraction. S'il s'agit d'une infraction collective, c'est-à-dire d'un groupe de personnes suspectées, l'infraction est réputée élucidée dès qu'une seule de ces personnes a été identifiée. Cette personne figure dans la SPC comme prévenu. Sont également considérés comme prévenus, les instigateurs, les coauteurs et les complices. Le statut attribué correspond à l'état provisoire des connaissances de la police et ne préjuge en rien d'une éventuelle procédure judiciaire ultérieure.

5.2.4 La personne lésée

Les lésés sont des personnes qui ont subi une atteinte à leur intégrité physique, psychique, sociale ou économique causée par un acte contraire au droit. Les personnes morales qui ont annoncé un dommage matériel ou économique (p. ex. vol à l'étalage) sont également comprises dans cette catégorie. Grâce au caractère supplémentaire «personne morale» ou «personne physique», les deux catégories différentes de lésés peuvent être dissociées l'une de l'autre.

5.2.5 La population résidente permanente

Dans le cadre du nouveau système de recensement de la population, la statistique de la population et des ménages (STATPOP) remplace la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP). Avec l'introduction de STATPOP, la notion de « population résidente permanente » a été redéfinie compte tenu des recommandations internationales (ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population RS 431.112.1, art. 2, let. d). La population résidente permanente, telle qu'elle est définie dans STATPOP à partir de 2010, comprend, en plus de la population qui était considérée dans ESPOP, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Concernant la présente statistique policière de la criminalité et les prévenus étant dans un processus d'asile, il n'est pas possible de déterminer s'ils totalisent ou non 12 mois de résidence en Suisse. Ils sont par conséquent tous inclus dans la catégorie «asile» ou «autres».

5.2.6 Etat des communes

Dans le présent fascicule, nous nous sommes basés sur l'état des communes au 1er juillet 2016. Les fusions de communes sont rétroactivement appliquées pour les années précédentes afin d'être en mesure de comparer les communes dans le temps.

5.3 Principes d'exploitation des données

5.3.1 Statistique de sortie

La date de sortie est définie comme la date d'exploitation standard.

Les exploitations selon la date de sortie indiquent le nombre d'affaires dont la police a «achevé» le traitement et/ou qu'elle a dénoncées pour le mois ou l'année précédent. Les affaires criminelles ou événements policiers des années civiles précédentes peuvent également y figurer.

5.3.2 Principe du lieu de commission de l'infraction

Seules seront prises en considération les infractions qui ont eu lieu sur le territoire suisse, resp. sur le territoire cantonal considéré ou dont le dommage s'est produit sur ce territoire sans que la personne lésée ne l'ait quitté.

5.3.3 Comptage des personnes ou comptage unique

Une personne n'est comptée qu'une seule fois comme personne réelle, indépendamment du nombre d'actes qui lui sont attribués.

Lors de l'établissement de listes de différents articles de loi, les personnes à qui plusieurs infractions sont imputées sont recensées inévitablement de manière répétée par article, titre ou loi.

5.4 Chiffres clés

Diverses formes d'indices sont utilisées pour décrire le domaine couvert par la statistique de la criminalité. La distinction entre les chiffres absolus et relatifs y est centrale.

5.4.1 Chiffres absolus

Les chiffres absolus représentent les fréquences recensées des cas, des infractions, des prévenus, des lésés, etc. comme chiffres pris isolément. En général, les chiffres absolus ne sont guère significatifs et ne permettent pas de comparaison entre différentes valeurs de départ.

5.4.2 Chiffres relatifs

Les ratios sont obtenus par la division de deux valeurs absolues. Ainsi, la valeur à mesurer (par ex. nombre d'infractions) est mise en relation avec une autre valeur qui sert de mesure (par ex. l'effectif de la population). Ces ratios permettent ainsi une meilleure comparabilité entre différents ensembles (par ex. comparaisons entre cantons ou comparaisons entre différentes parties de la population).

Valeur de la fréquence (VF)

La valeur de la fréquence est le nombre d'infractions enregistrées au total ou en référence à un seul article de loi calculé pour 1000 habitants. Ce calcul se base sur les chiffres de la population résidante permanente à la fin de l'année précédente. Les chiffres utilisés sont ceux de l'ESPOP jusqu'en 2010 et dès 2011, ceux de la nouvelle STATPOP.

$$VF = \frac{\text{Infractions enregistrées} \times 1000}{\text{Effectif de la population}}$$

La pertinence de la valeur de la fréquence est restreinte par le fait que seule une partie des infractions commises arrivent à la connaissance de la police et que les voyageurs, les touristes, les visiteurs, etc., (soit toutes les personnes qui ne sont pas officiellement inscrites en Suisse) ne sont pas compris dans l'effectif de la population suisse. Les infractions commises par des personnes appartenant à cette catégorie sont également recensées dans la statistique policière de la criminalité. Lors de l'interprétation des valeurs de la fréquence, il faut prendre en considération le fait que la part de la population fluctuante n'est pas de taille égale partout, qu'elle est la plus

importante dans les places économiques, les lieux touristiques ou les autres centres, et qu'en de tels endroits, elle entraîne des distorsions à la hausse.

Taux de prévenus (TP)

Le taux de prévenus (TP) représente le nombre de suspects identifiés, calculé pour 1000 habitants du groupe de population correspondant, sans prendre en compte les mineurs de moins de dix ans. Conformément au TP, le taux de lésés peut également être calculé.

$$\text{TP} = \frac{\text{Prévenus dès 10 ans} \times 1000}{\text{Groupe de population correspondant dès 10 ans}}$$

La problématique du taux de prévenus (TP) découle des multiples zones de criminalité cachée:

- chiffre noir des infractions qui ne sont pas l'objet de plainte,
- chiffre noir des infractions qui ne sont pas élucidées.

C'est pourquoi le TP ne peut pas refléter le taux de criminalité effectif, mais au mieux les taux de criminalité calculés, pour divers groupes, sur la base des enregistrements effectués par la police. Un calcul du taux de criminalité des prévenus non suisses et non inscrits officiellement (autres étrangers) ne sera pas possible en raison de la taille inconnue de ce groupe de population.

5.4.3 Graphiques

Dans les graphiques, la somme des pourcentages n'équivaut pas toujours à 100% en raison des arrondis. Par exemple, trois fois 33.33% (arrondi 33.3%) donne un total de 99.9% au lieu de 100%.

6 Index des tableaux

Tableau 1: Éluclidations et évolution des infractions selon la loi	7
Tableau 2: Titres du Code pénal et sélection d'infractions: élucidations et évolution des infractions.....	9
Tableau 3: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district	12
Tableau 4: Code pénal: fréquence (‰) et évolution par commune.....	13
Tableau 5: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par district.....	15
Tableau 6: Loi sur les stupéfiants: fréquence (‰) et évolution par commune	16
Tableau 7: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par district.....	18
Tableau 8: Loi sur les étrangers: fréquence (‰) et évolution par commune.....	19
Tableau 9: Prévenus selon la loi, le groupe d'âge et le sexe	20
Tableau 10: Code pénal: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	23
Tableau 11: Loi sur les stupéfiants: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	24
Tableau 12: Loi sur les étrangers: nombre de prévenus selon la nationalité et le statut de séjour	24
Tableau 13: Code pénal: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu	25
Tableau 14: Loi sur les stupéfiants: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu.....	25
Tableau 15: Loi sur les étrangers: nombre d'infractions dans une année civile par prévenu	26
Tableau 16: Nombre de prévenus par infraction au Code pénal.....	26
Tableau 17: Infractions de violence: élucidations et évolution des infractions	28
Tableau 18: Prévenus d'infractions violentes selon l'âge, le sexe et la nationalité	31
Tableau 19: Lésés d'infractions violentes selon l'âge et le sexe	32
Tableau 20: Violences domestiques: évolution des infractions.....	34
Tableau 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: élucidations et évolution des infractions	36
Tableau 22: Infractions contre le patrimoine: élucidations et évolution des infractions	39
Tableau 23: Brigandage selon l'instrument: élucidations et évolution des infractions	40
Tableau 24: Type de vol: élucidation et évolution des infractions	41
Tableau 25: Vol de véhicule: élucidations et évolution des infractions	44
Tableau 26: Dommages à la propriété: élucidations et évolution des infractions.....	45
Tableau 27: Loi sur les stupéfiants: élucidations et évolution des infractions	49
Tableau 28: Loi sur les stupéfiants: consommation selon le groupe d'âge et la nationalité des prévenus....	51
Tableau 29: Loi sur les stupéfiants: trafic selon la catégorie d'âge et la nationalité des prévenus.....	52
Tableau 30: Loi sur les stupéfiants: fréquences des enregistrements par prévenu dans une année civile...	52
Tableau 31: Décès dus à la drogue: évolution	53
Tableau 32: Loi sur les stupéfiants: saisies de substances	54
Tableau 33: Loi sur les étrangers: élucidations et évolution des infractions	56
Tableau 34: Infractions selon la loi	57
Tableau 35: Titres du Code pénal et sélection d'infractions.....	58
Tableau 36: Code pénal: infractions par district.....	59
Tableau 37: Code pénal: infractions par commune.....	60
Tableau 38: Infractions à la loi sur les stupéfiants	61
Tableau 39: Loi sur les stupéfiants: infractions par district.....	61
Tableau 40: Loi sur les stupéfiants: infractions par commune	62
Tableau 41: Infractions à la loi sur les étrangers	63
Tableau 42: Loi sur les étrangers: infractions par district.....	64
Tableau 43: Loi sur les étrangers: infractions par commune	65
Tableau 44: Infractions de violence	66
Tableau 45: Infractions de violences domestiques	67
Tableau 46: Infractions contre le patrimoine	68
Tableau 47: Fréquences flashes 2016.....	73
Tableau 48: Chiffres-clés	74
Tableau 49: Activités.....	75
Tableau 50: Le travail au quotidien	75
Tableau 51: Incendies : cause et évolution.....	76
Tableau 52: Climat social : évolution	81
Tableau 53: Intervention à risque : évolution	82
Tableau 54: Réquisitions administratives : genre et évolution	84
Tableau 55: Maintien de l'ordre (MO et SO)	85
Tableau 56: Rapatriements par voie aérienne	88

7 Index des figures

Figure 1: Répartition des infractions selon la loi	6
Figure 2: Répartition selon les titres du Code pénal	8
Figure 3: Sélection d'infractions du Code pénal avec indication des élucidations (y compris celles des années précédentes)	10
Figure 4: Code pénal (CP): fréquence (‰) par district.....	11
Figure 5: Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune	12
Figure 6: Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence (‰) par district	14
Figure 7: Loi sur les stupéfiants (LStup): Fréquence (‰) par commune.....	15
Figure 8: Loi sur les étrangers (LEtr): fréquence (‰) par district	17
Figure 9: Loi sur les étrangers (LEtr): Fréquence (‰) par commune.....	18
Figure 10: Code pénal: prévenus selon l'âge et le sexe	20
Figure 11: Loi sur les stupéfiants: prévenus selon l'âge et le sexe	21
Figure 12: Loi sur les étrangers: prévenus selon l'âge et le sexe	21
Figure 13: Nationalité des prévenus selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)	22
Figure 14: Infractions de violence: répartition selon le type de violence	27
Figure 15: Infractions de violence selon l'endroit: public-privé	29
Figure 16: Infractions de violence selon l'endroit: catégories détaillées.....	29
Figure 17: Homicides (Art. 111–113/116) selon l'instrument, y c. tentatives.....	30
Figure 18: Lésions corporelles graves (Art. 122) selon l'instrument	30
Figure 19: Violences domestiques: répartition selon l'infraction	33
Figure 20: Violences domestiques: type de relation entre lésé et prévenu	35
Figure 21: Infractions contre l'intégrité sexuelle: répartition selon l'infraction	36
Figure 22: Infractions contre l'intégrité sexuelle selon l'endroit.....	37
Figure 23: Infractions contre le patrimoine: répartition selon l'infraction	38
Figure 24: Brigandage selon l'instrument.....	40
Figure 25: Vol (sans vol de véhicules): répartition selon le type de vol.....	41
Figure 26: Vol par effraction selon l'endroit: public-privé.....	42
Figure 27: Vol par effraction selon l'endroit: catégories détaillées	43
Figure 28: Vol de véhicule: répartition selon le type de véhicule	44
Figure 29: Dommages à la propriété: répartition selon le contexte	45
Figure 30: Vandalisme selon le mode opératoire.....	46
Figure 31: Vandalisme selon l'endroit ou l'objet.....	47
Figure 32: Loi sur les stupéfiants: répartition selon la forme d'infraction.....	48
Figure 33: Loi sur les stupéfiants: consommation par substances.....	50
Figure 34: Loi sur les stupéfiants: trafic par substances	51
Figure 35: Loi sur les étrangers: répartition selon l'infraction.....	55
Figure 36: Infractions selon la loi	69
Figure 37: Code pénal: sélection de titres.....	70
Figure 38: Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	70
Figure 39: Infractions contre l'intégrité sexuelle	71
Figure 40: Infractions contre le patrimoine.....	71
Figure 41: Infractions à la loi sur les stupéfiants	72
Figure 42: Incendies : répartition selon la cause.....	76
Figure 43: Levées de corps : tendance et origine des décès.....	77
Figure 44: Suicides et tentatives de suicides : évolution.....	78
Figure 45: Suicides et tentatives de suicides : répartition	78
Figure 46: Suicides : modes opératoires.....	79
Figure 47: Tentatives de suicides : modes opératoires.....	79
Figure 48: Personnes disparues : évolution.....	80
Figure 49: Personnes en difficulté : évolution	80
Figure 50: Personnes en difficulté : répartition selon le type de difficulté.....	81
Figure 51: Identification par le commissariat d'identification judiciaire (CIJ) : évolution	83
Figure 52: ADN : prélèvements sur les personnes.....	83
Figure 53: Transports de détenus : évolution.....	86
Figure 54: Gens du voyage : évolution	87
Figure 55: Gens du voyage : répartition géographique.....	87